



**LES
MÉNAGES
D'UNE SEULE
PERSONNE
ET LE
LOGEMENT
AU QUÉBEC**

Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec

Étude réalisée pour la Société d'habitation du Québec
par Hélène Dagenais

Cette étude est publiée par la Société d'habitation du Québec.

Elle a été réalisée par Hélène Dagenais, sous la responsabilité de Claude-Rodrigue Deschênes, et avec la collaboration de Jacques Trudel, de la Direction de la planification, de la recherche et de la concertation, dans le cadre de la programmation de recherche de la Société d'habitation du Québec.

Note : Les idées exprimées dans ce document ne traduisent pas nécessairement la position de la Société d'habitation du Québec ; elles n'engagent que la responsabilité de l'auteure.

Cette publication est offerte sur le site Internet de la Société d'habitation du Québec www.habitation.gouv.qc.ca. Pour plus de renseignements concernant les données statistiques du logement, on peut s'adresser au Centre de documentation de la Société d'habitation du Québec.

Québec : (418) 646-7915

Montréal : (514) 873-9612

Ailleurs au Québec : 1 800 463-4315

Société d'habitation du Québec

Aile Saint-Amable, 3^e étage
1054, rue Louis-Alexandre-Tachereau
Québec (Québec) G1R 5E7

ÉDITION

Direction des communications
Josette Huet (pages intérieures)

GRAPHISME ET INFOGRAPHIE

Orange Tango (couvertures)
Samarkand (pages intérieures)

IMPRESSION ET RELIURE

Goliath

Mai 2006

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2006
Bibliothèque nationale du Canada, 2006
ISBN 2-550-46446-X (version imprimée)
ISBN 2-550-46447-8 (PDF)
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	IX
PREMIÈRE PARTIE	
Les ménages d'une seule personne au Québec	1
FAITS SAILLANTS	2
1. QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	3
1.1 Les changements sociaux qui ont influencé la croissance des ménages d'une seule personne	3
1.1.1 La loi sur le divorce	3
1.1.2 L'affirmation des femmes	4
1.1.3 Le mouvement de la contre-culture	5
1.1.4 La montée de l'individualisme	5
1.1.5 Un phénomène complexe et multiforme	6
1.2 Évolution d'ensemble des ménages au Québec depuis les années 60	6
1.2.1 L'évolution de la population dans les ménages	6
1.2.1.1 La distribution de la population par genre de ménage	7
1.2.1.2 La distribution de la population selon la taille du ménage	7
1.2.2 L'évolution des ménages	8
1.2.2.1 Les changements dans les genres de ménages	8
1.2.2.2 Les changements dans la taille des ménages	9
1.2.3 La poursuite des tendances	10
1.3 Le Québec par rapport au Canada	10
1.3.1 Évolution des ménages d'une seule personne au Canada	11
1.3.2 Le Québec par rapport à l'ensemble des provinces	12
1.3.3 Le Québec par rapport à l'Ontario	13
1.4 Une comparaison entre le Québec et l'Europe	14
2. LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES	17
2.1 Les personnes seules dans la population	17
2.1.1 L'âge des personnes vivant seules	17
2.1.1.1 Les facteurs expliquant la forte proportion de personnes âgées	18
2.1.1.2 Les facteurs expliquant l'importante proportion de jeunes	19
2.1.2 L'âge et le sexe des personnes vivant seules	19
2.1.2.1 Les facteurs expliquant les différentes trajectoires des hommes et des femmes	20
2.2 Les ménages d'une seule personne	22
2.2.1 Les ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge	22
2.2.2 Les ménages d'une seule personne selon la région de naissance	23
2.2.2.1 La variabilité selon le sexe	24
2.2.2.2 L'impact des facteurs culturels	25
3. LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE	27
3.1 Régions urbaines et régions rurales	27
3.1.1 La répartition des ménages d'une seule personne dans les régions urbaines et les régions rurales	27
3.1.2 La répartition des ménages d'une seule personne selon l'âge et le sexe	28
3.2 Les régions métropolitaines de recensement	30
3.2.1 La répartition des ménages d'une seule personne dans les six RMR	30
3.2.2 La répartition des ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge	31

3.3 Les villes de Montréal et de Québec	33
3.3.1 La répartition des ménages d'une seule personne dans les villes de Montréal et de Québec	33
3.3.2 La répartition des ménages d'une seule personne dans les arrondissements de Montréal et de Québec	33
3.3.3 La répartition des ménages d'une seule personne immigrante dans les arrondissements de Montréal	34
3.4 Les régions administratives	35
3.4.1 La répartition des ménages d'une seule personne dans les RA	35
3.4.2 La répartition des ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge	36

DEUXIÈME PARTIE

Les conditions de logement des ménages d'une seule personne	39
FAITS SAILLANTS	40

4. LE MODE D'OCCUPATION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE	41
4.1 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne dans l'ensemble du Québec	41
4.1.1 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne par rapport aux autres genres de ménages	41
4.1.2 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge	42
4.1.3 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne immigrante	43
4.2 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne en région urbaine et en région rurale ...	44
4.2.1 Le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne	44
4.2.2 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne en région urbaine, selon le sexe et l'âge	45
4.2.3 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne en région rurale, selon le sexe et l'âge	45
4.3 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne dans les RMR	46
4.3.1 Le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne dans les RMR	47
4.3.2 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne selon le sexe	47
4.3.3 La variabilité des ménages d'une seule personne locataire selon l'âge	48
4.3.4 La variabilité des ménages d'une seule personne propriétaire selon l'âge	48
4.4 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne dans les villes de Québec et de Montréal et dans leurs arrondissements	49
4.4.1 Le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne	49
4.4.2 La variabilité des ménages d'une seule personne propriétaire selon le sexe dans les arrondissements de Montréal et de Québec	50
4.4.3 La variabilité des ménages d'une seule personne locataire selon le sexe dans les arrondissements de Montréal et de Québec	50
4.4.4 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne immigrante	50
4.5 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne dans les régions administratives	51
4.5.1 Le mode d'occupation privilégié dans les RA	51
4.5.2 Le mode d'occupation selon le sexe	53
4.5.3 La variabilité des ménages d'une seule personne propriétaire selon l'âge	53
4.5.4 La variabilité des ménages d'une seule personne locataire selon l'âge	53
4.6 Enjeux et perspectives relatifs au logement	53
4.6.1 La location, le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne	53
4.6.2 L'accès à la propriété, une réalité pour de nombreux ménages d'une seule personne	54
4.6.3 Les quartiers centraux, milieu privilégié des ménages d'une seule personne	54
4.6.4 Les options de logement peu nombreuses en région rurale	55
4.6.5 Les femmes seules de plus de cinquante ans, une clientèle cible	55

5. ÉCONOMIE ET LOGEMENT	57
5.1 Le revenu médian	57
5.2 Le seuil de faible revenu	59
5.2.1 Le portrait des ménages d'une seule personne à faible revenu	59
5.2.2 Les ménages à faible revenu : une comparaison entre les ménages d'une seule personne et l'ensemble des ménages	60
5.2.3 Les ménages à faible revenu selon le mode d'occupation : une comparaison entre les ménages d'une seule personne et l'ensemble des ménages	60
5.3 Le coût médian du logement	61
5.4 Le taux d'effort	63
5.4.1 Le taux d'effort médian	63
5.4.2 La variabilité du taux d'effort selon le revenu du ménage d'une seule personne	65
5.4.3 Le taux d'effort agrégé selon certaines caractéristiques sociodémographiques	66
5.4.3.1 La variabilité du taux d'effort des ménages propriétaires selon le sexe	67
5.4.3.2 La variabilité du taux d'effort des ménages locataires selon le sexe	67
5.4.3.3 La variabilité du taux d'effort des ménages propriétaires selon le sexe et l'âge	69
5.4.3.4 La variabilité du taux d'effort des ménages locataires selon le sexe et l'âge	70
5.5 Enjeux et perspectives pour le logement	72
6. CONFORT DU LOGEMENT	73
6.1 La taille du logement	73
6.1.1 La taille des logements des ménages selon le mode d'occupation : une comparaison entre l'ensemble des ménages et les ménages d'une seule personne	73
6.1.2 La variabilité de la taille des logements des ménages d'une seule personne selon des facteurs économiques	76
6.1.2.1 La variabilité de la taille du logement selon le revenu médian	76
6.1.2.2 La variabilité de la taille du logement selon le coût du logement	77
6.2 L'état du logement	78
6.2.1 L'état du logement selon le mode d'occupation : une comparaison entre les ménages d'une seule personne et l'ensemble des ménages	78
6.2.2 Le rapport entre l'état du logement et les ménages d'une seule personne ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 %	79
6.3 Enjeux et perspectives pour le logement	58
CONCLUSION	80
BIBLIOGRAPHIE	83
ANNEXE I	
Description des principales variables	94
ANNEXE II	
Tableaux complémentaires	97

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Distribution de la population québécoise par genre de ménage, 1996-2001	7
TABLEAU 2	Distribution de la population québécoise selon la taille du ménage, 1996-2001	8
TABLEAU 3	Distribution des ménages québécois selon le genre de ménage, 1996-2001	9
TABLEAU 4	Distribution des ménages québécois selon la taille du ménage, 1996-2001	10
TABLEAU 5	Distribution des ménages d'une seule personne selon la région de naissance, ensemble du Québec, 2001	24
TABLEAU 6	Distribution des ménages d'une seule personne selon la région de naissance et le sexe, ensemble du Québec, 2001	25
TABLEAU 7	Distribution des ménages d'une seule personne, régions urbaines, régions rurales, 1996 et 2001	28
TABLEAU 8	Distribution des ménages d'une seule personne selon l'âge, régions urbaines, régions rurales, 2001	29
TABLEAU 9	Distribution des ménages d'une seule personne selon l'âge et le sexe, régions urbaines, régions rurales, 2001	30
TABLEAU 10	Distribution des ménages d'une seule personne dans les RMR du Québec, 1996, 2001	31
TABLEAU 11	Répartition des ménages d'une seule personne selon l'âge, dans les RMR du Québec, 2001	32
TABLEAU 12	Répartition des ménages selon le genre et le mode d'occupation, ensemble du Québec, 2001	42
TABLEAU 13	Ménages d'une seule personne, selon le mode d'occupation, l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2001	43
TABLEAU 14	Distribution des ménages d'une seule personne, selon la région de naissance, le mode d'occupation et le sexe, ensemble du Québec, 2001	44
TABLEAU 15	Ménages d'une seule personne en région urbaine, selon le mode d'occupation, l'âge et le sexe, 2001	46
TABLEAU 16	Ménages d'une seule personne en région rurale, selon le mode d'occupation, l'âge et le sexe, 2001	46
TABLEAU 17	Distribution des ménages d'une seule personne, selon le mode d'occupation, dans les RMR du Québec, 2001	47
TABLEAU 18	Distribution des ménages d'une seule personne, selon le mode d'occupation et le sexe, dans les RMR du Québec, 2001	47
TABLEAU 19	Distribution des ménages d'une seule personne locataire, selon l'âge, dans les RMR du Québec, 2001	48
TABLEAU 20	Distribution des ménages d'une seule personne propriétaire, selon l'âge, dans les RMR du Québec, 2001	49
TABLEAU 21	Distribution des ménages d'une seule personne à faible revenu, selon l'âge, ensemble du Québec, 2001	59
TABLEAU 22	Répartition des ménages d'une seule personne selon le taux d'effort, le mode d'occupation et le revenu, ensemble du Québec, 2001	66
TABLEAU 23	Taux d'effort agrégé, selon le sexe du soutien de ménage, ensemble des ménages propriétaires et ménages d'une seule personne propriétaire, 2001	67

TABLEAU 24	Taux d'effort agrégé, selon le sexe du soutien de ménage, ensemble des ménages locataires et ménages d'une seule personne locataire, 2001	68
TABLEAU 25	Taux d'effort agrégé, selon le sexe et l'âge, ménages d'une seule personne propriétaire, 2001	69
TABLEAU 26	Taux d'effort agrégé, selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, ensemble des ménages propriétaires, 2001	70
TABLEAU 27	Taux d'effort agrégé, selon le sexe et l'âge, ménages d'une seule personne locataire, 2001	71
TABLEAU 28	Taux d'effort agrégé, selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, ensemble des ménages locataires, 2001	71
TABLEAU 29	Taille du logement, selon le sexe et l'âge, ménages d'une seule personne propriétaire, 2001	74
TABLEAU 30	Taille du logement, selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, ensemble des ménages propriétaires, 2001	74
TABLEAU 31	Taille du logement, selon le sexe et l'âge, ménages d'une seule personne locataire, 2001	75
TABLEAU 32	Taille du logement, selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, ensemble des ménages locataires, 2001	75
TABLEAU 33	Taille du logement, selon le mode d'occupation, le sexe et le revenu médian, ménages d'une seule personne, 2001	77
TABLEAU 34	Taille du logement, selon le mode d'occupation et le coût médian du logement, ménages d'une seule personne, 2001	78
TABLEAU 35	Besoins de réparations, selon le mode d'occupation, ensemble des ménages et ménages d'une seule personne, 2001	79
TABLEAU 36	Besoins de réparations, selon le taux d'effort et le sexe, ménages d'une seule personne propriétaire, 2001	80
TABLEAU 37	Besoins de réparations, selon le taux d'effort et le sexe, ménages d'une seule personne locataire, 2001	80

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	Répartition des ménages privés selon le genre de ménage, Canada, 2001	11
GRAPHIQUE 2	Proportion des ménages d'une seule personne dans les provinces et les territoires du Canada, 2001	12
GRAPHIQUE 3	Répartition des ménages privés selon le genre de ménage, Québec, Ontario, 2001	13
GRAPHIQUE 4	Proportion des personnes vivant seules selon l'âge, ensemble du Québec, 2001	18
GRAPHIQUE 5	Proportion des personnes vivant seules selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2001	20
GRAPHIQUE 6	Répartition des ménages d'une seule personne selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2001	23
GRAPHIQUE 7	Proportion des ménages d'une seule personne selon le sexe, dans les RMR du Québec, 2001	32
GRAPHIQUE 8	Proportion des ménages d'une seule personne, dans les régions administratives du Québec, 1996, 2001.	36
GRAPHIQUE 9	Proportion des ménages d'une seule personne selon le sexe, dans les régions administratives du Québec, 2001	37
GRAPHIQUE 10	Proportion de ménages d'une seule personne selon les groupes d'âge, dans les régions administratives du Québec, 2001	38
GRAPHIQUE 11	Proportion des ménages d'une seule personne, selon le mode d'occupation, dans les régions administratives du Québec, 2001	52
GRAPHIQUE 12	Revenu médian, selon le mode d'occupation et le genre de ménage, ensemble du Québec, 2001	58
GRAPHIQUE 13	Proportion des ménages à faible revenu, ensemble des ménages et ménages d'une seule personne, 2001	60
GRAPHIQUE 14	Ménages à faible revenu, selon le mode d'occupation, ensemble des ménages et ménages d'une seule personne, 2001	61
GRAPHIQUE 15	Coût médian du logement, selon les modes d'occupation et le genre de ménage, ensemble du Québec, 2001	62
GRAPHIQUE 16	Distribution cumulative de taux d'effort des ménages locataires, selon le genre de ménage, ensemble du Québec, 2001.	64
GRAPHIQUE 17	Distribution cumulative de taux d'effort des ménages propriétaires, selon le genre de ménage, ensemble du Québec, 2001.	64

INTRODUCTION

LA SOCIÉTÉ québécoise est de plus en plus constituée d'individus isolés. Situation plutôt rare au début des années 50, alors qu'ils ne représentaient que 4,5 % des ménages, les ménages d'une seule personne représentent en 2001 près de 30 % de l'ensemble des ménages québécois. En chiffres absolus, le nombre de ménages d'une seule personne est passé de 38 640 à 880 375 en l'espace de 40 ans.

Cette situation n'est pas unique au Québec: le Canada et la majorité des pays industrialisés font face au même phénomène. Au Canada, le recensement de 2001 évalue à 25,7 %, la proportion des ménages d'une seule personne (Statistique Canada, 2002b). En France, le recensement de 1999 relève un pourcentage de 31 % pour cette catégorie de ménages (Chaleix, 2001). En Suède, les personnes seules représentent 54 % des ménages en 2000 (Jacquot, 2002). D'autres pays comme les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie voient également les ménages d'une seule personne se multiplier (Bruce, 2003). Tout comme au Québec, la croissance des ménages d'une seule personne s'est accentuée dans les pays développés à partir des années 60 et leur nombre ne cesse de croître depuis. L'augmentation du nombre des ménages d'une seule personne constitue sans contredit l'un des principaux changements des dernières décennies en ce qui concerne la situation domestique des pays développés. Nous sommes réellement devant un phénomène de société.

La présente recherche avait pour but de tracer le portrait des ménages d'une seule personne au Québec et de déterminer les enjeux et les perspectives qui peuvent découler de la croissance de ce genre de ménage et influencer sur le logement et les conditions de vie des personnes. La réalisation de cette étude a nécessité deux méthodes de cueillette de données: une recension des écrits disponibles sur le phénomène des ménages d'une seule personne et une analyse des données de recensement, principalement faite à partir de tableaux spéciaux croisés, portant sur un échantillon de 20 % des répondants, préparés pour le compte de la Société d'habitation du Québec par Statistique Canada (Deschênes et al., 2003; Forest, 1998). Les données de cette source concernent l'ensemble des ménages privés à l'exception de ceux qui vivent dans des logements de bande.

Le document comprend deux parties. La première partie porte sur les caractéristiques propres et sur la répartition géographique des ménages d'une seule personne. La deuxième partie s'intéresse à ces ménages dans leur rapport avec le logement.

La première partie comprend trois chapitres. Le premier chapitre porte sur l'évolution des ménages d'une seule personne au Québec, au Canada et en Europe. Une mise en contexte permet d'abord de saisir l'impact des différents changements sociaux qui ont eu lieu depuis les 40 dernières années sur la croissance des ménages d'une seule personne au Québec et dans les pays développés. Par la suite, nous traçons un portrait d'ensemble des ménages au Québec en ciblant plus particulièrement le développement des ménages d'une seule personne. Les statistiques issues des recensements de 2001, de 1996 et de 1961 nous permettront de suivre l'évolution de l'univers domestique québécois et de rendre compte de l'ampleur du phénomène. Nous avons pensé situer le Québec par rapport au Canada afin de déterminer dans quelle mesure le pays tout entier vit une telle révolution et, plus particulièrement, en quoi le Québec se différencie des autres provinces. Enfin, pour clore ce chapitre nous avons voulu comparer le Québec avec les pays européens. Ce choix n'est pas fortuit, car en plus d'avoir eu accès à des données et à de la littérature significative en provenance des pays européens, nous avons pu remarquer que l'univers domestique de quelques pays du Vieux Continent ressemble à celui du Québec. C'est pourquoi, tout au long de cette étude, nous mettrons en perspective des données significatives touchant le Canada, les pays européens et plus particulièrement la France.

Dans le deuxième chapitre, nous dressons un portrait sociodémographique des personnes vivant seules en intégrant les variables âge et sexe. Nous mettons en évidence les événements qui peuvent avoir une influence sur la propension des hommes et des femmes, des jeunes et des personnes âgées à vivre seuls. Ceci permet de reconnaître la période de la vie où les membres de certaines cohortes d'individus sont plus sujets à vivre seuls. Par la suite, nous nous intéressons spécifiquement à l'univers des ménages. Les tendances relevées préalablement nous aideront à mieux comprendre la répartition des individus dans l'ensemble des ménages d'une seule personne. Enfin, pour clore ce chapitre, nous évaluons jusqu'à quel point l'élément culturel joue un rôle dans la prolifération des ménages d'une seule personne.

Dans le troisième chapitre, nous examinons la répartition des ménages d'une seule personne selon plusieurs découpages territoriaux. Nous nous intéressons d'abord aux régions urbaines et aux régions rurales, puis aux six régions métropolitaines de recensement (RMR) que compte le Québec. Par la suite, nous nous penchons plus spécifiquement sur les villes de Montréal et de Québec ainsi que sur leurs arrondissements respectifs. Enfin, nous avons voulu évaluer la proportion de ménages d'une seule personne dans les 17 régions administratives (RA) que compte le Québec. Dans ces différents territoires, nous analysons la présence des ménages d'une seule personne à partir de variables sociodémographiques tels l'âge, le sexe et la région de naissance. Des comparaisons avec les statistiques issues du recensement de 1996 nous donneront la possibilité de suivre la progression du nombre de ménages d'une seule personne dans les différents territoires. Cette démarche nous permettra de déterminer en premier lieu dans quelle mesure les ménages d'une seule personne sont une réalité dans ces territoires et, en second lieu, s'il existe des préférences pour certains milieux selon que l'on soit une femme, un homme, un jeune, une personne âgée ou encore une personne immigrante.

La deuxième partie de l'étude comprend les trois chapitres qui suivent et qui portent sur les ménages dans leur rapport avec le logement. À la fin de chacun de ces chapitres, nous tirons de l'analyse un ensemble d'enjeux et de perspectives pour le logement.

Dans le quatrième chapitre, nous explorons le mode d'occupation adopté par les ménages d'une seule personne selon le territoire où ils se trouvent et selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Pour ce faire, nous reprenons les mêmes découpages territoriaux qu'au chapitre précédent.

Dans le cinquième chapitre, nous nous intéressons à ces éléments plus spécifiquement économiques de l'habitation que sont le revenu des ménages, le seuil de faible revenu, le coût du logement et enfin le taux d'effort et ce, en distinguant, comme au chapitre précédent, les ménages locataires et les ménages propriétaires. Notre analyse permet de cerner le profil des ménages d'une seule personne ayant des revenus moindres, vivant sous le seuil de faible revenu et ayant des problèmes d'accessibilité financière au logement.

Dans le sixième chapitre, nous examinons les conditions de logement des ménages d'une seule personne à partir de deux variables clés : la taille et l'état du logement des ménages propriétaires et des ménages locataires. Nous comptons établir si les ménages d'une seule personne sont bien logés et s'ils se distinguent à cet égard des autres genres de ménages.

Enfin, la conclusion résume les principales constatations de l'ensemble de l'étude et effectue la synthèse des enjeux et des perspectives dégagés dans le cours du rapport.

Les ménages d'une seule personne au Québec

FAITS SAILLANTS

Une croissance fulgurante des ménages d'une seule personne depuis les années 1960

- En 1961, on compte 7 % de ménages d'une seule personne au Québec ; en 2001, ils représentent 29,6 % des ménages.
- Par rapport à l'ensemble de la population, 12,4 % des personnes vivent seules.
- La taille des ménages diminue en partie à cause de l'augmentation du nombre des ménages d'une seule personne.
- On compte relativement plus de ménages d'une seule personne au Québec que dans les autres provinces canadiennes.

Plus de femmes que d'hommes vivent seules

- 55,6 % des personnes vivant seules sont des femmes.
- Les hommes sont majoritaires jusqu'à 50 ans.
- Les proportions de femmes ne cessent d'augmenter à partir de 50 ans.
- Chez les personnes seules immigrantes, on observe une proportion de 51 % de femmes, surtout des femmes en provenance des pays occidentaux.

Les personnes seules vivent surtout dans les centres urbains

- 86,5 % des ménages d'une seule personne vivent en région urbaine.
- On retrouve plus d'hommes seuls en région rurale, plus de femmes seules en région urbaine.
- Les jeunes et les 75 ans et plus quittent les régions rurales, au profit des régions urbaines.
- 70,2 % des ménages d'une seule personne vivent dans les six RMR et 43,5 % vivent dans les villes de Québec et de Montréal.
- Les personnes seules âgées et les personnes seules immigrantes se trouvent le plus souvent dans les arrondissements à proximité du centre-ville.

1

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

LE PREMIER chapitre nous permet de mettre en contexte l'évolution des ménages d'une seule personne au Québec. Dans la première section, nous nous intéressons aux principaux événements qui ont eu une influence sur la prolifération des ménages d'une seule personne au Québec depuis les 40 dernières années. Par la suite, nous dressons le portrait d'ensemble des ménages au Québec depuis les années 60 en nous attardant plus particulièrement au développement des ménages d'une seule personne. En troisième lieu, nous considérons l'évolution des ménages d'une seule personne au Canada et nous établissons une comparaison entre le Québec, les provinces et plus spécifiquement l'Ontario. Enfin, dans une quatrième section, nous considérons l'évolution des ménages d'une seule personne dans l'Europe des 15 et comparons le Québec avec certains pays européens.

1.1 LES CHANGEMENTS SOCIAUX QUI ONT INFLUENCÉ LA CROISSANCE DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE

Depuis les 40 dernières années, des changements sociaux ont donné une direction à l'univers domestique et ont concouru à la croissance des ménages d'une seule personne au Québec et dans l'ensemble des pays développés. Dans cette section, nous évaluons l'impact de quatre événements d'importance : la libération des mœurs qui a mené à une plus grande acceptation du divorce, l'autonomisation des femmes, le mouvement de la contre-culture et la montée de l'individualisme.

1.1.1 La Loi sur le divorce

Autrefois fortement stigmatisé, le divorce est progressivement devenu mieux accepté par la société. Dans les pays de l'Union Européenne des 15, on constate, entre 1960 et 1980, que la précocité du divorce s'accroît de 3 ans alors que la durée moyenne des mariages passe de 12,8 ans à 9,9 ans (Pennec et Véron, 1998 : 37). En France, à partir de 1975, alors qu'il peut être prononcé par consentement mutuel, le divorce augmente de 10 % à 40 % en quelques années. Depuis, le taux de divortialité n'a cessé d'augmenter. Ainsi, l'annuaire démographique 2003 du Conseil de l'Europe rapporte que l'indice conjoncturel de divortialité est de 55 % en Suède, 54 % en Belgique et de 50 % en Finlande.

Au Québec, la Loi sur le divorce, introduite en 1968 par le gouvernement fédéral, va rompre la stabilité des unions jusqu'alors remarquable. En élargissant les motifs de divorce pour y inclure le divorce « sans égard à la responsabilité », justifié par une séparation d'au moins trois ans, l'État rend les désunions beaucoup moins pénibles et répréhensibles. À partir de là, les taux de divortialité vont exploser, passant de 8 % en 1968 à 38 % en 1976. En 1987, à la suite d'une modification apportée à la Loi sur le divorce en 1986, modification qui réduisait la période de séparation minimale à un an, le taux de divortialité atteint les 45 %. C'est donc un mariage sur deux qui se termine par un divorce à cette époque. Rappelons que l'indice de 2000 montre que 51 % des mariages se terminent par un divorce ; notons que l'indice est stable autour de 50 % depuis 1987 (Duchesne, 2003a : 97).

Le divorce devient donc un choix socialement acceptable lorsque le mariage ne répond pas aux attentes, ce qui a pour effet de transformer les rapports conjugaux. Alors que durant les années 60 il n'y avait pas de salut hors du mariage, désormais, les individus ont la liberté de choisir leur mode de vie. Les structures familiales basculent et laissent apparaître une mosaïque de situations : mariage religieux, mariage civil, ou union consensuelle suivie d'un mariage, d'un divorce, d'une séparation ou d'une désunion libre, chacun pouvant être suivi ou pas de remariage, ou d'une nouvelle cohabitation (Dandurand, 1992).

1.1.2 L'affirmation des femmes

L'affirmation des femmes et leur entrée massive sur le marché du travail vont bouleverser à leur tour l'univers familial. Pour Jean-Paul Kaufmann (1999), la progression irrémédiable de l'autonomisation résidentielle est aiguillonnée par le glissement de la place des femmes dans la société. Alors que son rôle (le dévouement) en faisait la cheville ouvrière de la famille et de l'ordre privé, la femme, dans son processus d'affirmation de soi, a remis en cause les bases même de cette organisation sociale. Kaufmann explique que si une affirmation modérée soutenue par l'État et une réforme intérieure de l'institution domestique peuvent trouver à se concilier avec l'engagement-dévouement familial, une affirmation plus radicale développe une incompatibilité avec le « familialisme ». « Les femmes qui entrent avec résolution dans la trajectoire d'autonomie (en affichant une identité positive sans le secours des hommes ou en inventant de nouvelles formes de conjugalité limitée) constituent le pire des ferments révolutionnaires. » (Kaufmann, 1999 : 222).

Ce processus d'autonomisation était d'autant plus rapide lorsqu'il était soutenu par un État qui se voulait moderne. Nous verrons plus loin comment, dès 1930, la Suède a influencé le processus d'individuation résidentielle à partir de politiques favorables à l'égard des femmes. Ne pouvant compter que sur les politiques de l'État, l'accès au travail procurera aux femmes la confiance et les moyens nécessaires pour envisager autre chose que la vie à deux.

« Depuis trente ans, les femmes ont rejoint massivement le monde du travail et n'interrompent plus leur carrière pour s'occuper des enfants. Même si des inégalités subsistent dans la sphère professionnelle ou dans la répartition des tâches domestiques, les hommes et les femmes exercent aujourd'hui des fonctions moins différenciées que par le passé. Cette moindre complémentarité et cette plus grande

substituabilité entre les hommes et les femmes réduisent les gains à attendre de la vie à deux. Sous l'hypothèse que les différences entre les hommes et les femmes continueront à s'estomper, la désaffection pour la vie de couple devrait donc se poursuivre.» (Jacquot, 2002 : 2).

1.1.3 Le mouvement de la contre-culture

Les années 60 ont vu naître le mouvement de la contre-culture, qui entraîna à sa suite de larges fractions de la jeunesse. Phénomène né aux États-Unis vers le début des années 60, la contre-culture se propagea par la suite à l'Europe occidentale. Caractérisée par une opposition fondamentale à la culture et à l'idéologie dominante, la contre-culture déboucha sur de nouveaux modes de vie dont les communes, le *flower power* et la musique rock furent les principales formes d'expression. Pour les jeunes de l'époque, la vie était devenue un grand moment de créativité existentielle propice à la mise en place de nouvelles façons de vivre et d'entrer en relation. Ces expériences fort diversifiées et parfois fort surprenantes leur ont permis de s'affranchir des modèles existants et de commencer à inventer les leurs. Ce qui voulait dire ne pas s'engager trop vite, réfléchir à soi, ne pas hésiter à rompre ou à rester seul pour inventer un monde privé meilleur. Kaufmann explique que cette révolution culturelle, qui eut lieu en France à partir de 1968, fit du couple une réalité plus mouvante, vécue intensément, mais par séquences biographiques (Kaufmann, 1999 : 40).

1.1.4 La montée de l'individualisme

Désormais, la catégorie des personnes seules n'est plus constituée de veufs et de célibataires endurcis comme c'était le cas autrefois. Elle s'est enrichie de divorcés, de séparés, mais également de personnes âgées (les veuves surtout), de jeunes en quête d'autonomie et enfin de nouveaux célibataires qui, dans cette redéfinition de l'univers des familles, ont pu bénéficier d'une plus grande acceptation sociale. À la fin du xx^e siècle, la montée de l'individualisme et de la quête de soi fera en sorte de grossir leurs rangs. Ainsi pour le psychiatre Gérard Apfeldorfer, la libération des mœurs a promu le féminisme, le bonheur individuel, la réalisation de soi, et placé le sujet au centre des préoccupations sociales, au détriment de la famille et du couple. Nous sommes entrés dans une ère de la déification de l'indépendance (Apfeldorfer in Lemonnier, 2004).

Ce goût pour l'indépendance a même produit un nouveau phénomène : « la conjugalité non cohabitante ». Selon l'expression du sociologue français Martin le Gall, la conjugalité non cohabitante serait le nouveau mode de vie adopté par les couples, plutôt à l'aise financièrement, qui maintiennent une relation amoureuse stable sans vivre sous le même toit (Le Gall, 1991 in Dandurand, 1992). En plus de redéfinir la conjugalité, cette forme de vie à deux vient grossir les rangs des familles monoparentales et des ménages d'une seule personne apportant ainsi une nouvelle couleur à la palette déjà diversifiée des solos. À lui seul, ce nouveau phénomène mériterait une étude approfondie, malheureusement nous nous contenterons de mettre en garde le lecteur afin qu'il lise les statistiques en gardant en tête que l'indicateur des ménages d'une seule personne ne garantit pas nécessairement qu'une personne soit vraiment seule.

1.1.5 Un phénomène complexe et multiforme

Ces quatre événements constituent selon nous la toile de fond du phénomène qu'est l'accroissement des ménages d'une seule personne. Il va sans dire que d'autres événements ont également contribué, à des degrés divers, à augmenter le nombre de ces ménages. C'est le cas notamment de l'augmentation de l'espérance de vie, de l'instauration de l'État providence et de l'amélioration des conditions de santé. Nous aurons l'occasion d'approfondir ces divers facteurs tout au long de notre étude.

Par ailleurs, ce retour sur les événements ayant marqué les dernières décennies et sur leur impact sur la croissance des ménages d'une seule personne nous aura permis de dégager un sous-phénomène : le caractère séquentiel de la vie en solo. Il s'avère en effet que depuis les années 60, les trajectoires personnelles sont marquées par l'instabilité et le changement et ne sont plus linéaires comme c'était le cas auparavant, les individus devenant d'autant plus sujets à vivre des épisodes de vie en solitaire. Ce qui fait que si un individu vit seul à un moment donné, il est grandement possible que sa vie change quelques années plus tard, tout comme l'inverse peut s'avérer. Ainsi, lorsque nous abordons le phénomène des ménages d'une seule personne, devons-nous garder en tête que pour plusieurs d'entre eux vivre seul constitue une étape dans un parcours de vie sinueux (Kaufmann, 1999 ; Duchesne, 2003a).

1.2 ÉVOLUTION D'ENSEMBLE DES MÉNAGES AU QUÉBEC DEPUIS LES ANNÉES 60

Les changements sociaux que nous avons analysés précédemment ont eu des répercussions sur l'ensemble des ménages au Québec. Dans cette section, nous examinons comment, depuis les 40 dernières années, la population a évolué dans les ménages et comment les ménages se sont transformés.

1.2.1 L'évolution de la population dans les ménages

En 2001, on a recensé au Québec, en excluant les logements de bande, 7 079 010 individus répartis dans trois catégories de ménages privés : unifamilial, multifamilial et non familial. Rappelons qu'un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement privé. Un ménage familial est un ménage qui comprend au moins une famille de recensement, soit un couple marié ou non, avec ou sans enfants, soit un parent seul demeurant avec au moins un enfant. Un ménage multifamilial comporte plusieurs familles dans un même ménage. Enfin, un ménage non familial est constitué soit d'une personne vivant seule, soit d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement. Mentionnons que le recensement de 2001, contrairement aux précédents, inclut les couples de même sexe et les enfants faisant partie de leur ménage parmi les familles de recensement.

1.2.1.1 LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION PAR GENRE DE MÉNAGE

En 2001, 82,6% des Québécois vivent dans un ménage unifamilial tandis que 15,6% vivent dans un ménage non familial. Parmi ces derniers, 12,4% vivent dans un ménage d'une seule personne et 3,2% dans un ménage de deux personnes ou plus. Le nombre total de personnes vivant seules s'élève à 880 375 individus. Par rapport au recensement de 1996, la population se trouvant dans les ménages d'une seule personne s'est accrue de 1,4 point de pourcentage. Toujours depuis 1996, on trouve plus d'individus dans les couples sans enfants (+2,1 points de pourcentage) et dans les familles monoparentales (+0,3 point de pourcentage). Par contre, moins de Québécois se trouvent dans des couples avec enfants (-3,6 points de pourcentage).

Au recensement de 1961, 92% des individus vivaient dans des ménages familiaux et aussi peu que 83 720 individus (1,6%) vivaient dans des ménages d'une seule personne (ISQ, 2004b,c,d). Ceci vient confirmer les changements qui se sont opérés dans la société québécoise depuis le milieu des années 60.

Genre de ménage	Population dans les ménages privés				Variation 1996-2001 (points de %)
	2001		1996		
Ensemble	7 079 010	100,0 %	6 993 430	100,0 %	
Ménages unifamiliaux	5 848 600	82,6 %	5 860 820	83,8 %	-1,2
Couples sans enfants	1 491 835	21,1 %	1 332 135	19,0 %	2,0
Couples avec enfants	3 539 255	50,0 %	3 747 785	53,6 %	-3,6
Familles monoparentales	817 505	11,5 %	780 905	11,2 %	0,4
Ménages multifamiliaux	126 515	1,8 %	99 215	1,4 %	0,4
Ménages non familiaux	1 103 895	15,6 %	1 033 390	14,8 %	0,8
Ménages d'une seule personne	880 375	12,4 %	769 595	11,0 %	1,4
Ménages de deux personnes ou plus	223 525	3,2 %	263 800	3,8 %	-0,6

SOURCE : SHQ (compilations spéciales des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 1 (calculs et présentation de l'auteur). Il est à noter que les logements de bande sont toujours exclus des données de cette source.

1.2.1.2 LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON LA TAILLE DU MÉNAGE

En 2001, dans la population, 4,8% vivent dans des ménages de six personnes et plus. Par ailleurs, 27,7% vivent dans des ménages comprenant deux personnes et 12,4% des personnes vivent seules. Les deux dernières catégories représentent donc 40,1% des personnes vivant dans les ménages privés. De 1996 à 2001, on remarque des baisses en pourcentage chez les individus vivant dans les ménages de trois personnes et plus. Ces baisses varient de 0,1 point à 1,8 point. Par le jeu des vases communicants, ces pertes sont compensées par des augmentations chez les ménages de deux personnes (+2,3 points) et chez les ménages d'une seule personne (+1,4 point).

Depuis 1961, la situation des individus dans les ménages s'est radicalement transformée. À cette époque, 10 % de la population vivait dans des ménages de 10 personnes et plus et 44 % dans des ménages de six personnes et plus. Seulement 2 % de la population vivaient seuls tandis que 9 % vivaient avec une seule autre personne (Duchesne, 2003a : 22).

TABEAU 2 DISTRIBUTION DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE SELON LA TAILLE DU MÉNAGE, 1996-2001

Taille du ménage	Population dans les ménages privés				Variation 1996-2001 (points de %)
	2001		1996		
Ensemble	7 079 010	100,0 %	6 993 430	100,0 %	
1 personne	880 375	12,4 %	769 590	11,0 %	1,4
2 personnes	1 962 315	27,7 %	1 776 110	25,4 %	2,3
3 personnes	1 457 580	20,6 %	1 478 375	21,1 %	-0,5
4 personnes	1 707 880	24,1 %	1 809 260	25,9 %	-1,8
5 personnes	734 785	10,4 %	803 240	11,5 %	-1,1
6 personnes	239 785	3,4 %	246 365	3,5 %	-0,1
7 personnes ou plus	96 285	1,4 %	110 485	1,6 %	-0,2

SOURCE : SHQ (compilations spéciales des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 1 (calculs et présentation de l'auteure).

1.2.2 L'évolution des ménages

Il faut bien distinguer le pourcentage des ménages d'une seule personne par rapport à l'ensemble des ménages du pourcentage de la population représenté par les personnes qui vivent seules. On mesure la proportion des personnes habitant seules en divisant leur nombre par le total de la population. Quant à la proportion des ménages d'une seule personne, elle se mesure à partir de l'univers des ménages privés.

1.2.2.1 LES CHANGEMENTS DANS LES GENRES DE MÉNAGES

En 2001, on dénombre au Québec 2 973 920 ménages privés (en excluant les ménages vivant dans les logements de bande). Les ménages formés de couples avec enfants sont les plus nombreux avec une proportion de 30,8 % des ménages. Ils sont suivis de très près par les ménages d'une seule personne (29,6 %). Le quart des ménages est constitué de couples sans enfants et la proportion de ménages composés d'une famille monoparentale est de 10,7 %, tandis qu'un petit nombre de ménages autres sont formés de colocataires, de plusieurs familles, etc. Par rapport au recensement de 1996, on remarque pour le Québec que les couples avec enfants sont en baisse (-3,4 points de pourcentage) alors que les ménages d'une seule personne sont en croissance (+2,3 points de pourcentage).

Au cours de la dernière décennie, les ménages d'une seule personne ont augmenté de 5 % et les ménages dans lesquels on trouve un couple avec enfants ont baissé de 6 %. Les autres genres de ménages n'ont pas bougé beaucoup. Au recensement de 1961, on dénombrait 1 191 264 ménages. Parmi ceux-ci, 86 % étaient des ménages familiaux, 3 % des ménages multifamiliaux, 7 % des ménages d'une seule personne et 4 % des ménages de deux personnes ou plus (ISQ, 2004b,c,d). Depuis les années 60, les ménages composés de familles traditionnelles comprenant un couple marié avec des enfants sont en baisse alors que d'autres formules sont de plus en plus populaires. C'est le cas notamment des familles sans enfants à la maison, des ménages d'une seule personne et des ménages de deux personnes et plus.

TABEAU 3 DISTRIBUTION DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS SELON LE GENRE DE MÉNAGE, 1996-2001

Genre de ménage	Ménages privés				Variation 1996-2001 (points de %)
	2001		1996		
Ensemble	2 973 920	100,0 %	2 818 910	100,0 %	
Ménages unifamiliaux	1 966 385	66,1 %	1 910 575	67,8 %	-1,7
Couples sans enfants	732 990	24,6 %	647 320	23,0 %	1,6
Couples avec enfants	916 775	30,8 %	962 830	34,2 %	-3,4
Familles monoparentales	316 620	10,6 %	300 420	10,7 %	-0,1
Ménages multifamiliaux	24 075	0,8 %	17 955	0,6 %	0,2
Ménages non familiaux	983 465	33,1 %	890 375	31,6 %	1,5
Ménages d'une seule personne	880 375	29,6 %	769 595	27,3 %	2,3
Ménages de deux personnes ou plus	103 085	3,5 %	120 785	4,3 %	-0,8

SOURCE : SHQ (compilations spéciales des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteure).

1.2.2.2 LES CHANGEMENTS DANS LA TAILLE DES MÉNAGES

En 2001, la taille moyenne des ménages est de 2,4 personnes par ménage comparativement à une moyenne de 2,5 en 1996. Cette situation est due en grande partie à la forte proportion des ménages d'une et de deux personnes qui représentent respectivement 29,6 % et 33 % des ménages. Fait à noter, les ménages de six personnes et plus ne représentent plus que 1,8 % des ménages. Depuis 1996, les ménages d'une et de deux personnes ont augmenté respectivement de 2,3 et de 1,5 points de pourcentage. Tous les autres ménages ont vu leur proportion diminuer.

En 1961, on trouvait 25 % de ménages de six personnes et plus et aussi peu que 7 % de ménages d'une seule personne. La taille moyenne des ménages à cette époque était de 4,3 personnes (ISQ, 2004d). Une bonne partie de l'augmentation du nombre des ménages est due à la hausse des ménages d'une seule personne. Entre 1991 et 2001, on compte 230 000 ménages d'une seule personne de plus sur 344 000 ménages de plus, soit une proportion de 67 % (Duchesne, 2003a : 22).

TABLEAU 4 DISTRIBUTION DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS SELON LA TAILLE DU MÉNAGE, 1996-2001

Taille du ménage	Ménages privés				Variation 1996-2001 (points de %)
	2001		1996		
Ensemble	2 973 920	100,0 %	2 818 910	100,0 %	
1 personne	880 380	29,6 %	769 590	27,3 %	2,3
2 personnes	981 160	33,0 %	888 055	31,5 %	1,5
3 personnes	485 860	16,3 %	492 790	17,5 %	-1,2
4 personnes	426 970	14,4 %	452 315	16,0 %	-1,6
5 personnes	146 955	4,9 %	160 650	5,7 %	-0,8
6 personnes	39 965	1,3 %	41 060	1,5 %	-0,2
7 personnes ou plus	12 635	0,4 %	14 445	0,5 %	-0,1

SOURCE : SHQ (compilations spéciales des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 4 (calculs et présentation de l'auteure).

1.2.3 La poursuite des tendances

Dans les années à venir, le nombre de ménages d'une seule personne continuera de s'accroître. Selon les projections démographiques (Bruce, 2003 : 13 à 15 ; Duchesne, 2003a), de façon générale, la croissance sera plus prononcée dans les ménages non traditionnels, dont les couples sans enfants, les couples de personnes âgées, les couples homosexuels, les jeunes célibataires et les personnes âgées célibataires. La famille traditionnelle se composant d'une mère, d'un père et d'enfants ne connaîtra qu'une croissance modeste.

Les ménages non familiaux (personnes habitant seules ou avec d'autres non apparentées) ont augmenté et continueront d'augmenter plus rapidement que les ménages familiaux. Le maintien d'un taux élevé de séparation et de divorce se traduira par une augmentation du nombre et du pourcentage des familles monoparentales et de son corollaire, l'augmentation du nombre de personnes seules. L'augmentation des ménages d'une seule personne sera appuyée également par les personnes qui continueront à se marier ou à établir des unions de fait à un âge plus avancé ou qui resteront célibataires, par le fait que de plus en plus de jeunes personnes quitteront la maison familiale pour voler de leurs propres ailes, et enfin, par le vieillissement de la population.

1.3 LE QUÉBEC PAR RAPPORT AU CANADA

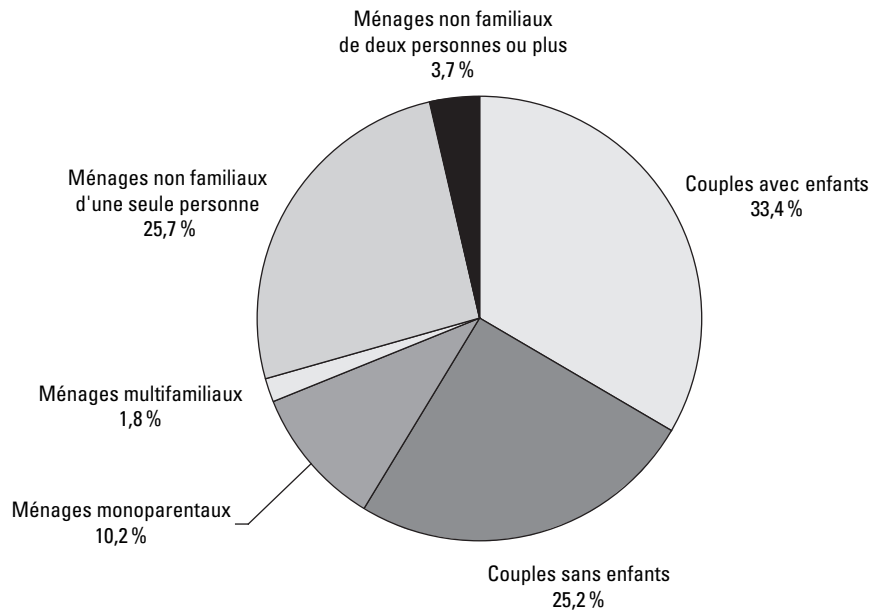
Alors que les Québécois sont plus nombreux que les Canadiens à divorcer et à demeurer célibataires, sont-ils également plus nombreux à vivre seuls? Dans cette section, nous voyons comment le Québec se distingue du Canada, des provinces et plus particulièrement de l'Ontario, au chapitre des ménages d'une seule personne.

1.3.1 Évolution des ménages d'une seule personne au Canada

Au Canada, tout comme au Québec, les ménages composés de familles traditionnelles comprenant un couple marié avec des enfants sont en baisse alors que les familles sans enfants à la maison et les ménages d'une seule personne sont en hausse. En 1971, la moitié de tous les ménages étaient des couples avec enfants, proportion qui est tombée à environ un tiers en 2001. Les ménages sans enfants, qui représentaient 22,5 % des ménages en 1971, ont vu leur proportion augmenter à 25,2 % en 2001. Quant aux ménages d'une seule personne, leur proportion a doublé en 30 ans pour atteindre 25,7 % en 2001 (SCHL, 2003a : 21).

GRAPHIQUE 1

RÉPARTITION DES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GENRE DE MÉNAGE, CANADA, 2001



SOURCE : Statistique Canada, recensement de 2001

Sans toutefois rejoindre la taille moyenne des ménages du Québec, qui est de 2,4 personnes par ménage, la taille moyenne des ménages canadiens a également fléchi. En 1961, les ménages comptaient en moyenne 3,9 personnes tandis qu'elle est de 2,6 personnes en 2001. À cet effet, mentionnons que l'on trouve en 2001 au Canada un peu plus de ménages d'une seule personne que de ménages de quatre personnes (Statistique Canada, 2002b : 6).

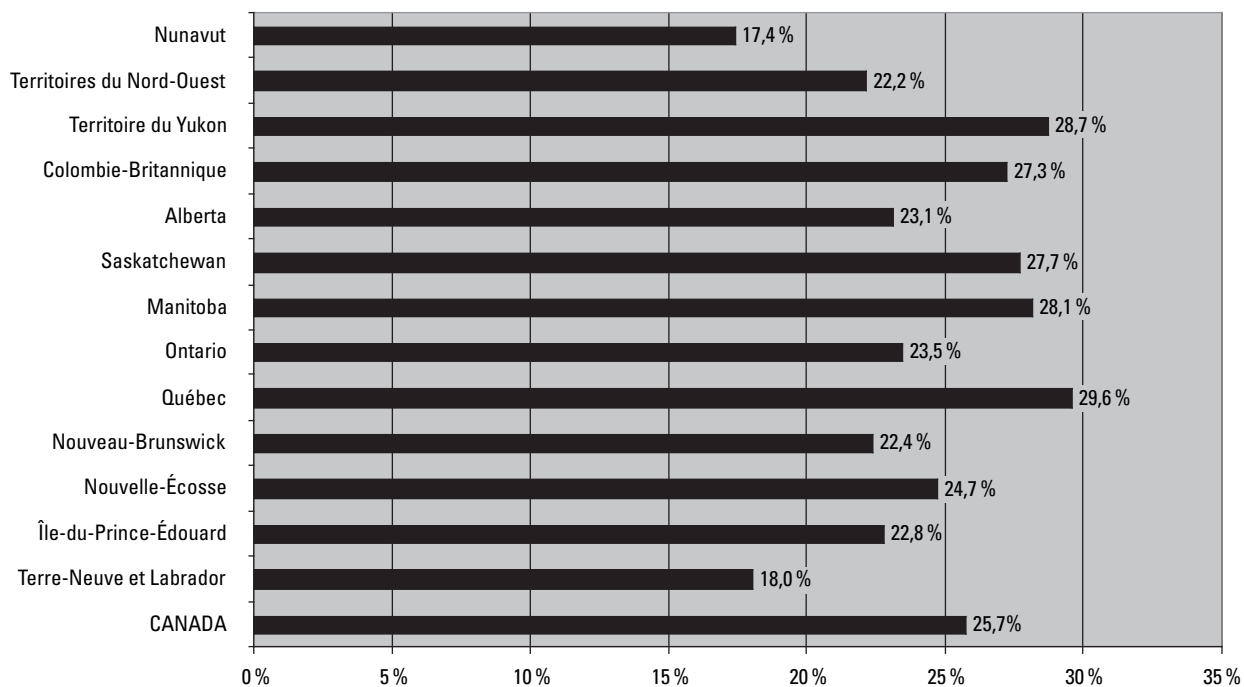
Tout comme au Québec, le nombre de ménages privés continue d'augmenter plus rapidement que la population qui y vit. À titre d'exemple, de 1996 à 2001, le nombre de ménages privés a crû de 6,9 %, alors que le nombre de personnes vivant dans ces ménages a augmenté de 4,0 % (Statistique Canada, 2002b : 5). L'accroissement des ménages de plus

petite taille constitue le principal facteur expliquant la hausse du nombre de ménages privés. Davantage de personnes vivent seules et de plus en plus de familles n'ont pas d'enfant à la maison.

1.3.2 Le Québec par rapport à l'ensemble des provinces

Si on compare la proportion des ménages d'une seule personne dans l'ensemble des provinces, on remarque que près de trois ménages sur dix sont des ménages d'une seule personne dans quatre provinces et un territoire : le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et le Yukon. C'est donc dire que la prévalence des ménages d'une seule personne est plus élevée au Québec et dans l'Ouest. Fait à noter, le Québec comptait proportionnellement plus de ménages d'une seule personne (29,6 %) que n'importe quelle autre province ou territoire.

GRAPHIQUE 2 PROPORTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE DANS LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES DU CANADA, 2001



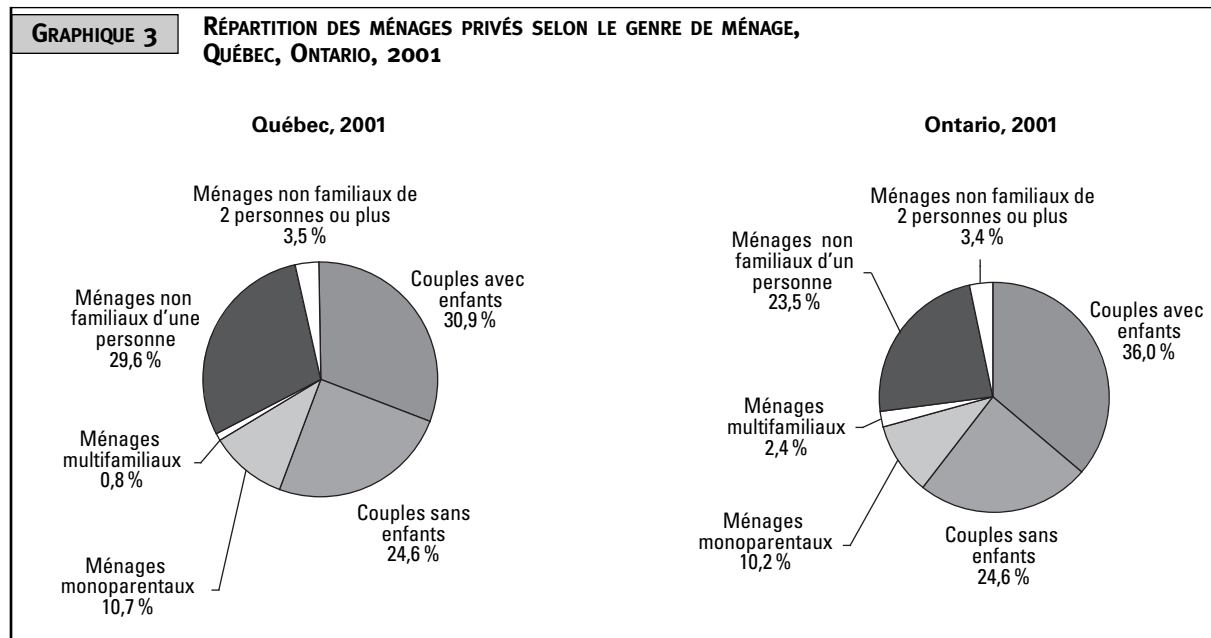
SOURCE : Statistique Canada, recensement de 2001

La province de Terre-Neuve-et-Labrador présentait, quant à elle, la plus faible proportion de ménages d'une seule personne parmi les provinces. Moins du cinquième (18 %) de l'ensemble des ménages étaient formés d'hommes ou de femmes vivant seuls dans cette province. Toutefois, malgré cette faible proportion, il s'agit tout de même du genre de ménage ayant montré la plus forte croissance dans cette province. Le nombre de ménages

d'une personne a effectivement grimpé de 26 % de 1996 à 2001, ce qui est près du double de la moyenne canadienne (14 %) (Statistique Canada, 2002b). Par ailleurs, quatre des régions métropolitaines de recensement (RMR) ayant les plus fortes proportions de personnes vivant seules se trouvaient au Québec : Sherbrooke (34 %), Trois-Rivières (33 %), Québec (32 %) et Montréal (31 %).

1.3.3 Le Québec par rapport à l'Ontario

Si l'on compare le Québec avec l'Ontario, on remarque que les ménages formés de couples avec enfants sont les plus nombreux dans les deux cas ; ils représentent 36 % des ménages en Ontario comparativement à 30,9 % au Québec.



SOURCE : Statistique Canada, recensement de 2001

Par ailleurs, la proportion des ménages d'une personne est beaucoup moindre en Ontario qu'au Québec avec des proportions respectives de 23,5 % et de 29,6 %. Dans les deux provinces, le quart des ménages est formé de couples sans enfants. La proportion des familles monoparentales est aussi semblable dans les deux provinces soit 10,2 % pour l'Ontario et 10,7 % pour le Québec. Quant aux ménages autres, ils représentent 4,3 % pour le Québec et 5,8 % pour l'Ontario.

Pour Louis Duchesne de l'ISQ (2003b), de nombreux facteurs historiques, socio-économiques et sociodémographiques sont susceptibles d'expliquer les différences observées dans la situation domestique des deux provinces voisines. Le célibat a traditionnellement été plus élevé au Québec que dans l'ensemble du Canada. Les ruptures par divorce, auparavant plus rares au Québec, y sont maintenant plus élevées qu'en Ontario. L'immigration est

plus importante en Ontario qu'au Québec et dans cette population on trouve souvent des ménages et des familles plus nombreuses. Comme l'augmentation de la population est plus forte en Ontario, la pression sur le marché des logements est aussi plus grande. Enfin, il ne faut pas oublier que la dépense des ménages pour les logements est beaucoup plus élevée en Ontario. Selon l'enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada de 2001, un ménage ontarien a dépensé en moyenne 12 900 \$ pour le logement en l'an 2000, en regard de 8 700 \$ pour le Québec. L'écart est encore plus important chez les ménages locataires, le loyer moyen étant de 57 % plus élevé en Ontario (8 000 \$) qu'au Québec (5 100 \$). Les Québécois qui le désirent peuvent donc plus facilement quitter le foyer familial ou vivre seuls.

1.4 UNE COMPARAISON ENTRE LE QUÉBEC ET L'EUROPE

Le Québec est une société nord-américaine, mais c'est aussi la principale société francophone en Amérique. Situés au carrefour de la société américaine et européenne, les Québécois peuvent parfois adopter des comportements qui s'apparentent plus aux comportements adoptés par les Européens. Dans cette section, nous voyons comment, dans le cas des ménages d'une seule personne, l'Europe et le Québec peuvent se ressembler.

Pour le sociologue Jean-Claude Kaufmann (1999), le mouvement contemporain d'autonomisation propice à la vie en solitaire provient de la Suède. Dès 1930, l'État social suédois déploie des initiatives afin que l'individu s'émancipe et assure à chacun la possibilité de définir sa propre identité. Les femmes retiennent plus particulièrement l'attention. L'État leur permet alors de ne plus dépendre d'un mari pour accéder à la définition autonome de leur identité. Cette voie dans laquelle la Suède et les autres pays scandinaves s'engagent fait en sorte de redéfinir les priorités. Désormais, l'individu passe avant la famille. « Le pivot n'est plus le *pater familias*, mais la femme fortement établie dans le monde du travail, libre de rester seule avec ses enfants ou de former un couple » (Arve-Parès, 1996 in Kaufmann, 1999 : 38). Dès lors, un vent d'autonomie souffla du nord de l'Europe, se propageant régulièrement, d'abord dans les pays centraux (Pays-Bas, Allemagne), puis dans ceux de l'Ouest (France, Grande-Bretagne), avant de buter un peu sur quelques résistances matrimoniales dans les pays catholiques du Sud (Italie, Espagne, Portugal). L'évolution était particulièrement plus rapide dans les pays où des mesures sociales avaient été prises (Kaufmann, 1999 : 39).

Pour faire écho à Kaufmann, Eurostat publiait en 2003 une étude statistique sur l'évolution des ménages de l'Union européenne des 15. On y rapporte que le phénomène le plus marquant est la progression des ménages d'une seule personne, dont le nombre a triplé entre 1961 et 1995, passant de 14 millions (15 % des ménages) à 45 millions (28 % des ménages). Les proportions de personnes seules sont plus élevées dans les États membres du nord (entre 18 % et 20 %) que dans les pays du sud et en Irlande (entre 4 % et 8 % de la population totale) (Eurostat, 2003). Dans l'univers des ménages, l'évolution des ménages d'une seule personne est aussi bien différente entre les pays du nord et du sud. En 1991, ce genre de ménages représentait 14 % des ménages au Portugal alors que leur proportion était de 40 % en Suède (Pennec et Véron, 1998 : 47).

Tout comme pour le Québec, la taille moyenne des ménages de l'Europe des 15 en 1995 est de 2,4 personnes et la croissance des ménages est due à l'augmentation des ménages d'une seule personne (Cristofari et Labarte, 2001). Les derniers recensements effectués dans divers pays européens expriment des proportions de ménages d'une seule personne qui dépassent celles du Québec. Ainsi, en 2002, la Suède se retrouve avec une proportion de 54 % de ménages d'une seule personne tandis qu'au Danemark la proportion est de 37 % en 2003 et qu'en Belgique elle est de 32,4 % pour la même année. Fait à remarquer, en France le recensement de 1999 a donné des pourcentages semblables à ceux du Québec alors que l'on trouve 32 % de ménages de couples avec enfants, 25 % de ménages de couples sans enfants, 31 % de ménages d'une seule personne, 7 % de familles monoparentales et 5 % dans la catégorie résiduelle des ménages. De plus, 12,6 % de la population vit seule comparativement à 12,4 % pour le Québec (Cristofari et Labarte, 2001). Cette ressemblance avec la France fera en sorte que nous établirons fréquemment des comparaisons entre les deux pays.

2

LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

DANS ce deuxième chapitre, nous nous penchons sur les caractéristiques démographiques et sociales des ménages d'une seule personne. Dans la première section, nous portons notre attention sur les caractéristiques propres aux personnes vivant seules. Dans la seconde section, nous nous intéressons à l'univers des ménages d'une seule personne.

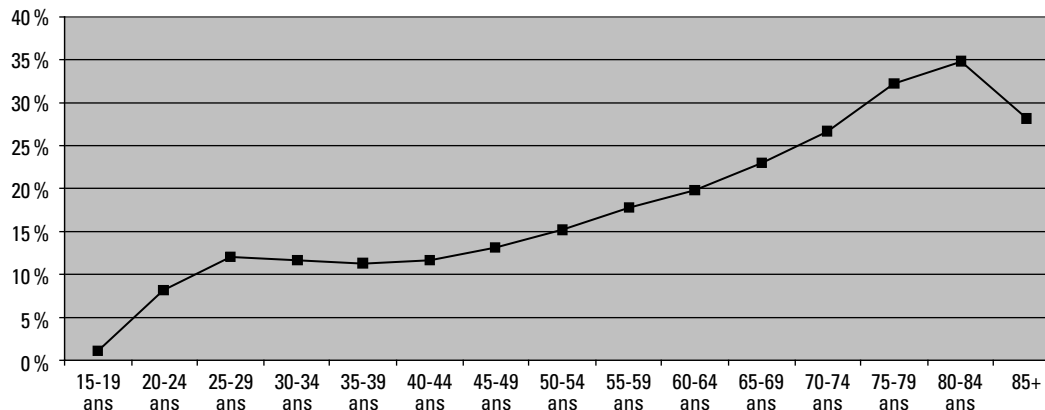
2.1 LES PERSONNES SEULES DANS LA POPULATION

En considérant les personnes seules dans l'ensemble de la population, nous serons à même de mieux saisir les différents phénomènes qui accentuent ou réduisent le nombre de personnes seules dans les différentes cohortes d'individus. Nous posons d'abord un regard sur l'âge des personnes vivant seules. Par la suite, nous mesurons les différences qui subsistent entre les hommes et les femmes vivant seuls. Rappelons qu'en 2001, au Québec, 12,4 % de la population vit seule.

2.1.1 L'âge des personnes vivant seules

À partir de 45 ans, le taux de personnes seules ne cesse d'augmenter pour atteindre un niveau impressionnant de 35 % chez les 80-84 ans.

Rappelons qu'en France, plus de la moitié des personnes seules ont plus de 60 ans. La proportion des personnes seules d'une génération donnée passe de 18 % chez les sexagénaires à 30 % chez les septuagénaires, atteignant un maximum de plus de 40 % chez les octogénaires (Chaleix, 2001).

GRAPHIQUE 4 PROPORTION DES PERSONNES VIVANT SEULES SELON L'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 3 (calculs et présentation de l'auteure).

2.1.1.1 LES FACTEURS EXPLIQUANT LA FORTE PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES

En forte croissance depuis la fin du XIX^e siècle, l'espérance de vie de la population québécoise continue d'augmenter après 1960 de façon plus modérée : les chiffres pour les hommes et les femmes sont respectivement de 67,3 et 72,8 ans en 1961 et de 72,8 et 80,3 ans en 1989 (Messier, 1981; Duchesne 1991 in Dandurand, 1992). En 2002, l'espérance de vie se situe à 81,9 ans pour les femmes et à 76,3 ans pour les hommes (ISQ, 2004). L'augmentation de l'espérance de vie a un impact certain sur l'augmentation du nombre de personnes âgées vivant seules. Plusieurs d'entre elles perdront leur partenaire ou vivront une séparation. Enfin, plusieurs personnes âgées célibataires iront grossir le nombre de personnes seules.

Par ailleurs, la disponibilité de revenus par le biais de programmes mis en place par l'État providence tels l'aide sociale, les pensions de vieillesse et le supplément de revenu garanti assurent une certaine autonomie financière aux personnes âgées et, par extension, une meilleure accessibilité au logement. Cette accessibilité au logement est d'autant plus réelle au Québec où les loyers sont encore abordables si on les compare à ceux de l'Ontario (Nobert, 2003).

Enfin, l'autonomie grandissante des personnes âgées, rendue possible par l'amélioration des conditions de santé, permet aux personnes âgées de rester plus longtemps dans leur logement et de retarder le départ en institution. Ce n'est que chez les personnes âgées de 85 ans et plus que la vie en logement collectif (au sens du recensement) devient

importante. En 2001, dans l'ensemble du Canada, c'est au Québec que l'on trouve la plus grande proportion de personnes âgées de 85 ans et plus vivant dans des établissements de soins de santé. Ainsi, plus des deux cinquièmes des femmes de ce groupe d'âge (44 %) vivaient dans ce genre d'établissement, tout comme 31 % des hommes âgés de 85 ans et plus. Les moyennes nationales étaient de 35 % pour les femmes et de 23 % pour les hommes (Statistique Canada, 2002b : 7).

2.1.1.2 LES FACTEURS EXPLIQUANT L'IMPORTANT PROPORTION DE JEUNES

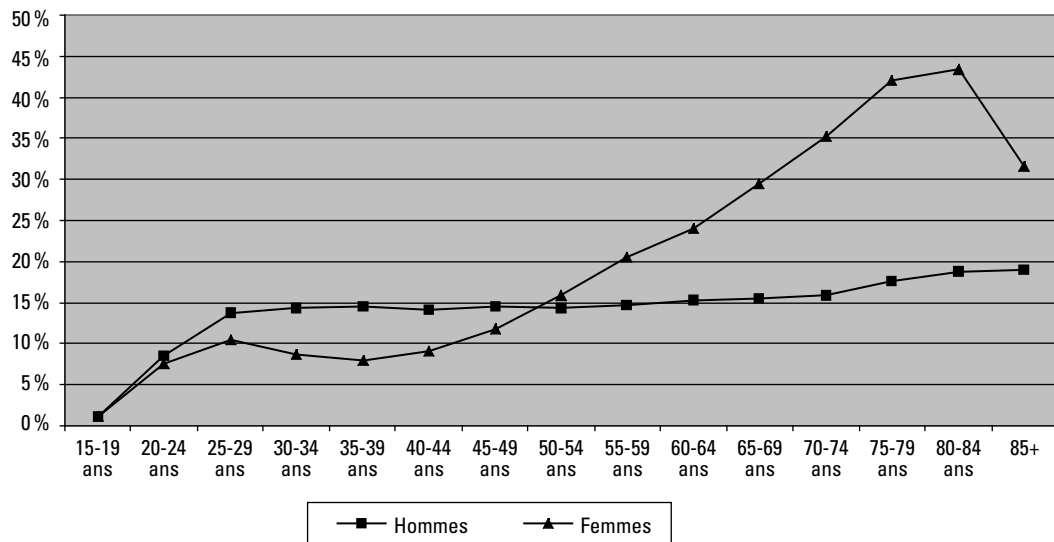
Si on regarde à nouveau la courbe, on voit qu'elle se situe à près de 12 % chez les jeunes adultes de 25-29 ans pour ensuite redescendre un peu jusque vers 40 ans. Les jeunes ne quittent plus le foyer familial pour se mettre en couple comme c'était le cas dans les années 60 et la proportion de jeunes qui vivent seuls a beaucoup augmenté. La chute de la nuptialité légale, qui a commencé au milieu des années 1970, s'est accompagnée d'une baisse importante de la vie conjugale et les jeunes vivent aujourd'hui beaucoup moins en couple qu'en 1976. Alors que 50 % des femmes de 20-24 ans étaient mariées ou vivaient en couple en 1976, leur proportion n'est plus que de 30 % en 2001. Toujours en 1976, chez les hommes de 25-29 ans, 71 % vivaient en couple comparativement à 47 % en 2001 (Duchesne, 2003a : 101-104).

Tout comme au Québec, on remarque au Canada une diminution des jeunes adultes qui vivent en couple et là aussi l'augmentation des unions libres ne compense pas la diminution des mariages. De 1981 à 2001, la proportion des hommes âgés de 20 à 24 ans faisant partie d'une union (mariage ou union libre) est passée de 27 % à 14 %. Chez les femmes, elle est passée de 46 % à 26 %. (Statistique Canada, 2002b : 9). Cette situation est vraie également pour la France alors qu'entre 1982 et 1999 la proportion des jeunes vivant seuls a presque doublé passant de 9 % à 16 %. Ainsi, avant 30 ans, un jeune sur six vit seul (Chaleix, 2001).

2.1.2 L'âge et le sexe des personnes vivant seules

En intégrant la variable sexe, nous avons remarqué des différences entre les hommes et les femmes, différences qui s'expliquent par des trajectoires de vie distinctes. D'abord, on remarque que chez les hommes âgés entre 20 et 49 ans, la proportion de personnes seules est plus importante que chez les femmes. Entre 25 et 64 ans, la proportion des hommes vivant seuls avoisine les 14 % pour ensuite augmenter jusqu'à 19 % vers 80-84 ans. Chez les femmes, les proportions sont tout à fait différentes. Plus jeunes, elles sont beaucoup moins nombreuses à vivre seules que les hommes. Vers 35-39 ans, seulement 8 % d'entre elles sont dans cette situation. C'est à partir de 40 ans que la courbe prend une tangente ascendante. Vers 50 ans, la courbe dépasse celle des hommes et atteint plus de 43 % vers 80-84 ans. Ce n'est qu'à partir de 85 ans que la courbe retombe.

GRAPHIQUE 5 PROPORTION DES PERSONNES VIVANT SEULES SELON L'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001



SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 3 (calculs et présentation de l'auteur).

Notons qu'au Canada, parmi les femmes âgées de 65 ans et plus, 36 % vivaient seules, ce qui constitue plus du double de la proportion d'hommes âgés (17 %). La majorité des hommes âgés (59 %) vivaient avec leur conjointe, comparativement à seulement 32 % des femmes âgées (Statistique Canada, 2002b : 20).

2.1.2.1 LES FACTEURS EXPLIQUANT LES DIFFÉRENTES TRAJECTOIRES DES HOMMES ET DES FEMMES

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces variations : les écarts entre les sexes dans l'espérance de vie, dans l'âge des conjoints, dans l'entrée dans une union, dans la garde des enfants après une rupture, et enfin, dans la remise en couple après une rupture (Duchesne, 2003a ; Eurostat, 2003 ; Chaleix, 2001).

a) L'espérance de vie est plus forte chez les femmes

En 2002, l'espérance de vie se situe à 81,9 ans pour les femmes et à 76,3 ans pour les hommes. Puisque la mort est inéluctable, il faut s'attendre à ce que le décès d'un conjoint dans un couple âgé où les enfants sont partis laisse le conjoint survivant seul. Le plus souvent, ce sont des femmes qui se retrouvent dans cette situation, à la fois parce qu'elles vivent plus longtemps que les hommes et parce qu'elles vivent souvent avec des conjoints plus âgés qu'elles. Au Québec, en 2001, quatre ans d'écart d'âge en moyenne séparent les conjoints (Duchesne, 2004). Mentionnons qu'en 2002, au Québec, le nombre de nouveaux veufs (issus de couples mariés légalement) s'élève à 7 937 tandis que celui des veuves est de 16 037 (Duchesne, 2003a : 96).

b) Les mises en couple plus tardives chez les hommes

Les hommes se marient plus tard que les femmes. L'âge moyen au premier mariage se situe en 2002 à 30,6 ans chez les hommes et à 28,6 ans chez les femmes. La nuptialité légale continue de chuter et les unions libres ne compensent pas totalement cette baisse. Ainsi, 15 % des hommes de 25-34 ans habitent seuls en 2001 comparativement à 4 % en 1971 (Duchesne, 2003a ; 104).

c) La garde des enfants après une rupture

Au Canada, jusqu'en 1971, la majorité des familles monoparentales avaient à leur tête un veuf ou une veuve. À partir de 1971, la majorité des familles monoparentales résultaient d'un divorce. Au Québec, avec la prolifération des ruptures d'union, apparaissent également dans le paysage familial les foyers monoparentaux. En 2001, ce genre de ménage représente 12 % de l'ensemble des ménages québécois. Rappelons que ces ménages ont à leur tête une femme huit fois sur dix. Le fait que la femme obtienne le plus souvent la garde de l'enfant après une rupture aura pour effet d'accroître la proportion d'hommes vivant seuls, du moins pendant un certain temps. Cependant, lorsque les enfants quitteront la maison à l'âge adulte, plusieurs mères qui étaient alors monoparentales iront grossir le nombre des personnes seules.

d) Les remises en couple moins fréquentes chez les femmes après une rupture

Au Québec, en 2001, on retrouvait 221 800 divorcées comparativement à 152 400 divorcés (Duchesne, 2003a : 101). Cette statistique vient rejoindre les données de l'INSEE qui rapportait qu'après un divorce ou une rupture, les hommes reprennent plus facilement une vie de couple que les femmes, souvent avec une compagne plus jeune qu'eux. « Un homme de moins de 65 ans qui connaît une rupture de sa première union a une fois et demie plus de chances qu'une femme de constituer un nouveau couple. » (Chaleix, 2001 : 4).

e) Vivre seul, une étape dans un parcours de vie sinueux

Pour le sociologue Jean-Claude Kaufmann, les pourcentages de personnes seules sont le résultat d'une coupe transversale à un moment donné. Cependant, dans le déroulement biographique, la vie en solo apparaît sous forme de séquences (plus ou moins longues et importantes) touchant désormais (à des degrés variables) l'écrasante majorité de la population. Les séquences sont une caractéristique importante qui décrit bien ce qu'est la réalité d'aujourd'hui de la vie en solo (non pas un groupe spécifique mais un moment particulier, vécu d'une façon ou d'une autre, par presque tout le monde). Aujourd'hui, alors que les séquences sont fréquentes et nombreuses, elles créent des conditions d'itinéraires biographiques dominés par l'autonomie où ce sont les brèves séquences conjugales qui deviennent l'exception (Kaufmann, 1999 : 251-252).

2.2 LES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE

Dans la deuxième section de ce chapitre, nous analysons les ménages d'une seule personne selon certaines caractéristiques démographiques. En considérant d'abord le sexe et l'âge, nous sommes en mesure de voir comment les différentes trajectoires de vie des individus, mises en lumière plus haut, se répercutent dans la formation des ménages d'une seule personne. Par la suite, en nous intéressant à la région de naissance des ménages d'une seule personne, nous évaluons jusqu'à quel point l'élément culturel peut être déterminant dans le fait de vivre seul, en considérant aussi l'influence du sexe de la personne immigrante. Rappelons qu'en 2001, les ménages d'une seule personne représentent 880 375 ménages sur un total de 2 973 920, soit une proportion de 29,6 % de l'ensemble des ménages.

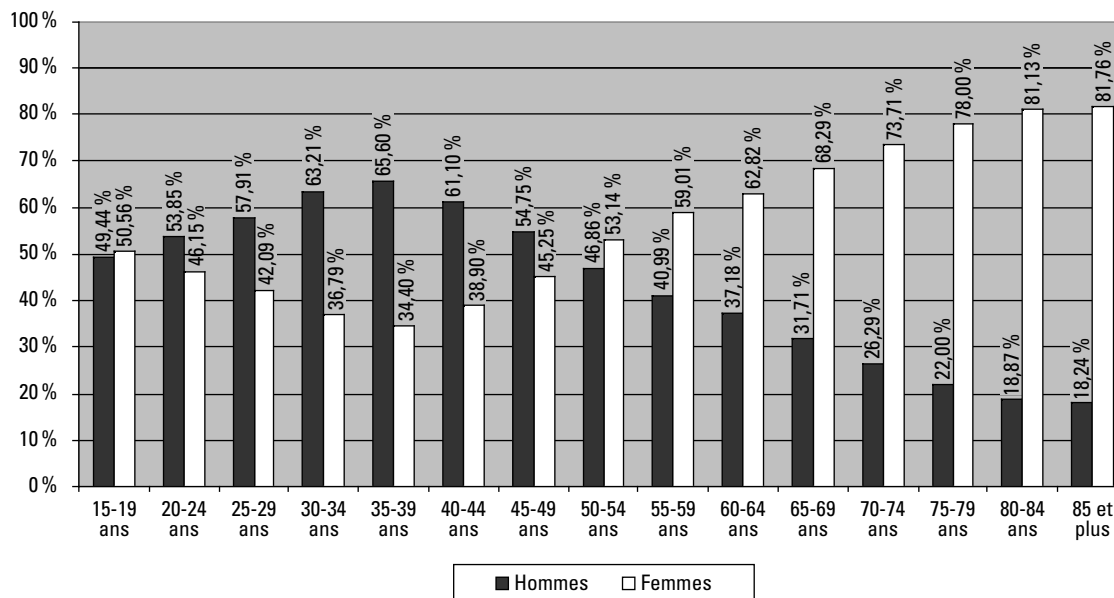
2.2.1 Les ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge

Les ménages d'une seule personne sont majoritairement féminins. En 2001, il s'agit d'une femme dans 55,6 % des cas. Fait à remarquer, cette proportion est identique à celle révélée par le recensement de 1996. Cette situation n'est pas unique au Québec. En 1995, dans tous les États membres de l'Europe des 15, les femmes sont plus nombreuses à vivre seules que les hommes (Eurostat, 2003).

En croisant l'âge et le sexe des ménages d'une seule personne, nous obtenons des situations fort contrastées. Ces situations ne devraient pas nous étonner compte tenu de ce qui a été dit plus haut sur les différences dans les trajectoires des femmes et des hommes. Les femmes seules sont relativement moins nombreuses chez les plus jeunes et deviennent davantage présentes vers la cinquantaine. Leur proportion augmente avec l'âge et chez les 80-84 ans, elles représentent plus de 80 % des ménages d'une seule personne.

À l'inverse, sauf chez les 15-19 ans, les hommes demeurent majoritaires jusqu'à la cinquantaine. Ils forment même chez les adultes dans la trentaine 65 % de l'effectif des ménages d'une seule personne. À noter que dans la plupart des États membres de l'Europe des 15, dans les tranches d'âge plus jeunes, le nombre d'hommes vivant seuls est supérieur à celui des femmes (Eurostat, 2003).

GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON L'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001



SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 4 (calculs et présentation de l'auteur).

2.2.2 Les ménages d'une seule personne selon la région de naissance

En 2001, les ménages dont le soutien est né à l'extérieur du Canada représentent 12,1 % de l'ensemble des ménages québécois. Pour l'ensemble des ménages dont la région de naissance se situe à l'extérieur du Canada, nous retrouvons 25 % de ménages d'une seule personne, comparativement à 29,6 % pour l'ensemble des ménages du Québec.

Les pourcentages de personnes vivant seules selon les régions de naissance sont les plus bas chez les ménages venant d'Asie (15,8 %), d'Europe du Sud (17,6 %) et d'Amérique latine (22,8 %). À l'inverse, les pourcentages sont les plus hauts pour l'Océanie (45 %), les États-Unis (36,4 %) et l'Europe du Nord-Ouest (34,1 %).

TABEAU 5 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON LA RÉGION DE NAISSANCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001

Région de naissance	Ensemble des ménages	Ménages d'une seule personne	
		Nombre	Pourcentage
Ensemble du Québec	2 973 920	880 375	29,6 %
À l'extérieur du Canada	360 020	90 625	25,2 %
États-Unis	14 225	5 175	36,4 %
Océanie	555	250	45,0 %
Europe du Nord-Ouest	61 720	21 060	34,1 %
Europe du Sud	66 275	11 655	17,6 %
Europe de l'Est	34 965	11 465	32,8 %
Amérique latine	23 955	5 450	22,8 %
Caraïbes	36 585	9 090	24,8 %
Asie	51 025	8 060	15,8 %
Maghreb et Moyen-Orient	56 395	13 815	24,5 %
Afrique sub-saharienne	14 325	4 610	32,2 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 23 (calculs et présentation de l'auteur).

Les plus hauts pourcentages de personnes vivant seules se trouvent dans les catégories de ménages issus de régions qui connaissent déjà une forte proportion de ménages d'une seule personne et où cette formule fait de plus en plus partie des mœurs. À l'inverse, les taux les plus faibles se trouvent dans les catégories de ménages originaires de régions où les valeurs familiales sont très importantes, où le rôle de la mère est fortement valorisé et, enfin, où les pressions sociales et religieuses sont très fortes.

2.2.2.1 LA VARIABILITÉ SELON LE SEXE

En intégrant le sexe, nous constatons que les femmes sont majoritaires (51,0 %) pour l'ensemble des ménages dont la région de naissance se situe à l'extérieur du Canada. Elles sont toutefois minoritaires parmi les ménages d'une seule personne originaires de l'Asie (45,5 %), de l'Amérique latine (43,6 %), de la région du Maghreb et du Moyen-Orient (36,6 %), ainsi que de l'Afrique (29,6 %), qui sont des régions où l'on trouve les taux les plus bas de personnes vivant seules et où les règles sociales jouent encore un rôle déterminant.

TABEAU 6 **DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE
SELON LA RÉGION DE NAISSANCE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001**

Région de naissance	Ménages d'une seule personne	Hommes		Femmes	
Ensemble du Québec	880 380	390 960	44,4 %	489 415	55,6 %
À l'extérieur du Canada	90 625	44 385	49,0 %	46 240	51,0 %
États-Unis	5 175	2 115	40,9 %	3 060	59,1 %
Océanie	250	110	44,0 %	140	56,0 %
Europe	44 175	18 760	42,5 %	25 415	57,5 %
Europe du Nord-Ouest	21 060	9 340	44,3 %	11 720	55,7 %
Europe du Sud	11 655	4 640	39,8 %	7 015	60,2 %
Europe de l'Est	11 465	4 780	41,7 %	6 680	58,3 %
Amérique latine	5 450	3 075	56,4 %	2 375	43,6 %
Caraïbes	9 090	3 925	43,2 %	5 170	56,9 %
Asie	8 060	4 395	54,5 %	3 670	45,5 %
Maghreb et Moyen-Orient	13 815	8 765	63,4 %	5 050	36,6 %
Afrique sub-saharienne	4 610	3 245	70,4 %	1 365	29,6 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 23 (calculs et présentation de l'auteur).

2.2.2.2 L'IMPACT DES FACTEURS CULTURELS

Ces résultats confirment que des facteurs culturels peuvent influencer de façon importante sur la propension à former des ménages d'une seule personne. Une étude plus approfondie de cet aspect devrait intégrer la considération d'autres variables, telles que l'âge et la période d'immigration, ce qui toutefois débordait du cadre des données disponibles pour la présente étude. Il serait notamment intéressant d'intégrer la variable âge afin de déterminer si, comme pour l'ensemble des ménages québécois, ce sont chez les jeunes hommes et chez les femmes plus âgées que l'on retrouve la plus forte majorité de ménages d'une seule personne immigrante.

3

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE

DANS ce chapitre, nous explorons la répartition géographique des ménages d'une seule personne et nous évaluons les préférences des ménages pour certains milieux selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Dans la première section, nous nous intéressons aux régions urbaines et aux régions rurales. Dans la deuxième section, nous portons notre attention sur les six régions métropolitaines de recensement (RMR) que compte le Québec. Par la suite, dans la troisième section, nous nous penchons plus spécifiquement sur les villes de Montréal et de Québec ainsi que sur leurs arrondissements respectifs. Enfin, dans la quatrième section, nous faisons un bref survol des 17 régions administratives (RA) du Québec.

3.1 RÉGIONS URBAINES ET RÉGIONS RURALES

Dans cette section, nous évaluons la répartition des ménages d'une seule personne dans les régions urbaines et les régions rurales, selon la définition du recensement (Statistique Canada, 2002a : 302). Plus particulièrement, nous mettons en perspective, dans chacun de ces milieux, la répartition des ménages d'une seule personne selon l'âge et selon le sexe.

3.1.1 La répartition des ménages d'une seule personne dans les régions urbaines et les régions rurales

Nous avons déjà mentionné plus haut qu'en Europe le mouvement d'autonomisation des résidences s'est propagé du nord vers le sud. Ajoutons que cette révolution s'est faite également des villes vers les campagnes. Le bouleversement industriel du XIX^e siècle avait, en effet, dirigé vers la ville une armée de nouveaux célibataires en quête de travail. Aujourd'hui, cette prédominance des personnes seules dans les villes s'avère encore. En région rurale, la croissance des ménages d'une seule personne se fait de façon beaucoup moins rapide que dans les villes et ces ménages sont surtout composés de personnes âgées (Kaufmann, 1999). En France, en 1990, les ménages d'une seule personne représentaient 25,1 % des ménages dans les communes de plus de 100 000 habitants, comparativement à 18,2 % dans les communes de moins de 10 000 habitants (Kaufmann, 1999). En Suisse, en 2000, on trouve dans les zones urbaines 37,4 % de ménages d'une seule personne tandis qu'en zone rurale, ils représentent 28,5 % des ménages (République et Canton du Jura, Bureau de la statistique, 2003).

Les ménages d'une seule personne représentent un phénomène urbain et le Québec en est un bon exemple alors que 761 600 (86,5 %) des ménages de ce type se trouvent en région urbaine. Cependant, les ménages d'une seule personne sont quand même une réalité dans les régions rurales où, en 2001, ils représentent 22,1 % des ménages. Ils ont également une propension à s'accroître, faisant ainsi la démonstration que les régions rurales suivent la tendance amorcée en région urbaine. En région rurale, entre 1996 et 2001, la part des ménages d'une seule personne a augmenté de 2,8 points de pourcentage.

TABEAU 7 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE, RÉGIONS URBAINES, RÉGIONS RURALES, 1996 ET 2001

Territoire	2001			1996			Variation 1996-2001 (en points de %)
	Ensemble des ménages	Ménages d'une seule personne		Ensemble des ménages	Ménages d'une seule personne		
Ensemble du Québec	2 973 920	880 375	29,6 %	2 818 910	769 595	27,3 %	2,3 %
Ensemble des régions urbaines du Québec	2 435 815	761 600	31,3 %	2 269 160	663 705	29,2 %	2,1 %
Ensemble des régions rurales du Québec	538 110	118 775	22,1 %	549 740	105 890	19,3 %	2,8 %

SOURCE : SHQ (compilations spéciales des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

3.1.2 La répartition des ménages d'une seule personne selon l'âge et le sexe

En région rurale, les ménages de 55 ans et plus représentent 50,7 % de l'ensemble des ménages d'une seule personne comparativement à 46,3 % en région urbaine. Les 75-84 ans représentent, quant à eux, 11,3 % des ménages alors que les 85 ans et plus ne représentent que 2,6 % des ménages.

À partir de 75 ans, les personnes vivant seules sont plus fortement représentées en région urbaine qu'en région rurale. Ceci peut s'expliquer par le fait que les collectivités rurales ayant des marchés de l'habitation limités, les personnes vieillissantes se trouvent le plus souvent dans des centres de retraités ou dans des appartements situés dans les centres urbains (SCHL, 2003c).

En région urbaine, 12 % des personnes vivant seules ont moins de 30 ans comparativement à 7 % en région rurale. En analysant les données relatives à la population des personnes seules, nous avons pu remarquer qu'en région rurale, entre 1996 et 2001, il y a eu une baisse des jeunes vivant seuls chez les 15-30 ans (environ un millier). À contrario, en région urbaine, le nombre de jeunes vivant seuls augmente durant la même période de 10 000 individus environ. Ces chiffres confirmeraient une tendance qui existe depuis quelques années à l'effet que les jeunes des régions éloignées migrent vers les grands centres (André, 2003).

TABEAU 8 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE
SELON L'ÂGE, RÉGIONS URBAINES, RÉGIONS RURALES, 2001

Âge du soutien	Ensemble des régions urbaines du Québec		Ensemble des régions rurales du Québec	
	761 600	100,0 %	118 775	100,0 %
Ensemble				
15-24 ans	43 640	5,7 %	3 280	2,8 %
25-29 ans	52 180	6,9 %	5 165	4,3 %
30-34 ans	52 335	6,9 %	6 275	5,3 %
35-44 ans	126 510	16,6 %	19 980	16,8 %
45-54 ans	134 680	17,7 %	23 875	20,1 %
55-64 ans	120 075	15,8 %	23 215	19,5 %
65-74 ans	115 330	15,1 %	20 455	17,2 %
75-84 ans	93 100	12,2 %	13 470	11,3 %
85 ans et plus	23 760	3,1 %	3 070	2,6 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

En intégrant la variable sexe, nous constatons que les hommes seuls sont plus largement représentés en région rurale (57,6 %), appuyant la thèse voulant que les hommes en âge de se mettre en couple aient désormais de plus en plus de difficulté à trouver une compagne en région rurale. De récentes statistiques sur les célibataires en région rurale sont très éloquentes à ce sujet. Ainsi, la proportion des célibataires augmente beaucoup plus vite chez les agriculteurs québécois que dans le reste de la population de la province ; près d'un agriculteur sur cinq est célibataire. Chez les jeunes producteurs, le nombre de célibataires a triplé depuis 30 ans et ils sont passés de 12 % en 1971 à 35 % en 2001 (Turbide, 2004). En région rurale, chez les plus jeunes, notons le gros contraste au niveau des proportions entre les hommes et les femmes. Chez les 25-29 ans et chez les 30-34 ans vivant seuls, par exemple, les proportions d'hommes atteignent respectivement 73,7 % et 76,8 %.

Par contre, en région urbaine, les femmes seules sont majoritaires avec une proportion de 57,7 %, proportion qui acquiert d'autant plus d'importance puisque 86,5 % des ménages d'une seule personne se trouvent en région urbaine. Ces contrastes entre les régions urbaines et les régions rurales nous amènent à poser l'hypothèse que les femmes seules se sentent plus à l'aise dans les zones plus urbanisées.

TABEAU 9 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON L'ÂGE ET LE SEXE, RÉGIONS URBAINES, RÉGIONS RURALES, 2001

Âge du soutien	Régions urbaines			Régions rurales		
	Ménages d'une seule personne	Hommes	Femmes	Ménages d'une seule personne	Hommes	Femmes
Ensemble	761 600	42,3%	57,7%	118 775	57,6%	42,4%
15-24 ans	43 635	52,1%	47,9%	3 270	69,7%	30,4%
25-29 ans	52 175	56,3%	43,7%	5 165	73,7%	26,3%
30-34 ans	52 335	61,6%	38,4%	6 270	76,8%	23,2%
35-44 ans	126 510	61,2%	38,8%	19 980	76,4%	23,6%
45-54 ans	134 675	48,1%	51,9%	23 875	65,6%	34,4%
55-64 ans	120 070	36,1%	63,9%	23 215	55,3%	44,7%
65-74 ans	115 330	26,5%	73,5%	20 460	42,7%	57,3%
75-84 ans	93 095	19,2%	80,8%	13 470	31,3%	68,7%
85 ans et plus	23 760	17,1%	82,9%	3 070	26,9%	73,1%

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

3.2 LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT

Dans cette section, nous évaluons la répartition des ménages d'une seule personne dans les six RMR. Plus particulièrement, nous mettons en perspective la répartition des ménages d'une seule personne selon le sexe et selon l'âge dans les six RMR.

Les régions métropolitaines de recensement (RMR) sont composées d'une très grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées banlieues urbaines et rurales) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants. Au Québec, en 2001, 4 728 080 personnes vivent dans les six RMR, ce qui représente 67 % de la population du Québec, et la concentration va en augmentant puisque la proportion était de 63 % en 1981. La RMR de Montréal est la plus peuplée avec 3 369 810 habitants, ce qui représente 48 % de la population du Québec. Elle est suivie par la RMR de Québec qui regroupe 9,4 % de la population.

3.2.1 La répartition des ménages d'une seule personne dans les six RMR

En 2001, les six RMR abritaient 618 170 ménages d'une seule personne, soit 70 % de l'ensemble des ménages de ce type. Contrairement à ce que l'on serait porté à croire, la RMR de Montréal n'abrite pas la plus forte proportion de ménages d'une seule personne, même si elle affiche un taux de 30,9 %. Elle est devancée par les RMR de Sherbrooke (33,7 %), de Trois-Rivières (32,9 %) et de Québec (32,3 %).

TABLEAU 10 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE DANS LES RMR DU QUÉBEC, 1996 ET 2001

Territoire	2001			1996			Variation 1996-2001 (en points de %)
	Ensemble des ménages	Ménages d'une seule personne		Ensemble des ménages	Ménages d'une seule personne		
Ensemble du Québec	2 973 920	880 375	29,6 %	2 818 910	769 595	27,3 %	2,3
Gatineau	103 440	27 090	26,2 %	94 590	21 475	22,7 %	3,5
Montréal	1 417 365	437 500	30,9 %	1 341 275	392 435	29,3 %	1,6
Québec	295 085	95 395	32,3 %	275 935	80 860	29,3 %	3,0
Saguenay	62 200	16 235	26,1 %	59 935	13 355	22,3 %	3,8
Sherbrooke	66 285	22 370	33,7 %	60 855	18 870	31,0 %	2,7
Trois-Rivières	59 580	19 580	32,9 %	57 660	17 135	29,7 %	3,1

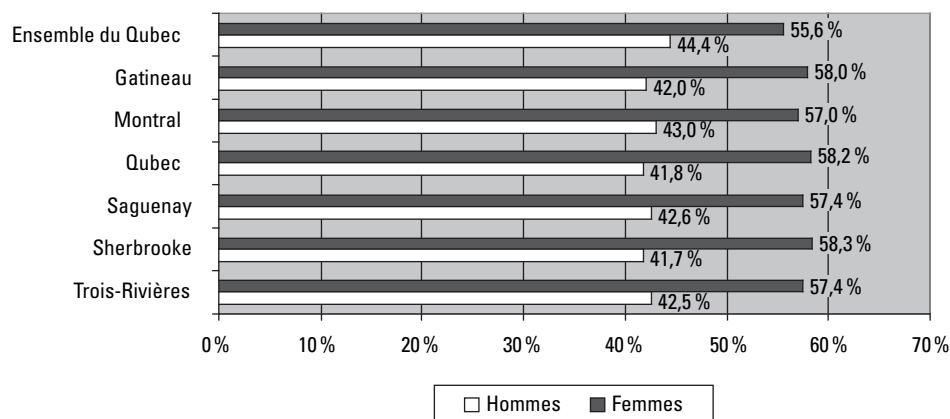
SOURCE : SHQ (compilations spéciales des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 4 (calculs et présentation de l'auteure).

Le tableau 10 révèle une nette concentration des ménages d'une seule personne dans les centres métropolitains à forte croissance. En effet, près de 50 % de ces ménages se trouvent sur le territoire de la RMR de Montréal. La RMR de Québec en abrite, quant à elle, 10,8 %. Cette concentration nous rappelle que les ménages d'une seule personne sont en grande partie le produit des grandes villes qui ont attiré vers elles de nouveaux célibataires en quête de travail depuis la fin du XIXe siècle. À titre comparatif, mentionnons qu'en Belgique, en 2003, 50 % des ménages d'une seule personne se trouvaient dans la région de Bruxelles-Capitale (INS de la Belgique, 2003).

Entre 1996 et 2001, les RMR qui ont vu leur proportion de ménages d'une seule personne augmenter le plus sont la RMR de Saguenay (3,8 points de pourcentage), celle de Gatineau (3,5 points de pourcentage) et celle de Trois-Rivières (3,2 points de pourcentage). Rappelons que les RMR de Saguenay et de Trois-Rivières sont les deux seules RMR qui ont vu leur population diminuer entre 1996 et 2001, tandis que leurs nombres de ménages augmentaient.

3.2.2 La répartition des ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge

L'attrait que constituent les grandes régions urbaines pour les femmes se précise de plus en plus. Si dans l'ensemble du Québec les femmes représentent 55,6 % des ménages d'une seule personne, les proportions affichées par les RMR vont au-delà, atteignant 58,3 % pour la RMR de Sherbrooke et 57,0 % pour la RMR de Montréal.

GRAPHIQUE 7 RÉPARTITION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON LE SEXE, DANS LES RMR DU QUÉBEC, 2001

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

En évaluant la répartition des ménages à partir de la variable âge, nous pouvons remarquer que, dans l'ensemble des RMR, les proportions de personnes seules de 65 ans et plus oscillent entre 28 % et 32 %. Avec des taux de 32 % et 31,1 %, les RMR de Saguenay et de Trois-Rivières affichent les plus fortes proportions de ménages d'une seule personne âgée de 65 ans et plus. Mentionnons que dans la population, en 2001, ces deux RMR obtiennent les plus fortes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 15,1 % pour la RMR de Trois-Rivières et 13,9 % pour la RMR de Saguenay, qui se trouve *ex æquo* avec la RMR de Montréal. Enfin, il appert que les jeunes préfèrent les grands centres, que ce soit pour les études ou pour le travail. On les trouve largement représentés dans la RMR de Sherbrooke (16,3 %), dans la RMR de Gatineau (13,9 %) et dans celle de Montréal (13,0 %)

TABLEAU 11 RÉPARTITION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON L'ÂGE, DANS LES RMR DU QUÉBEC, 2001

Territoire	Ensemble	15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Ensemble du Québec	880 375	11,8 %	23,3 %	34,3 %	30,6 %
Gatineau	27 090	13,9 %	27,1 %	35,5 %	23,5 %
Montréal	437 500	13,0 %	25,0 %	32,2 %	29,8 %
Québec	95 395	12,2 %	22,9 %	36,0 %	28,9 %
Saguenay	16 235	9,9 %	20,6 %	37,4 %	32,0 %
Sherbrooke	22 370	16,3 %	21,4 %	34,4 %	27,9 %
Trois-Rivières	19 580	11,5 %	21,4 %	36,0 %	31,1 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

3.3 LES VILLES DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC

Dans cette section, nous évaluons la répartition des ménages d'une seule personne dans les villes de Montréal et de Québec¹. Par la suite, nous évaluons la répartition des ménages d'une seule personne dans les arrondissements de Montréal et de Québec. Enfin, nous jetons un regard sur la répartition des ménages d'une seule personne immigrante dans les arrondissements de Montréal.

3.3.1 La répartition des ménages d'une seule personne dans les villes de Montréal et de Québec

La « grande ville » est un endroit attrayant pour bien des individus et surtout pour les personnes seules qui peuvent y trouver tout ce qu'il faut pour rendre leur vie agréable. Les célibataires sont d'ailleurs reconnus comme les grands animateurs de la ville. Ils sont moins bien organisés dans leurs intérieurs que les personnes mariées, alors ils sortent et font la fête. À eux les restos, les bistrotts, les expos, les concerts, les discothèques (Lamourée, 2003 *in* Lemonnier, 2003).

En 2001, les villes de Montréal et de Québec abritaient sur leur territoire respectivement 303 275 et 79 600 ménages d'une seule personne en nombre absolu. Ceci équivaut à près de 44 % de l'ensemble des ménages d'une seule personne. En 2001, des 805 595 ménages présents sur le territoire de Montréal, les ménages d'une seule personne forment la catégorie de ménage la plus largement représentée avec une proportion de 37,7 %. À ce chapitre, Montréal se situe entre Vancouver et Winnipeg qui présentent respectivement des proportions de ménages d'une seule personne de 38,8 % et 31,2 %. Tant pour les villes de Montréal et de Québec, certains arrondissements se démarquent alors qu'ils présentent de fortes proportions de ménages d'une seule personne.²

3.3.2 La répartition des ménages d'une seule personne dans les arrondissements de Montréal et de Québec

Dans la ville de Montréal, certains arrondissements retiennent notre attention. C'est le cas notamment de l'arrondissement Ville-Marie qui affiche un taux de ménages d'une seule personne équivalant à 54,6 %. À noter que cet arrondissement est celui où l'on trouve la plus forte concentration d'emplois avec 25,7 % de l'emploi total de la ville de Montréal (Ville de Montréal, 2001). Les arrondissements Plateau Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie s'inscrivent également en tête du classement avec des proportions respectives de 52,5 % et 47,1 %. En fait, les sept arrondissements qui présentent la part de ménages d'une seule personne la plus élevée se situent tous autour du centre-ville de Montréal.

1. Il est à noter que les découpages territoriaux des villes de Montréal et de Québec auxquels il est fait référence sont ceux qui existaient au moment de l'étude, soit en 2004.

2. Voir en annexe au tableau 1.1 la proportion des ménages d'une seule personne dans tous les arrondissements (2004) de Montréal et de Québec.

Dans la ville de Montréal, en plus de cette correspondance avec le centre-ville et l'effervescence économique que l'on y trouve, une autre correspondance peut être faite avec l'âge des personnes seules. En effet, parmi les ménages comprenant une personne, il s'agit dans 30 % des cas de personnes de 65 ans et plus. D'ailleurs, la correspondance entre le classement de la part des ménages d'une seule personne et celui de la part des personnes de 65 ans et plus qui vivent seules est frappante. Sur les dix arrondissements qui ont les parts les plus élevées, neuf se trouvent dans les deux classements. De plus, pour les quatre les plus élevés (Ville-Marie, Plateau Mont-Royal, Rosemont–La Petite-Patrie et Sud-Ouest), le positionnement est le même. On remarque que ce sont dans les arrondissements de la périphérie que l'on trouve les taux les plus faibles de personnes de 65 ans et plus qui vivent seules (Ville de Montréal, 2003).

Dans la ville de Québec, les ménages d'une seule personne se concentrent également dans le centre-ville ou à proximité. Les arrondissements de La Cité et Limoilou affichent les plus fortes proportions de ménages d'une seule personne sur leur territoire, soit respectivement 57,8 % et 48,2 %. En plus de se situer au cœur du milieu des affaires, l'arrondissement La Cité comprend dans sa population une forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (22 %). L'arrondissement de Limoilou, situé à proximité du centre-ville, affiche de son côté une proportion de 19 % de personnes âgées de 65 ans et plus. Tout comme pour les arrondissements de Montréal, où l'on trouve les plus fortes proportions de ménages d'une seule personne, l'attrait du centre-ville et le vieillissement de la population influent sur la création de ménages d'une seule personne.

3.3.3 La répartition des ménages d'une seule personne immigrante dans les arrondissements de Montréal

La Ville de Montréal à elle seule compte 69 785 ménages d'une seule personne immigrante, ce qui équivaut à une proportion de 77 % de l'ensemble de ces ménages au Québec. Or, on observe que les membres de nombreux groupes d'immigrants préfèrent habiter à proximité d'une famille étendue. Ils préfèrent également les quartiers à proximité des écoles offrant des cours de langue et les quartiers à proximité des établissements culturels et des associations religieuses pertinentes (Bruce, 2003 : 41). Les statistiques confirment d'ailleurs qu'à Montréal, il existe des concentrations d'immigrants dans certains arrondissements, soit Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Ville-Marie, Saint-Laurent et Ahuntsic–Cartierville.

Les ménages d'une seule personne immigrante auraient tendance à s'installer également dans ces milieux. Le tableau 1.2, en annexe, donne le nombre et le pourcentage de ménages d'une seule personne dans l'ensemble des ménages soutenus par un immigrant dans les arrondissements de Montréal. Il appert que les arrondissements où l'on trouve le plus de personnes immigrantes vivant seules sont Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (13 000), Plateau Mont-Royal (7 035), Villeray–St-Michel–Parc-Extension (7 265), Ville-Marie (6 285), Ahuntsic–Cartierville (5 745), Rosemont–La Petite-Patrie (4 125). Ces arrondissements regroupent un total de 43 455 ménages, soit 62,2 % de l'ensemble des ménages d'une seule personne

immigrante vivant à Montréal. Les plus fortes proportions de ces ménages se trouvent dans les arrondissements Ville-Marie (47,9%), Plateau Mont-Royal (47,6%) et Rosemont–La Petite-Patrie (33,1%). Rappelons que ces trois arrondissements présentent les plus fortes proportions de ménages d'une seule personne dans l'ensemble des ménages d'une seule personne situés sur le territoire montréalais. Pour les ménages soutenus par un immigrant comme pour l'ensemble des ménages montréalais, règle générale, les proportions les plus faibles de ménages d'une seule personne sont enregistrées dans les arrondissements les plus éloignés du centre de la ville.

3.4 LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

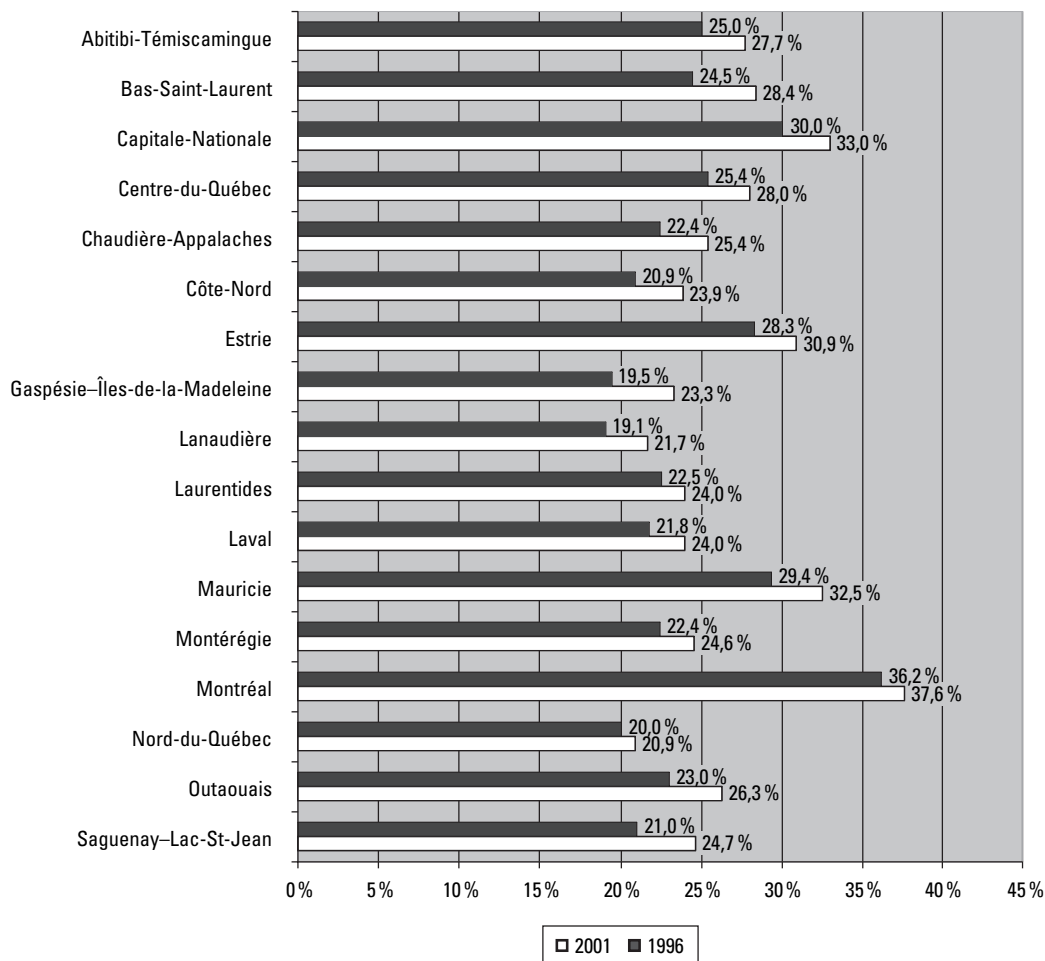
Dans cette section, nous évaluons la répartition des ménages d'une seule personne dans les 17 régions administratives (RA) du Québec; plus particulièrement, nous mettons en perspective la répartition des ménages d'une seule personne selon le sexe et selon l'âge. Même si ces découpages administratifs ne sont pas significatifs en ce qui touche le degré d'urbanisation, leur examen nous permet de conclure que l'on trouve des ménages d'une seule personne dans l'ensemble du territoire québécois, mais que des différences subsistent entre les régions administratives.

3.4.1 La répartition des ménages d'une seule personne dans les RA

En 2001, les plus fortes proportions de ménages d'une seule personne se trouvent dans les RA correspondant aux grands centres comme la RA de Montréal (37,6%), la Capitale-Nationale (33,0%) et la Mauricie (32,5%), tandis que les plus faibles proportions se trouvent généralement dans les RA plus éloignées des grands centres, telles que le Nord-du-Québec (20,9%) et la Côte-Nord (23,9%).

Le graphique 8 nous permet de voir que toutes les RA ont vu leur proportion de ménages d'une seule personne augmenter entre 1996 et 2001, mais à des degrés divers. Les RA qui ont vu leur proportion de ménages d'une seule personne s'accroître le plus durant cette période sont la RA Bas-Saint-Laurent (+3,9 points de pourcentage), la RA Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,8 points de pourcentage) et la RA Saguenay–Lac-Saint-Jean (+3,7 points de pourcentage). Mentionnons que, sauf pour la RA Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ces RA ont vu leur population diminuer et le nombre de leurs ménages augmenter. Par ailleurs, les RA qui ont connu la plus faible augmentation de ménages d'une seule personne se trouvent toutes, sauf la RA du Nord-du-Québec, dans le périmètre de la RMR de Montréal. Or, la RMR de Montréal affiche une proportion de 31% de jeunes âgés entre 0 et 24 ans. C'est cette forte présence de jeunes qui limite la croissance de ménages d'une seule personne.

GRAPHIQUE 8 PROPORTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE
DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 1996-2001

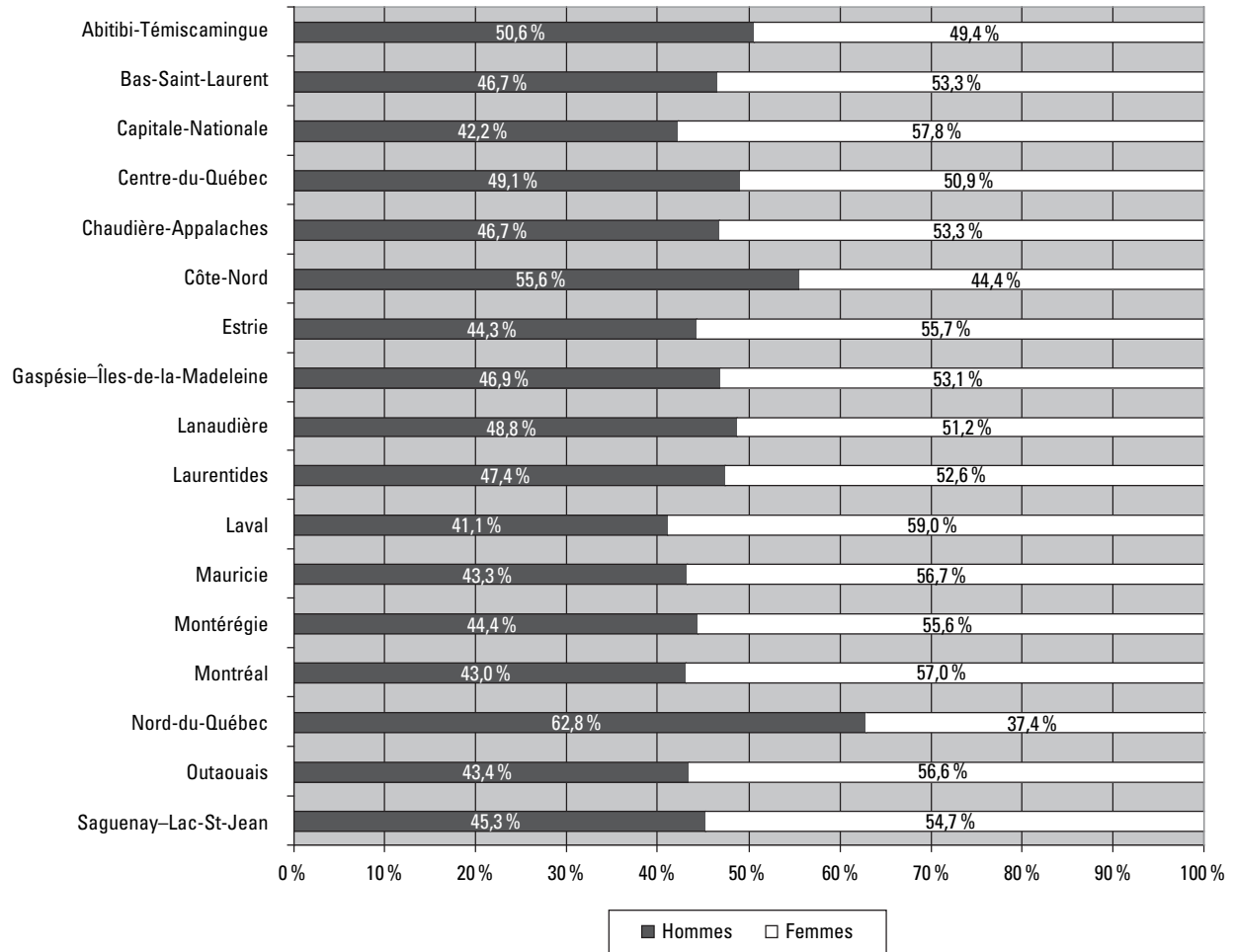


SOURCE : SHQ (compilations spéciales des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

3.4.2 La répartition des ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge

L'examen de la répartition des ménages d'une seule personne selon le sexe dans les régions administratives du Québec nous en dit beaucoup sur les préférences des femmes vivant seules. Dans l'ensemble des RA, la proportion de femmes seules est supérieure à celle des hommes seuls, sauf pour les RA d'Abitibi-Témiscamingue (49,4 %), de la Côte-Nord (44,4 %) et du Nord-du-Québec (37,4 %), soit des régions qui sont éloignées des grands centres. Les RA où les proportions de femmes sont les plus fortes sont les RA de Laval (59 %), de la Capitale-Nationale (57,8 %) et de Montréal (57 %), soit des RA à forte concentration urbaine. Ceci vient confirmer ce qui était ressorti précédemment, à savoir que les femmes préfèrent les zones plus urbaines.

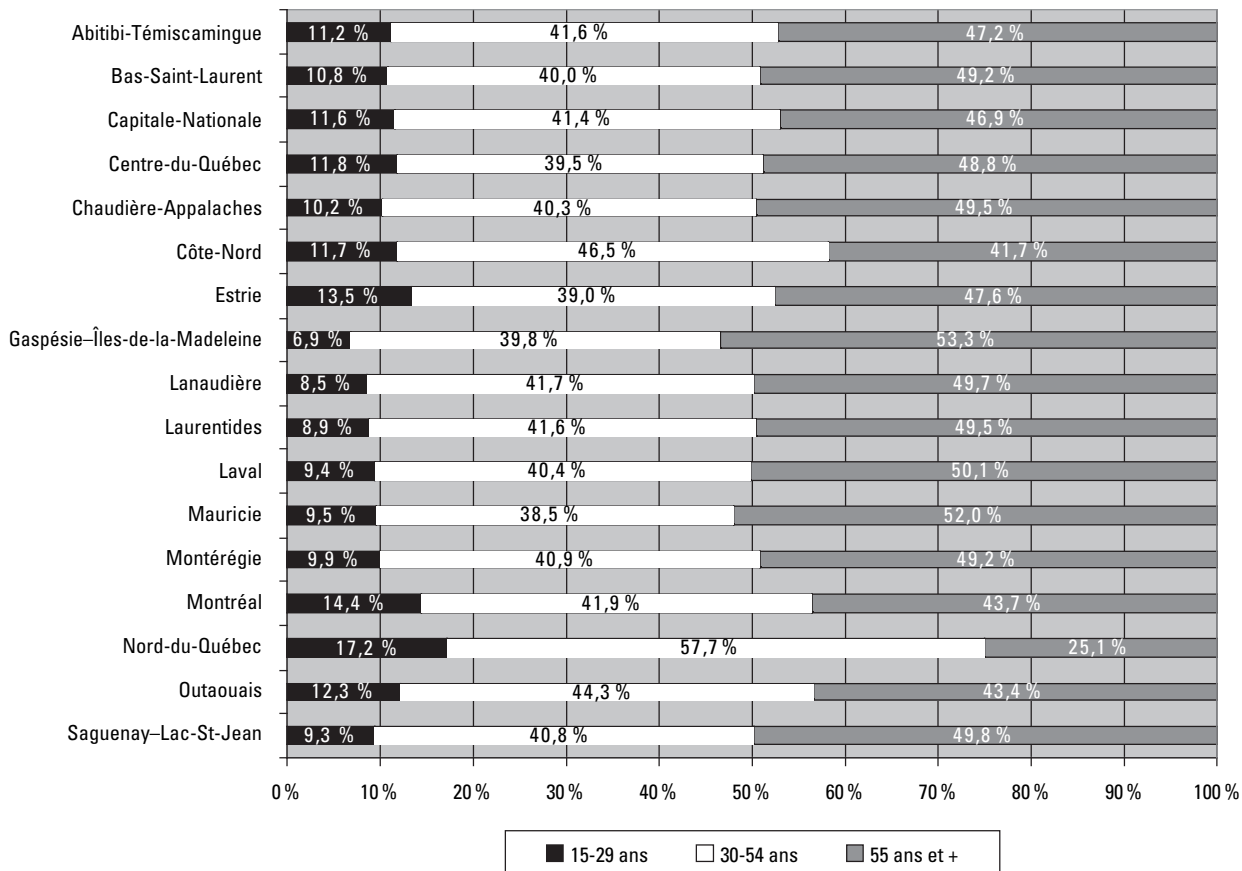
GRAPHIQUE 9 PROPORTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON LE SEXE, DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 2001



SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

La répartition des ménages d'une seule personne par groupe d'âge fait surtout ressortir les fortes proportions de ménages d'une seule personne chez les 55 ans et plus dans la plupart des régions. Sauf pour le Nord-du-Québec, la Côte-Nord et l'Outaouais, les 55 ans et plus sont plus fortement représentés que les autres groupes d'âge. Notons en particulier les proportions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (53,3%), et de la Mauricie (52%) montrant que la majorité des personnes vivant seules dans ces régions ont 55 ans et plus.

GRAPHIQUE 10 PROPORTION DE MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON LES GROUPES D'ÂGE, DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 2001



SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

Dans la population, la part des 65 ans et plus varie de 4,4 % dans le Nord-du-Québec à 16,5 % dans la région de la Mauricie. Les régions de Montréal, du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, du Centre-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de l'Estrie affichent des proportions de personnes de 65 ans et plus supérieures à la moyenne québécoise (13,3 %). La proportion des ménages d'une seule personne âgée de 55 ans et plus est, en quelque sorte, un reflet du vieillissement des populations de ces régions. N'avons-nous pas démontré à la section 2.1 qu'à partir de 45 ans, les taux de personnes seules ne cessent d'augmenter dans la population pour atteindre 35 % vers les 80-84 ans ?

Les conditions de logement des ménages d'une seule personne

FAITS SAILLANTS

Les personnes seules plus souvent locataires

- Si, en 2001, 66,6 % des ménages d'une seule personne sont locataires, on constate tout de même un accroissement de la proportion de personnes seules propriétaires depuis 1996.
- Les femmes prédominent, tant chez les locataires que chez les propriétaires.
- Dans les RMR, on trouve surtout des femmes et des personnes de 45 ans et plus, tant chez les locataires que chez les propriétaires.
- Plus on se rapproche du centre-ville de Montréal et de Québec, plus la proportion de locataires augmente.

Des problèmes d'accessibilité financière au logement

- Le revenu médian des personnes vivant seules est plus faible que pour l'ensemble des ménages.
- Leur coût médian de logement est aussi plus faible que pour l'ensemble des ménages.
- Les ménages d'une seule personne ont des taux d'effort plus élevés que les autres genres de ménages ; les propriétaires s'en tirent mieux que les locataires.
- On observe plus de problèmes d'accessibilité financière chez les femmes, de même que chez les locataires de 45 ans et plus.

Les ménages d'une seule personne, aussi bien logés que l'ensemble des ménages

- 76,2 % des personnes seules propriétaires habitent des cinq pièces et plus.
- 65,4 % des locataires habitent des trois pièces ou des quatre pièces ; 7,7 % d'entre eux habitent des logements de une ou deux pièces.
- Plus le revenu augmente, plus la taille du logement augmente.
- Chez les ménages d'une seule personne, 7,4 % des logements nécessitent des réparations majeures ; dans l'ensemble des ménages, la proportion est de 7,7 %.

4

LE MODE D'OCCUPATION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE

DANS le quatrième chapitre, nous explorons le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne selon le territoire où ils se trouvent et selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Dans la première section, nous nous intéressons à l'ensemble du Québec. Dans la deuxième section, nous nous attardons aux régions urbaines et aux régions rurales. Dans la troisième section, nous explorons les six RMR du Québec. Dans la quatrième section, nous posons un regard sur les villes de Montréal et de Québec ainsi que sur leurs arrondissements respectifs. Dans la cinquième section, nous survolons les régions administratives. À la suite de notre analyse, nous nous penchons, dans la sixième section, sur les enjeux et les perspectives qui nous apparaissent les plus immédiats en matière de logement.

4.1 LE MODE D'OCCUPATION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE DANS L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Le mode d'occupation des ménages peut être déterminé par un ensemble de facteurs sociodémographiques et économiques. Une comparaison entre les ménages d'une seule personne et les autres genres de ménages dans l'ensemble du Québec nous permet de reconnaître si le fait de vivre seul est déterminant dans le mode d'occupation privilégié par le ménage. Par la suite, nous évaluons l'impact de facteurs sociodémographiques tels l'âge, le sexe et la région de naissance sur le mode d'occupation des ménages d'une seule personne.

4.1.1 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne par rapport aux autres genres de ménages

Selon le recensement de 2001, les couples sont beaucoup plus susceptibles que les familles monoparentales et les personnes seules de posséder leur propre logement. Parmi les familles avec enfants, une proportion de 79,4% est propriétaire tandis que, chez les familles sans enfants, la proportion est de 69,9%. «La perception d'un double revenu d'emploi et la demande pour un logement adapté à cette étape du cycle de la vie des ménages expliquent ce choix de consommation» (Nobert, 2003: 8). Chez les ménages monoparentaux, la proportion de locataires est de 55,6% et chez les ménages d'une seule

personne, elle se situe à 66,6%. À l'inverse des couples, les ménages à revenu unique auraient plus de difficulté à accéder à la propriété. Si l'on tient compte du fait qu'en 2001 le taux de propriété est de 58% au Québec, ces deux catégories de ménages se situent sous la moyenne québécoise en ce qui a trait à l'accès à la propriété.

TABEAU 12 RÉPARTITION DES MÉNAGES, SELON LE GENRE ET LE MODE D'OCCUPATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001

Genre de ménage	Ensemble	Locataires		Propriétaires	
Ensemble	2 973 920	1 249 460	42,0 %	1 724 465	58,0 %
Ménages unifamiliaux	1 966 385	584 900	29,7 %	1 381 485	70,3 %
Couples sans enfants	732 990	220 300	30,1 %	512 685	69,9 %
Couples avec enfants	916 780	188 430	20,6 %	728 345	79,4 %
Familles monoparentales	316 620	176 170	55,6 %	140 455	44,4 %
Ménages multifamiliaux	24 075	6 450	26,8 %	17 625	73,2 %
Ménages non familiaux	983 465	658 110	66,9 %	325 355	33,1 %
Ménages d'une seule personne	880 375	586 000	66,6 %	294 375	33,4 %
Ménages de deux personnes ou plus	103 085	72 110	70,0 %	30 975	30,0 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

Mentionnons qu'entre 1996 et 2001, les ménages d'une seule personne locataire se sont accrus de 8% tandis que, du côté des propriétaires, la croissance a été de 29%. Cette croissance des ménages propriétaires est due en grande partie à la forte présence des baby-boomers maintenant âgés entre la fin trentaine et la fin cinquantaine. À ces âges, la probabilité d'être propriétaire est fortement accentuée. En 2001, chez les 45 à 54 ans, 42,8% des nouveaux ménages (34 910 en nombre absolu) sont des ménages d'une seule personne. Parmi ces nouveaux ménages, 15 990 sont des propriétaires. Entre 1996 et 2001, on assiste chez les 35 à 44 ans à une forte augmentation de ménages d'une seule personne, soit 9 310 en nombre absolu. Or, parmi ces ménages, 7 495 ménages sont propriétaires. Par ailleurs, il n'y a pas que l'impact des baby-boomers qui a concouru à augmenter le nombre de propriétaires chez les ménages d'une seule personne. La bonne conjoncture économique qui prévaut depuis 1996 a grandement facilité les choses.

4.1.2 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge

Chez les ménages d'une seule personne propriétaire, on trouve le plus souvent des femmes (53,5%). Chez les ménages locataires, les femmes s'imposent également dans une proportion de 56,6%. Chez les femmes, les plus fortes proportions de ménages propriétaires se trouvent chez les 55-84 ans, contrairement aux hommes qui affichent les plus fortes proportions chez les 35-54 ans. Dans l'ensemble des propriétaires, jusqu'à l'âge de 54 ans, les taux de propriétaires sont supérieurs chez les hommes aux taux présentés par les femmes. À partir de 55 ans, ce sont les femmes qui affichent les taux de propriétaires les plus forts. Toutes proportions gardées, la situation est la même chez les ménages locataires.

TABEAU 13 MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE, SELON LE MODE D'OCCUPATION, L'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001

Âge	Locataires				Propriétaires					
	Ensemble	Hommes		Femmes		Ensemble	Hommes		Femmes	
Ensemble	586 000	254 330	100,0 %	331 665	100,0 %	294 375	136 625	100,0 %	157 755	100,0 %
15-24 ans	43 495	22 615	8,9 %	20 880	6,3 %	3 415	2 420	1,8 %	995	0,6 %
25-29 ans	49 280	27 535	10,8 %	21 740	6,6 %	8 065	5 670	4,2 %	2 395	1,5 %
30-34 ans	45 600	27 695	10,9 %	17 905	5,4 %	13 010	9 345	6,8 %	3 660	2,3 %
35-44 ans	99 590	60 485	23,8 %	39 100	11,8 %	46 890	32 180	23,6 %	14 715	9,4 %
45-54 ans	99 655	48 715	19,2 %	50 940	15,4 %	58 895	31 740	23,3 %	27 160	17,2 %
55-64 ans	84 215	32 030	12,6 %	52 185	15,7 %	59 075	24 190	17,8 %	34 885	22,1 %
65-74 ans	78 130	20 850	8,2 %	57 280	17,3 %	57 655	18 480	13,5 %	39 175	24,8 %
75-84 ans	67 080	11 610	4,6 %	55 465	16,7 %	39 495	10 500	7,7 %	28 995	18,4 %
85 ans et plus	18 970	2 800	1,1 %	16 170	4,9 %	7 860	2 100	1,5 %	5 765	3,7 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

4.1.3 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne immigrante

La plupart des ménages d'une seule personne immigrante sont locataires (73,5 %). Ce sont chez les ménages issus d'Europe (37,6 %) et des États-Unis (32,6 %) que l'on trouve la plus forte proportion de propriétaires. À contrario, les plus faibles proportions de ménages propriétaires sont issus de l'Afrique sub-saharienne (0,05 %), de l'Amérique latine (8,9 %) et des Caraïbes (14,8 %). Ces propriétaires sont le plus souvent des femmes (60,4 %). Deux régions affichent des proportions plus fortes d'hommes seuls propriétaires : le Maghreb et le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne. Les plus fortes proportions de ménages propriétaires féminins se trouvent chez les ménages issus de l'Europe de l'Est (66,8 %), de l'Europe du Sud (66,6 %) et des Caraïbes (66,4 %). Par contre, chez les locataires, les hommes affichent la plus forte proportion de ménages (52,3 %). Ils sont le plus souvent locataires lorsqu'ils sont issus de l'Afrique sub-saharienne (70,9 %), du Maghreb et du Moyen-Orient (65,9 %), de l'Amérique latine (57,3 %) et de l'Asie (55,9 %). Rappelons que les personnes vivant seules issues de ces quatre régions sont le plus souvent des hommes.

TABEAU 14 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE, SELON LA RÉGION DE NAISSANCE, LE MODE D'OCCUPATION ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001

Région de naissance	Locataires			Propriétaires		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble du Québec	585 995	43,4 %	56,6 %	294 380	46,4 %	53,6 %
À l'extérieur du Canada	66 675	52,3 %	47,7 %	23 950	39,6 %	60,4 %
États-Unis	3 480	40,7 %	59,3 %	1 690	41,4 %	58,9 %
Océanie	155	45,2 %	54,8 %	95	47,4 %	52,6 %
Europe du Nord-Ouest	13 675	45,3 %	54,7 %	7 390	42,6 %	57,4 %
Europe du Sud	6 065	45,8 %	54,2 %	5 590	33,3 %	66,6 %
Europe de l'Est	7 785	45,7 %	54,3 %	3 675	33,2 %	66,8 %
Amérique latine	4 960	57,3 %	42,7 %	490	48,0 %	52,0 %
Caraïbes	7 740	44,8 %	55,1 %	1 355	33,2 %	66,4 %
Asie	6 900	55,9 %	44,1 %	1 165	45,9 %	54,5 %
Maghreb et Moyen-Orient	11 575	65,9 %	34,1 %	2 240	50,4 %	49,6 %
Afrique sub-saharienne	4 345	70,9 %	29,0 %	265	60,4 %	39,6 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 23 (calculs et présentation de l'auteur).

4.2 LE MODE D'OCCUPATION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE EN RÉGION URBAINE ET EN RÉGION RURALE

Dans cette section, nous portons notre attention sur le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne selon que l'on soit en région urbaine ou en région rurale, selon la définition du recensement (Statistique Canada, 2002 a : 302). Nous examinons également la variabilité du mode d'occupation en fonction de l'âge et du sexe du ménage.

4.2.1 Le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne

En région urbaine, la proportion des ménages d'une seule personne locataire (72,2 %) est supérieure à celle des ménages propriétaires (27,8 %). En nombre absolu, cela donne 549 290 ménages locataires et 212 315 ménages propriétaires. À noter que l'ensemble des ménages en région urbaine a accès à la propriété dans une proportion de 52,7 %. La forte proportion de ménages d'une seule personne locataire pourrait s'expliquer par le fait que ces ménages ont plus de difficulté à assumer les coûts d'une maison ou qu'ils ne veulent tout simplement pas accéder à la propriété lorsqu'ils sont plus âgés à cause des responsabilités que cela comporte.

Contrairement à cela, en région rurale, la proportion des ménages d'une seule personne propriétaire (69,1 %) est supérieure à celle des locataires (30,9 %). En nombre absolu, cela équivaut à 82 065 ménages propriétaires et 36 705 ménages locataires. Rappelons que l'ensemble des ménages en région rurale opte pour la propriété dans une proportion de 83,0 %. Même si les ménages d'une seule personne sont moins nombreux

à avoir accès à la propriété que l'ensemble des ménages, ils sont tout de même plus nombreux que les ménages locataires. Si on compare les régions rurales et les régions urbaines, on remarque que les proportions sont inversées et que les proportions de locataires sont si faibles en région rurale qu'elles font ressortir la rareté des logements locatifs.

En région rurale, entre 1996 et 2001, la proportion des ménages d'une seule personne propriétaire est passée de 64,8% à 69,1% tandis que, du côté des locataires, elle a reculé de 36,2% à 30,9%. Durant la même période, la population vivant en région urbaine s'est accrue de 3,8% tandis qu'en région rurale elle a diminué de 8%. Ces statistiques mettent en lumière une problématique qui a été soulevée dans un rapport de recherche de la SCHL à l'effet qu'un bon nombre des collectivités en décroissance connaissent une réduction de l'investissement dans le logement. Le logement locatif est particulièrement sensible à la décroissance démographique et ces centres sont souvent confrontés à une pénurie de logements locatifs abordables et de qualité convenable pour les personnes habitant les petites collectivités (Bruce, 2003).

4.2.2 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne en région urbaine, selon le sexe et l'âge

Chez les locataires urbains, les femmes sont majoritaires dans une proportion de 58%. Chez les femmes seules locataires, les 55 ans et plus représentent 54,4% des ménages. Du côté des hommes locataires, c'est tout le contraire alors que les moins de 55 ans sont majoritaires avec une proportion de 73,7%. Chez les propriétaires, là encore, les femmes sont plus nombreuses avec une proportion de 58,7%. Les 55 ans et plus représentent 68,1% de l'ensemble des ménages féminins d'une seule personne tandis que du côté des hommes, la proportion est plus forte chez les moins de 55 ans (60,8%).

4.2.3 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne en région rurale, selon le sexe et l'âge

Dans les régions rurales, chez les ménages d'une seule personne locataire, la proportion de femmes (47,4%) est inférieure à celle des hommes. Chez les propriétaires, les ménages féminins sont encore moins représentés alors qu'ils affichent une proportion de 40,1%. Par contre, chez les locataires, les femmes représentent 64% des ménages de 55 ans et plus tandis que, chez les propriétaires, elles atteignent une proportion de 52,4%. Chez les femmes locataires, les plus fortes concentrations de ménages se trouvent chez les femmes âgées de 55 à 74 ans (24,4%) tandis que chez les hommes locataires, les proportions les plus fortes se situent chez les 35 à 54 ans (44,3%). Chez les femmes propriétaires, les plus fortes concentrations de ménages se trouvent chez les 55 à 74 ans (49%) tandis que chez les hommes, les plus fortes concentrations se trouvent chez les 35 à 54 ans (43,5%).

TABLEAU 15 MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE EN RÉGION URBAINE, SELON LE MODE D'OCCUPATION, L'ÂGE ET LE SEXE, 2001

Âge	Locataires				Propriétaires					
	Ensemble	Hommes		Femmes		Ensemble	Hommes		Femmes	
Ensemble	549 290	235 025	100,0%	314 265	100,0%	212 315	87 510	100,0%	124 805	100,0%
15-24 ans	41 195	21 160	9,0%	20 035	6,4%	2 440	1 595	1,8%	845	0,7%
25-34 ans	89 360	51 410	21,9%	37 950	12,1%	15 165	10 220	11,6%	4 945	4,0%
35-44 ans	92 715	55 705	23,7%	37 010	11,8%	33 790	21 700	24,8%	12 090	9,7%
45-54 ans	93 025	44 950	19,1%	48 075	15,3%	41 650	19 845	22,7%	21 805	17,5%
55-64 ans	78 545	29 340	12,5%	49 205	15,7%	41 530	14 050	16,0%	27 480	22,0%
65-74 ans	73 385	19 105	8,1%	54 280	17,3%	41 940	11 495	13,1%	30 445	24,4%
75-79 ans	37 185	6 820	2,9%	30 365	9,7%	18 875	4 600	5,3%	14 275	11,4%
80-84 ans	25 920	3 930	1,7%	21 990	7,0%	11 120	2 545	2,9%	8 575	6,9%
85 ans et plus	17 965	2 610	1,1%	15 355	4,9%	5 795	1 465	1,7%	4 330	3,5%

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

TABLEAU 16 MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE EN RÉGION RURALE, SELON LE MODE D'OCCUPATION, L'ÂGE ET LE SEXE, 2001

Âge	Locataires				Propriétaires					
	Ensemble	Hommes		Femmes		Ensemble	Hommes		Femmes	
Ensemble	36 705	19 305	100,0%	17 400	100,0%	82 065	49 120	100,0%	32 945	100,0%
15-24 ans	2 300	1 450	7,5%	850	4,9%	975	825	1,7%	150	0,5%
25-34 ans	5 525	3 825	19,8%	1 700	9,8%	5 910	4 800	9,8%	1 110	3,4%
35-44 ans	6 875	4 790	24,8%	2 085	12,0%	13 105	10 475	21,3%	2 630	8,0%
45-54 ans	6 625	3 765	19,5%	2 860	16,4%	17 250	11 890	24,2%	5 360	16,3%
55-64 ans	5 660	2 680	13,9%	2 980	17,2%	17 540	10 145	20,7%	7 395	22,4%
65-74 ans	4 740	1 745	9,1%	2 995	17,2%	15 715	6 980	14,2%	8 735	26,6%
75-79 ans	2 320	585	3,0%	1 735	10,0%	5 740	2 100	4,3%	3 640	11,0%
80-84 ans	1 650	270	1,4%	1 380	7,9%	3 760	1 260	2,6%	2 500	7,6%
85 ans et plus	1 000	190	1,0%	810	4,7%	2 070	635	1,3%	1 435	4,4%

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

4.3 LE MODE D'OCCUPATION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE DANS LES RMR

Dans cette section, nous étudions le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne dans les RMR. Nous examinons également la variabilité du mode d'occupation en fonction de l'âge et du sexe du ménage

4.3.1 Le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne dans les RMR

Toutes les RMR affichent de fortes proportions de ménages d'une seule personne locataire. Il n'y a que la RMR de Gatineau (62,1%) et la RMR de Saguenay (66,4%) qui affichent des proportions moindres que celle de l'ensemble du Québec (66,6%). Les RMR de Montréal et de Sherbrooke affichent les plus hauts taux avec des proportions semblables de 73,9%.

Territoire	Ensemble	Locataires		Propriétaires	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ensemble du Québec	880 375	586 000	66,6 %	294 375	33,4 %
Gatineau	27 090	16 810	62,1 %	10 280	37,9 %
Montréal	437 500	323 205	73,9 %	114 300	26,1 %
Québec	95 395	66 170	69,4 %	29 230	30,6 %
Saguenay	16 235	10 780	66,4 %	5 455	33,6 %
Sherbrooke	22 370	16 540	73,9 %	5 830	26,1 %
Trois-Rivières	19 580	13 530	69,1 %	6 045	30,9 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

4.3.2 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne selon le sexe

Dans l'ensemble des RMR, chez les ménages d'une seule personne locataire, les proportions de femmes dépassent largement celles des hommes. Seule la RMR de Montréal (56,1%) affiche une proportion légèrement moindre que celle de l'ensemble du Québec (56,6%).

Territoire	Locataires			Propriétaires		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble du Québec	586 000	43,4 %	56,6 %	294 375	46,4 %	53,6 %
Gatineau	16 810	42,3 %	57,7 %	10 280	41,5 %	58,5 %
Montréal	323 205	43,9 %	56,1 %	114 300	40,6 %	59,4 %
Québec	66 170	41,1 %	58,9 %	29 230	43,5 %	56,5 %
Saguenay	10 780	40,4 %	59,6 %	5 455	46,8 %	53,1 %
Sherbrooke	16 540	40,7 %	59,3 %	5 830	44,3 %	55,8 %
Trois-Rivières	13 530	40,3 %	59,7 %	6 045	47,6 %	52,4 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Chez les ménages propriétaires, les femmes sont également majoritaires. Dans ce cas, c'est la RMR de Montréal qui affiche la plus forte proportion de femmes (59,4 %). La RMR de Trois-Rivières avec 52,4 % et celle de Saguenay avec 53,1 % affichent quant à elles des proportions inférieures à celles de l'ensemble du Québec.

4.3.3 La variabilité des ménages d'une seule personne locataire selon l'âge

Dans toutes les RMR, plus de la moitié des ménages d'une seule personne locataire ont plus de 45 ans. Les RMR affichant les taux les plus élevés sont la RMR de Saguenay (65,3 %) et la RMR de Trois-Rivières (63,1 %). Dans toutes les RMR, la catégorie des 65 ans et plus est moins représentée que celle des 45-64 ans. Les proportions affichées par les 65 ans et plus sont tout de même importantes. La RMR de Trois-Rivières (29,3 %) et la RMR de Saguenay (29,6 %) se distinguent avec les proportions les plus hautes. Rappelons que ces deux RMR connaissent un vieillissement notable de leur population depuis 1991. Plus particulièrement, la RMR de Trois-Rivières apparaît comme étant la plus âgée du Canada avec un âge médian de 41,2 ans (Parent, 2004). À l'autre extrémité, avec 20,3 %, la RMR de Gatineau affiche la plus faible proportion de ménages d'une seule personne locataire âgée de 65 ans et plus.

TABLEAU 19

DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE LOCATAIRE, SELON L'ÂGE, DANS LES RMR DU QUÉBEC, 2001

Territoire	Ensemble	15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Ensemble du Québec	586 000	15,8 %	24,8 %	31,4 %	28,0 %
Gatineau	16 810	19,8 %	28,7 %	31,1 %	20,3 %
Montréal	323 205	16,2 %	26,3 %	29,8 %	27,7 %
Québec	66 170	16,1 %	23,8 %	32,3 %	27,9 %
Saguenay	10 780	13,1 %	21,8 %	35,5 %	29,6 %
Sherbrooke	16 540	20,3 %	21,4 %	31,3 %	27,0 %
Trois-Rivières	13 530	15,3 %	21,7 %	33,8 %	29,3 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

4.3.4 La variabilité des ménages d'une seule personne propriétaire selon l'âge

Dans toutes les RMR, les plus de 45 ans représentent plus de 70 % des ménages d'une seule personne propriétaire. Les RMR de Saguenay, de Trois-Rivières et de Québec se distinguent avec des proportions respectives de 77,8 %, 75,9 % et 75,7 %. Plus particulièrement chez les 65 ans et plus, les RMR de Montréal (35,9 %) et de Saguenay (36,7 %) affichent les proportions les plus fortes.

TABEAU 20 **DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE PROPRIÉTAIRE, SELON L'ÂGE, DANS LES RMR DU QUÉBEC, 2001**

Territoire	Ensemble	15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Ensemble du Québec	294 375	3,9 %	20,3 %	40,1 %	35,7 %
Gatineau	10 280	4,1 %	24,4 %	42,7 %	28,8 %
Montréal	114 300	3,9 %	21,3 %	38,8 %	35,9 %
Québec	29 230	3,4 %	20,9 %	44,6 %	31,1 %
Saguenay	5 455	3,7 %	18,4 %	41,1 %	36,7 %
Sherbrooke	5 830	4,9 %	21,4 %	43,3 %	30,5 %
Trois-Rivières	6 045	3,1 %	20,8 %	40,7 %	35,2 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

Si on compare la proportion des jeunes locataires avec celle des jeunes propriétaires, on remarque une très grande variation. En effet, chez les locataires, les 15-29 ans affichent des proportions variant entre 20,3 % pour Sherbrooke, une RMR qui comprend une cité universitaire, et 13,1 % pour la RMR de Saguenay, une RMR où les jeunes ont diminué de 22 % entre 1991 et 1999 (Joseph, 2003). En aucun temps, les jeunes n'atteignent ces proportions chez les ménages d'une seule personne propriétaire alors que la proportion la plus forte est enregistrée dans la RMR de Sherbrooke (4,9 %) et la plus faible, dans la RMR de Trois-Rivières (3,1 %).

4.4 LE MODE D'OCCUPATION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE DANS LES VILLES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL ET DANS LEURS ARRONDISSEMENTS

Dans cette section, nous étudions le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne dans les villes de Montréal et de Québec ainsi que dans leurs arrondissements³. Nous examinons également si le mode d'occupation diffère en fonction de l'âge et du sexe du ménage. Enfin, nous nous arrêtons sur le mode d'occupation des ménages immigrants dans les arrondissements de Montréal.

4.4.1 Le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne

Les tableaux 1.3 et 1.4, en annexe, portent sur les ménages d'une seule personne propriétaire ou locataire dans les villes de Montréal et de Québec ainsi que dans leurs arrondissements respectifs. Ils mettent en évidence le fait que, dans ces deux villes, le mode d'occupation le plus populaire pour les ménages d'une seule personne est le logement à loyer. À Montréal, 80 % des ménages d'une seule personne habitent un logement locatif tandis qu'à Québec la proportion est de 73 %. Tant pour Montréal que pour Québec, les plus fortes proportions de ménages d'une seule personne locataire se trouvent dans les arrondissements à proximité du centre-ville tandis que les plus fortes proportions de ménages d'une seule personne propriétaire sont enregistrées dans les arrondissements situés en périphérie du centre-ville.

3. Il est à noter que les découpages territoriaux des villes de Montréal et de Québec auxquels il est fait référence sont ceux qui existaient au moment de l'étude, soit en 2004.

4.4.2 La variabilité des ménages d'une seule personne propriétaire selon le sexe dans les arrondissements de Montréal et de Québec

À Montréal, chez les ménages d'une seule personne propriétaire, tous les arrondissements sauf Ville-Marie affichent des proportions plus fortes de femmes. L'arrondissement Ville-Marie se distingue parce qu'il constitue le noyau central de la ville où l'on trouve la plus forte concentration d'emplois. Les services professionnels scientifiques et techniques génèrent 16 % des emplois de l'arrondissement et l'on sait que ces emplois sont encore fortement occupés par les hommes.

Dans 23 arrondissements, on trouve plus de 60 % de femmes seules propriétaires. Plusieurs facteurs expliquent une telle situation : à partir de 45 ans, plusieurs femmes monoparentales ayant conservé la maison familiale se retrouvent seules après le départ des enfants, plusieurs veuves se retrouvent propriétaires de la maison et surtout, la génération des femmes baby-boomers, dont la première cohorte se situait entre 45 ans et 55 ans en 2001, ont eu accès à des emplois bien rémunérés qui leur ont permis d'accéder à la propriété. Enfin, ajoutons que les ménages dont l'âge se situe entre 45 et 54 ans se sont accrus substantiellement depuis 1996 et que 42,8 % de ces ménages sont des ménages d'une seule personne. Dans tous les arrondissements de la ville de Québec, les femmes sont plus fortement représentées que les hommes. Dans l'arrondissement plus riche de Sainte-Foy-Sillery, elles représentent même 71,6 % des propriétaires.

4.4.3 La variabilité des ménages d'une seule personne locataire selon le sexe dans les arrondissements de Montréal et de Québec

Dans les arrondissements de Montréal, chez les locataires, même si l'écart entre la représentativité des hommes et des femmes est moins prononcé que chez les propriétaires, les femmes restent majoritaires dans presque tous les arrondissements. Seuls les arrondissements Ville-Marie (55,8 %) et Plateau Mont-Royal (52,2 %) affichent des proportions plus fortes d'hommes locataires. On sait que chez les ménages d'une seule personne plus jeune, les hommes sont plus nombreux que les femmes et que chez les plus jeunes, la location est le mode d'habitation privilégié. Dans les arrondissements de Québec, l'écart entre la représentativité des hommes et des femmes est plus prononcé chez les locataires que chez les propriétaires alors que dans cinq des huit arrondissements, les proportions de femmes locataires dépassent les 60 %.

4.4.4 Le mode d'occupation des ménages d'une seule personne immigrante

Comme les ménages d'une seule personne immigrante se trouvent à Montréal dans une proportion de 77 %, nous avons choisi de concentrer l'analyse de leur mode d'occupation dans ce territoire. Dans la ville de Montréal, les ménages d'une seule personne immigrante sont locataires dans une proportion de 79,9 % alors que, dans l'ensemble du Québec, ils sont locataires dans une proportion de 73,5 %. Les tableaux 1.5 et 1.6, en annexe, portent sur le mode d'occupation des ménages d'une seule personne immigrante

dans les arrondissements de Montréal en 2001. Nous remarquons que, tout comme pour l'ensemble des ménages d'une seule personne, les ménages d'une seule personne immigrante affichent les plus fortes proportions de ménages propriétaires dans les arrondissements éloignés du centre-ville et les plus fortes proportions de ménages locataires dans les arrondissements à proximité du centre-ville. Chez les ménages propriétaires, les femmes sont représentées dans une proportion de 65,6 % dans l'ensemble des arrondissements de Montréal. Sauf pour les arrondissements Ville-Marie et Plateau Mont-Royal, les femmes sont majoritaires. Dans certains arrondissements, elles affichent même des proportions au-dessus des 75 %. C'est le cas notamment dans les arrondissements suivants : Saint-Léonard (77,9 %), LaSalle (76,4 %), Côte Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest (75,7 %) et Pointe-Claire (75,4 %). Du côté des locataires, pour l'ensemble des arrondissements de Montréal, les ménages d'une seule personne immigrante sont majoritairement représentés par des hommes (52,6 %). Les arrondissements qui se distinguent avec une forte majorité de femmes locataires sont : Kirkland (77,8 %), Pointe-Claire (76,2 %), Westmount (64,4 %), Rivières-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (64,2 %) et Mont-Royal (62,8 %).

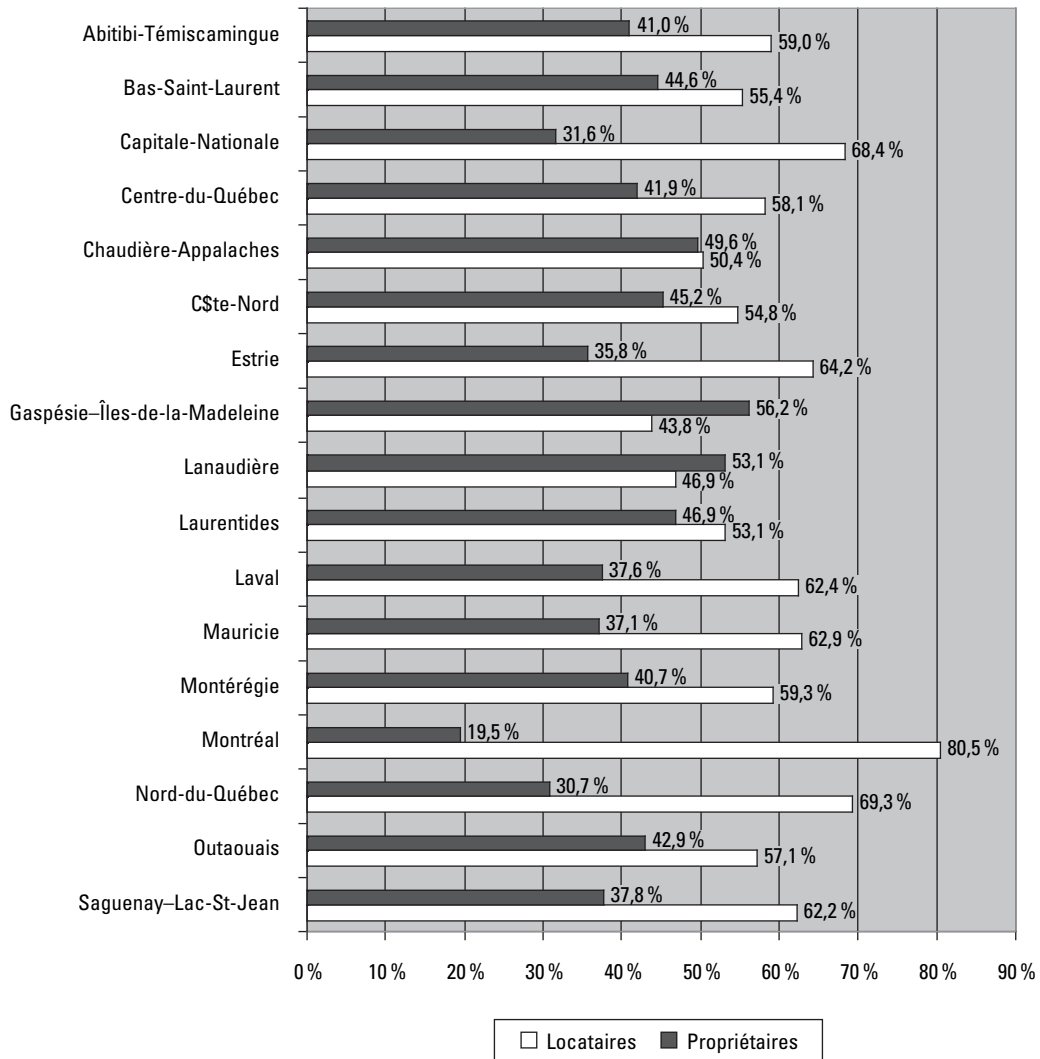
4.5 LE MODE D'OCCUPATION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Nous avons voulu savoir s'il existait des variations quant aux modes d'occupation des ménages d'une seule personne dans les 17 régions administratives du Québec. Nous avons fait une analyse différenciée selon le sexe et l'âge.

4.5.1 Le mode d'occupation privilégié dans les RA

Le graphique 11 donne la proportion des ménages d'une seule personne selon le mode d'occupation dans les RA du Québec. Bien que cela paraisse étonnant, pour les RA éloignées des grands centres du moins, les ménages d'une seule personne sont en majorité locataires, sauf pour la RA de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui affiche pour cette catégorie de ménages une proportion de 43,8 % de locataires, ainsi que pour la RA de Lanaudière, où l'on en trouve 46,9 %. Il faut dire que ces deux régions sont celles qui affichent les proportions de propriétaires les plus fortes en 2001. Avec 80,5 %, la RA de Montréal remporte la palme de la plus forte proportion de ménages d'une seule personne locataire ; elle est suivie de la RA du Nord-du-Québec (69,3 %) et de la RA de la Capitale-Nationale (68,4 %). Mentionnons que ces trois RA présentent une proportion de logements en propriété inférieure à la moyenne québécoise.

GRAPHIQUE 11 PROPORTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE, SELON LE MODE D'OCCUPATION, RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 2001



SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

4.5.2 Le mode d'occupation selon le sexe

En introduisant la variable sexe (voir le tableau 1.7, en annexe), on observe, chez les locataires, que les femmes sont majoritaires dans l'ensemble des RA sauf dans le Nord-du-Québec. Deux autres régions ressources, la RA de la Côte-Nord et celle de l'Abitibi-Témiscamingue présentent une faible majorité du côté des femmes, les proportions étant respectivement de 50,3 % et 51,2 %. Chez les propriétaires, les femmes sont majoritaires dans les RA à forte concentration urbaine telles la RA de Montréal (63,2 %), la RA de Laval (58,7 %) et la RA de la Capitale-Nationale (55,8 %). Par contre, dans les six régions ressources et dans les régions plus éloignées des grands centres, elles sont minoritaires.

4.5.3 La variabilité des ménages d'une seule personne propriétaire selon l'âge

En considérant les groupes d'âge chez les propriétaires (voir le tableau 1.8 en annexe), on voit que pour cette catégorie de ménages, les 65 ans et plus dépassent le taux de 35 % dans huit RA. La Côte-Nord, avec une proportion de 26,6 %, et le Nord-du-Québec, avec une proportion de 19 %, affichent pour leur part les taux les plus faibles. Les RA ayant les proportions de 65 ans et plus les plus élevées sont la RA de Montréal (40,2 %), la RA de la Mauricie (39,1 %) et la RA de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (38,6 %). Quant aux 45-64 ans, ils dépassent les proportions de 65 ans et plus dans toutes les RA, sauf celle de Chaudières-Appalaches.

4.5.4 La variabilité des ménages d'une seule personne locataire selon l'âge

Chez les locataires, (voir le tableau 1.9 en annexe) on observe des proportions moins fortes chez les 65 ans et plus et chez les 45 à 65 ans, en comparaison avec les propriétaires. Ces proportions demeurent tout de même élevées. À titre d'exemple, la plus faible proportion de 45-65 ans est enregistrée dans la RA de Laval (29,2 %) et la plus haute dans la RA du Saguenay-Lac-St-Jean (35,9 %). Chez les locataires, avec des proportions variant de 12,2 % à 19,4 %, les proportions de moins de 30 ans sont beaucoup plus fortes qu'elles ne le sont chez les propriétaires.

4.6 ENJEUX ET PERSPECTIVES RELATIFS AU LOGEMENT

L'analyse que nous venons de faire du mode d'occupation des ménages d'une seule personne selon le territoire et selon certaines caractéristiques démographiques nous permet de mettre en lumière certains enjeux et perspectives relatifs au logement.

4.6.1 La location, le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne

Le type de logement adopté par un ménage est influencé par le nombre de personnes qui en font partie et aussi par sa composition. En 2001, les ménages d'une seule personne sont le plus souvent locataires (66,6 %) tandis que les couples sont le plus souvent propriétaires. Chez les ménages d'une seule personne immigrante, la proportion de locataires est de 73,5 %.

Même si une proportion d'entre eux peut accéder à la propriété, il reste que le pouvoir d'achat appartient davantage aux ménages formés de couples. La demande de logements locatifs devrait donc s'accroître avec l'augmentation des ménages d'une seule personne.

4.6.2 L'accès à la propriété, une réalité pour de nombreux ménages d'une seule personne

En 2001, il demeure que 33,4 % des ménages d'une seule personne étaient propriétaires. Entre 1996 et 2001, ils se sont accrus de 29 %. Nous croyons que cette tendance pourrait s'accroître dans les années à venir. Dans la plupart des cas, sur le plan financier, les baby-boomers se sont mieux tirés d'affaire que leurs parents. Cela tient à l'évolution de la conjoncture économique ainsi qu'au niveau croissant de scolarité. Nous avons déjà remarqué que la probabilité de devenir propriétaire augmente avec l'âge et que la génération des baby-boomers dont l'âge varie du milieu de la trentaine au milieu de la cinquantaine en 2001, a fait croître le nombre de ménages d'une seule personne propriétaire entre 1996 et 2001. Cette progression devrait suivre la trajectoire des baby-boomers.

Du côté des femmes issues de la génération des baby-boomers, une instruction accrue conjuguée à une entrée massive sur le marché du travail leur permettent d'être plus autonomes financièrement et d'avoir accès à la propriété même si elles vivent seules. Cette tendance est déjà apparente depuis les cinq dernières années. Le rapport 2004 de Royal LePage sur les premiers acheteurs démontre l'importance grandissante des femmes sur le marché immobilier dans l'ensemble du Canada. Au Québec, on relevait récemment que 54 % des nouveaux acheteurs et des acheteurs potentiels étaient des femmes (Tison, 2004).

Les personnes seules âgées de 18 à 35 ans constituent également une catégorie d'âge intéressée par l'achat d'un logement. Même si les enfants du *baby bust* (ceux qui sont nés entre 1967 et 1979) ont eu moins de chance que les baby-boomers sur le plan économique, plusieurs d'entre eux ont eu accès à des emplois qualifiés dans la nouvelle économie. Assez souvent, ils ont un pouvoir d'achat qui leur permet d'accéder à la propriété (SCHL, 2003b : 6).

Un sondage réalisé en 2002 auprès des acheteurs de logements neufs bénéficiant de la Garantie de maisons neuves de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec révélait que 10 % des ménages acheteurs étaient constitués de personnes seules et que ces dernières optaient davantage pour la copropriété. Parmi les acquéreurs d'habitation en copropriété, la proportion de personnes seules était de 33 %, tant chez les nouveaux acheteurs que chez les acheteurs expérimentés (Chouinard, 2003a).

4.6.3 Les quartiers centraux, milieu privilégié des ménages d'une seule personne

Le plus souvent locataires, les ménages d'une seule personne vivent également le plus souvent près des centres-villes. À titre d'exemples, les villes de Montréal et de Québec accueillent à elles seules près de 44 % des ménages d'une seule personne. Dans la ville de

Montréal, 80 % des ménages d'une seule personne sont locataires tandis qu'à Québec la proportion est de 73 %. Dans les deux villes, il appert que plus on se rapproche du centre-ville, plus les proportions de ménages d'une seule personne augmentent et il en est de même pour les proportions de locataires. À contrario, plus on s'éloigne du centre-ville, moins les proportions de ménages d'une seule personne sont fortes et plus on trouve de propriétaires. La demande de logements locatifs issue de la croissance des ménages d'une seule personne devrait être plus marquée en région urbaine, et plus encore à proximité du centre-ville.

4.6.4 Les options de logement peu nombreuses en région rurale

En région rurale, les ménages d'une seule personne représentent 22,1 % des ménages. La proportion des ménages d'une seule personne propriétaire (69,1 %) est supérieure à celle des locataires (30,9 %). L'analyse a permis de relever un déficit quant aux options de logement en région rurale. Le logement locatif est un produit rare, ce qui engendre peu de choix et un faible taux d'occupation. L'accession à la propriété est le mode d'occupation privilégié dans les zones rurales et les villages et ce, même pour les personnes à faible revenu, car c'est souvent la seule option. L'analyse statistique nous a permis de constater également que la proportion des 75 ans et plus était beaucoup moins élevée en région rurale qu'en région urbaine. La campagne ne semble pas une option valable lorsque l'on devient moins autonome, compte tenu du fait que les maisons et les appartements de retraités sont peu nombreux ou même inexistants et que les services de soins à domicile sont moins accessibles. La croissance des ménages d'une seule personne en région rurale devrait se heurter à un manque de logements locatifs et de logements pour personnes âgées.

À cet égard, l'expérience du village de Saint-Fabien, dans le Bas-Saint-Laurent, pourrait servir d'exemple. Le maire, aidé de la communauté, a réussi à enrayer l'exode du village en s'impliquant dans la construction de logements sociaux pour les personnes âgées ainsi que pour les jeunes familles. Au total, 75 logements sociaux ont été bâtis en 13 ans. Des logements ont été construits dans la vieille école et dans le presbytère afin d'accueillir les aînés. Des maisons devenues vacantes ont été acquises afin d'y loger de jeunes familles (Bernatchez, 2004).

4.6.5 Les femmes seules de plus de 50 ans, une clientèle cible

Les ménages d'une seule personne sont majoritairement féminins (55,6 %). Les femmes sont fortement représentées chez les ménages de 50 ans et plus. Si vivre seul apparaît chez les plus jeunes comme une étape dans un parcours de vie sinueux, pour les femmes, la possibilité de rester seules s'accroît à partir de 50 ans. Le mode d'occupation privilégié par celles-ci est la location, mais à partir de 55 ans, une forte proportion d'entre elles sont propriétaires. La forte présence de femmes âgées dans cette catégorie de ménages devrait inciter les acteurs du marché de l'habitation à répondre à leurs besoins particuliers, telles la sécurité et la facilité d'entretien.

5

ÉCONOMIE ET LOGEMENT

DANS ce chapitre, nous évaluons l'accessibilité financière au logement des ménages d'une seule personne. Trois principales variables sont liées à l'économie du logement. Il s'agit du coût du logement, du revenu du ménage et du taux d'effort. Pour ces trois variables, nous utiliserons la médiane pour synthétiser les distributions. La médiane permet de diviser une population en deux groupes égaux plutôt que de faire une moyenne. Contrairement à la moyenne, la médiane n'est pas modifiée par un faible nombre d'observations excentriques. Enfin, dans le but de brosser un portrait le plus large possible, nous utilisons également le seuil de faible revenu. Cette fois-ci, notre analyse porte sur un seul territoire, soit l'ensemble du Québec. Nous comparons la situation des ménages d'une seule personne avec celle de l'ensemble des ménages, tant chez les locataires que chez les propriétaires. La première section de ce chapitre porte sur le revenu médian. La seconde section porte sur le seuil de faible revenu. Dans la troisième section, nous nous intéressons au coût médian du logement. Enfin, dans la quatrième section, nous abordons le taux d'effort.

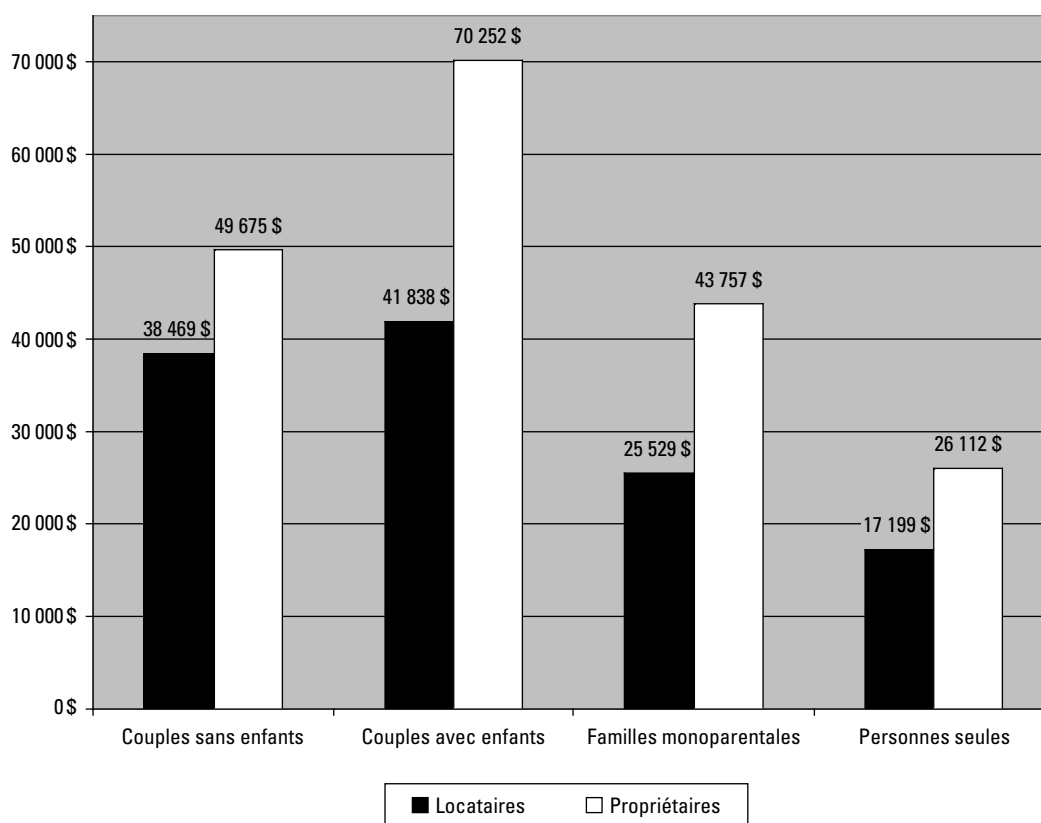
5.1 LE REVENU MÉDIAN

Le revenu brut total d'un ménage reflète la mise en commun des revenus courants, généralement de sources privées, auxquels s'ajoutent les transferts gouvernementaux, reçus par l'ensemble des individus constituant un ménage. Les revenus courants comprennent les salaires et traitements retirés de l'emploi, les rentes provenant d'un régime privé de retraite et les revenus de placement. Les paiements de transferts gouvernementaux proviennent principalement de l'assurance-emploi, des prestations d'aide sociale et des régimes de rentes publics.

Le graphique suivant reflète des différences importantes dans la répartition du revenu brut selon le genre de ménage. Le revenu médian des ménages d'une seule personne est le plus faible tant chez les propriétaires (26 112 \$) que chez les locataires (17 199 \$). Par la suite, parmi les plus bas revenus médians, on trouve les familles monoparentales, les couples sans enfants et les couples avec enfants. Il va de soi que le revenu des ménages soit considérablement influencé par la composition de ceux-ci : plus le nombre de personnes est élevé dans un ménage, plus grande est la possibilité que ces personnes touchent un revenu et augmentent ainsi le revenu du ménage. Les personnes seules, quant à elles,

ne bénéficient que d'un seul revenu. Par ailleurs, le graphique met en évidence le fait que les revenus des ménages locataires sont plus faibles que ceux des ménages propriétaires. Le plus grand écart se situe chez les couples avec enfants alors que 28 414 \$ séparent le revenu médian des ménages propriétaires du revenu médian des ménages locataires. Viennent en second lieu les familles monoparentales avec un écart de 18 228 \$ et les couples sans enfants avec un écart de 11 206 \$. Avec un écart de 8 913 \$ entre le revenu médian des ménages propriétaires et le revenu médian des ménages locataires, les ménages d'une seule personne présentent l'écart le plus faible. Ceci permet de conclure que la composition des ménages joue un rôle important dans l'écart de revenu entre propriétaires et locataires.

GRAPHIQUE 12 REVENU MÉDIAN SELON LE MODE D'OCCUPATION ET LE GENRE DE MÉNAGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001



SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %) tableau 31 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

5.2 LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

L'intervention gouvernementale en matière d'aide spécifique au logement est destinée en priorité aux ménages à revenu faible ou modeste. Pour évaluer la proportion des ménages d'une seule personne à faible revenu, nous utilisons l'indicateur de seuil de faible revenu (SFR). Sont définis comme ménages à faible revenu les ménages d'une région géographique et d'une taille donnée dont le revenu est inférieur aux seuils déterminés par Statistique Canada. (Pour connaître les seuils de faible revenu établis pour le Québec en 2000, voir Deschênes et al., 2003 : 43). Même si le SFR n'est pas parfait, il demeure un indicateur raisonnable et pertinent de la faiblesse du revenu.

Dans cette section, nous traçons un rapide portrait des ménages d'une seule personne à faible revenu. En second lieu, nous établissons une comparaison entre les ménages à faible revenu chez les personnes seules et dans l'ensemble des ménages. Enfin, nous poursuivons la comparaison en intégrant la variable mode d'occupation.

5.2.1 Le portrait des ménages d'une seule personne à faible revenu

En 2001, avec un taux de 41,9 %, la proportion de ménages d'une seule personne sous le seuil du faible revenu demeure élevée.

Âge	Ensemble	Ménages à faible revenu		Ménages à revenu non faible	
Ensemble	874 655	366 390	41,9 %	508 265	58,1 %
15-24 ans	45 565	28 470	62,5 %	17 095	37,5 %
25-29 ans	56 705	18 035	31,8 %	38 665	68,2 %
30-34 ans	57 895	16 580	28,6 %	41 315	71,4 %
35-44 ans	145 420	44 490	30,6 %	100 930	69,4 %
45-54 ans	157 675	57 115	36,2 %	100 560	63,8 %
55-64 ans	142 655	65 825	46,1 %	76 830	53,9 %
65-74 ans	135 470	64 980	48,0 %	70 495	52,0 %
75-84 ans	106 460	55 185	51,8 %	51 270	48,2 %
85 ans et plus	26 800	15 715	58,6 %	11 095	41,4 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 8 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

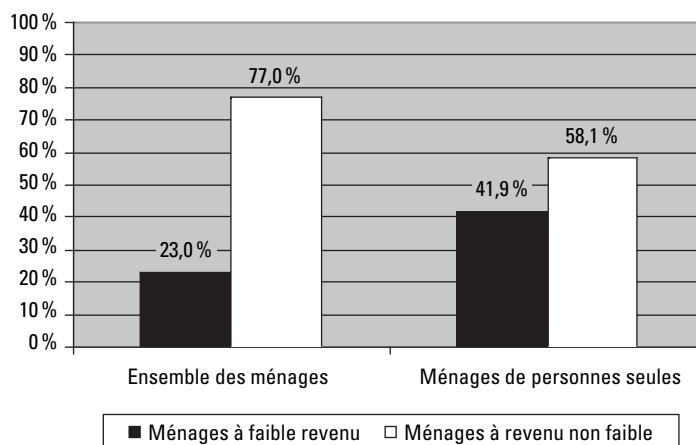
Le tableau précédent révèle que chez les ménages d'une seule personne, les 15-24 ans et les 55 ans et plus comptent dans leurs rangs un fort pourcentage de ménages à faible revenu, soit respectivement 62,5 % et 49 %. Les ménages se retrouvent avec des revenus plus faibles au début et à la fin du cycle de leur vie de travailleurs. Rappelons que les femmes représentent chez les personnes seules 62,2 % des ménages à faible revenu.

5.2.2 Les ménages à faible revenu : une comparaison entre les ménages d'une seule personne et l'ensemble des ménages

Le graphique suivant nous permet de remarquer une différence appréciable entre les ménages d'une seule personne et l'ensemble des ménages. Si on trouve 41,9 % de ménages à faible revenu chez les ménages d'une seule personne, la proportion redescend à 23 % dans l'ensemble des ménages.

GRAPHIQUE 13

PROPORTION DES MÉNAGES À FAIBLE REVENU, ENSEMBLE DES MÉNAGES ET MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE, 2001



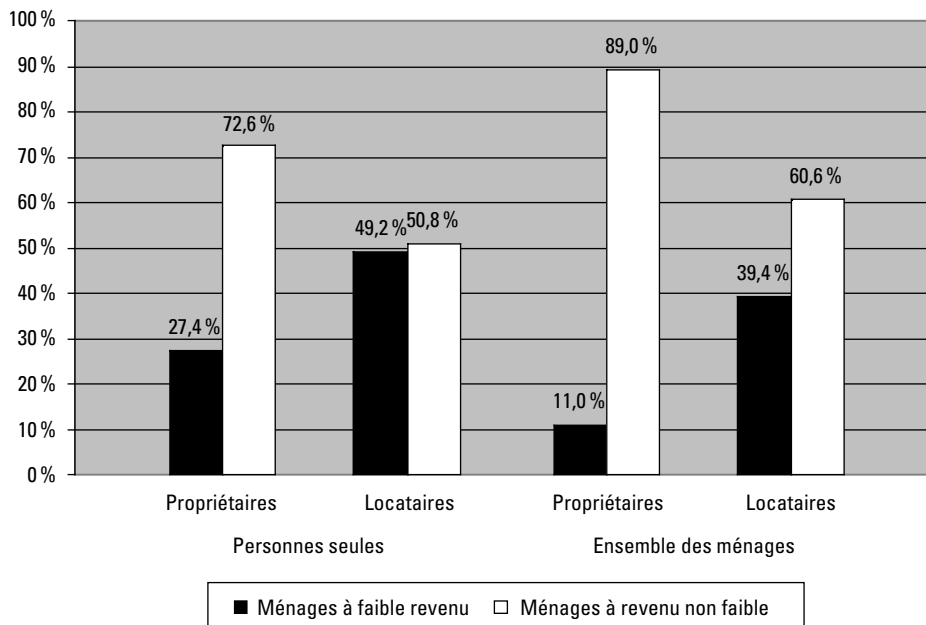
SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 8 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

Les personnes seules sont plus nombreuses à se trouver sous le seuil de faible revenu, parce que certains groupes qui sont fortement représentés dans cette catégorie de ménages sont plus susceptibles de vivre dans cette situation. Il s'agit en l'occurrence des femmes (qui malheureusement ont encore des revenus plus faibles que ceux des hommes), des aînés (qui pour la plupart sont à la retraite) et des jeunes (qui ont le plus souvent un emploi précaire).

5.2.3 Les ménages à faible revenu selon le mode d'occupation : une comparaison entre les ménages d'une seule personne et l'ensemble des ménages

À l'examen du graphique suivant, nous remarquons que chez les ménages d'une seule personne, 49,2 % des locataires sont à faible revenu comparativement à 27,4 % chez les propriétaires. Dans l'ensemble des ménages, les proportions de ménages à faible revenu sont respectivement de 11 % chez les propriétaires et de 39,4 % chez les locataires. En plus de mettre en évidence les écarts entre les ménages locataires et propriétaires, le graphique fait ressortir également les écarts significatifs entre le taux de ménages à faible revenu des ménages d'une seule personne et celui de l'ensemble des ménages. Ces variations mettent en évidence la situation financière difficile des ménages d'une seule personne, surtout chez les locataires.

GRAPHIQUE 14 MÉNAGES À FAIBLE REVENU, SELON LE MODE D'OCCUPATION, ENSEMBLE DES MÉNAGES ET MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE, 2001



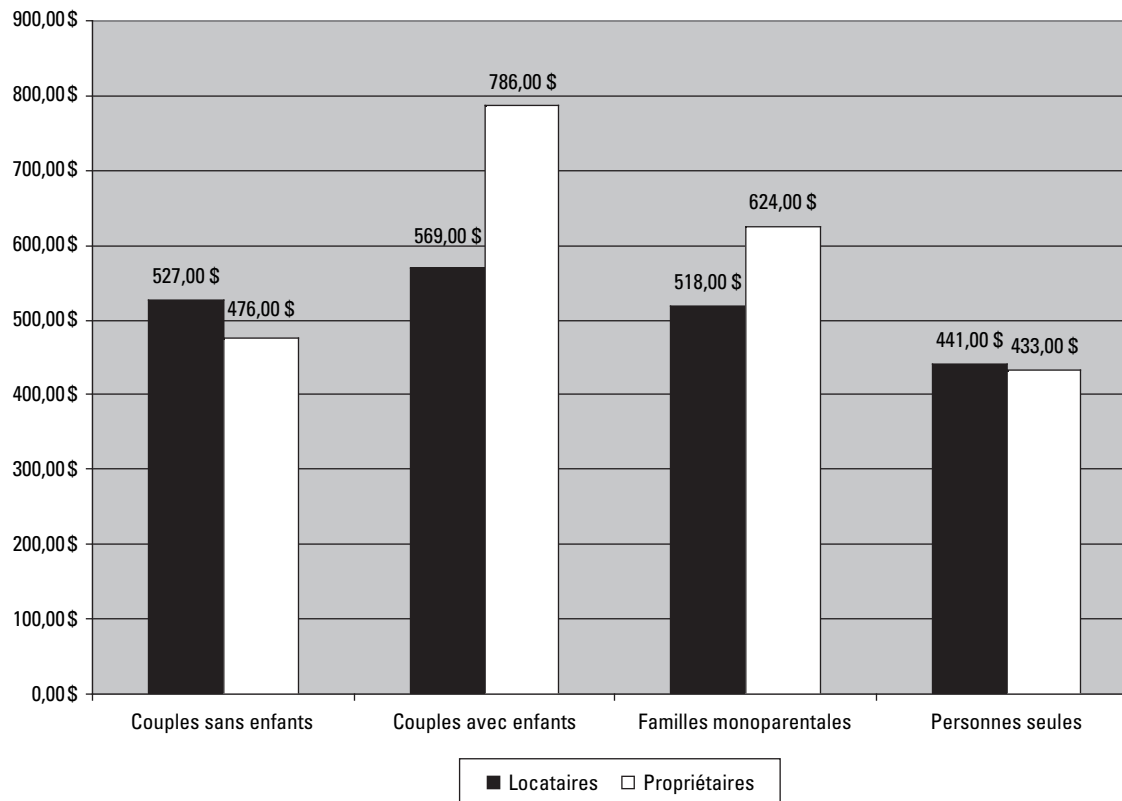
SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %) tableau 8 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

5.3 LE COÛT MÉDIAN DU LOGEMENT

Tout d'abord, rappelons ce que représentent les coûts du logement. Pour les locataires, les dépenses de logement comprennent les paiements au titre de combustible, de l'eau et des autres services municipaux ainsi que le loyer mensuel en espèces. Pour les propriétaires, les coûts représentent les paiements au titre de combustible, de l'eau et des services municipaux, les paiements hypothécaires mensuels, l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires) ainsi que les frais de condominium depuis le recensement de 1991.

Le graphique suivant nous permet de constater que les ménages d'une seule personne dépensent moins pour se loger que les autres ménages. Que l'on soit propriétaire ou locataire, si l'on est une personne seule en 2001, on a les plus faibles coûts médians de logement, soit respectivement 433 \$ et 441 \$.

GRAPHIQUE 15 COÛT MÉDIAN DU LOGEMENT, SELON LES MODES D'OCCUPATION ET LE GENRE DE MÉNAGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001



SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 32 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

Nous comprenons facilement qu'en raison de l'espace nécessaire, le coût du logement augmente avec le nombre de personnes constituant le ménage. Les personnes seules, quant à elles, ont besoin de moins d'espace que les autres genres de ménages. Par ailleurs, le graphique met en évidence le fait que pour les couples sans enfants et pour les personnes seules, les débours des ménages locataires sont légèrement supérieurs à ceux des ménages propriétaires. On sait que chez les ménages propriétaires, les débours pour se loger se réduisent vers la fin de la quarantaine, soit jusqu'à ce que l'hypothèque soit payée. Parce que les ménages d'une seule personne et les couples sans enfants sont souvent composés de personnes âgées, il va de soi que, dans ces catégories de ménages, les coûts de logement des propriétaires soient moins exigeants que ceux des locataires.

5.4 LE TAUX D'EFFORT

Dans cette section, nous mesurons la part de revenu que consacrent les ménages d'une seule personne à leur logement et nous la comparons à celle des autres ménages. Nous utilisons pour ce faire le taux d'effort. Selon Statistique Canada, le taux d'effort est la proportion du revenu brut du ménage consentie pour payer la totalité des coûts du logement comprenant le loyer de base et l'ensemble des autres frais. On considère généralement que les ménages sont confrontés à une situation financière difficile lorsque leur taux d'effort est égal ou supérieur à 30%. Une part aussi élevée du revenu destinée au logement entraîne nécessairement une diminution des dépenses allouées à d'autres besoins essentiels chez les ménages à faible revenu. Dans un premier temps, nous comparons le taux d'effort médian des ménages locataires et des ménages propriétaires selon le genre de ménage. Dans un deuxième temps, nous examinons de plus près la répartition des ménages d'une seule personne selon le taux d'effort, le mode d'occupation et le revenu du ménage. Enfin, nous comparons le taux d'effort des ménages d'une seule personne avec celui de l'ensemble des ménages selon le sexe et l'âge. Nous utilisons cette fois-ci le taux d'effort agrégé.

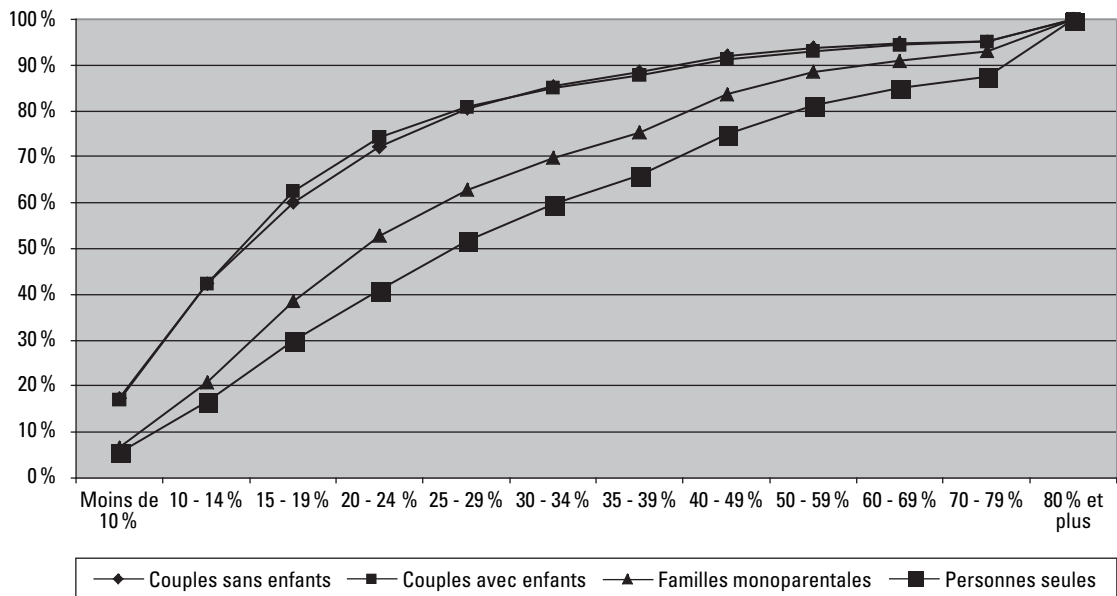
5.4.1 Le taux d'effort médian

Pour mesurer le taux d'effort médian, nous utilisons la courbe de distribution cumulative. Le taux d'effort médian se situe à 50% sur l'axe des ordonnées. Rappelons que cette méthode n'est pas exacte. Elle donne une approximation du taux d'effort médian.

Le graphique 16 permet de constater que chez les locataires, avec un taux d'effort médian de 26%, les ménages d'une seule personne sont ceux qui supportent un fardeau plus lourd pour se loger. Ils sont suivis par les familles monoparentales (20%), les couples sans enfants (14%) et les couples avec enfants (13%).

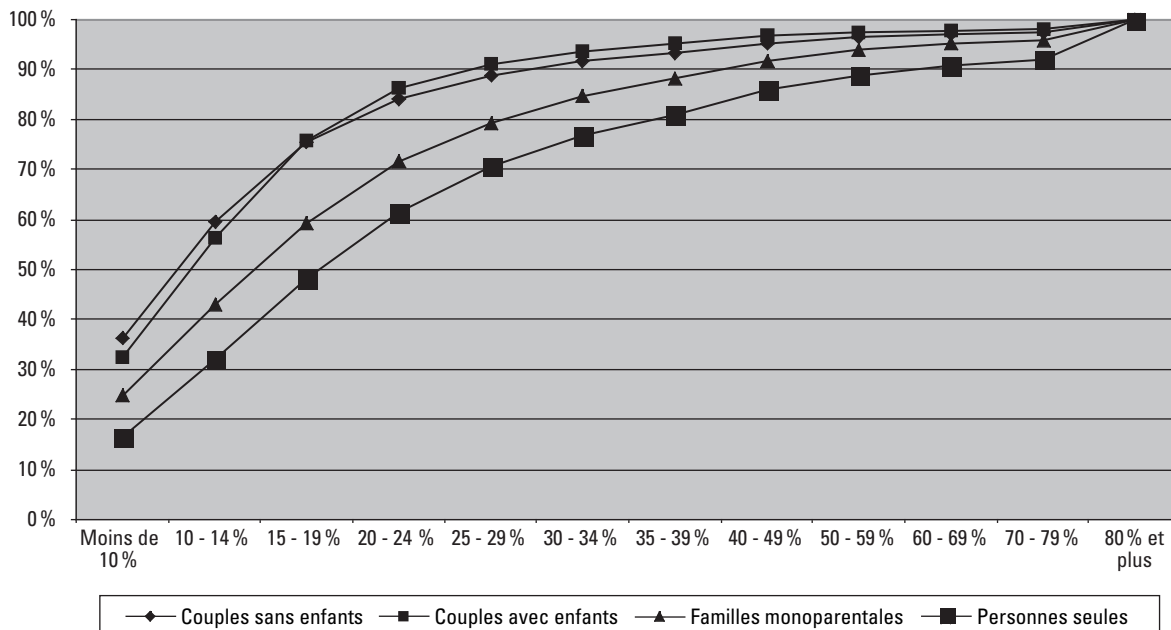
Le graphique 17 permet de constater que chez les propriétaires, tout comme chez les locataires, ce sont les couples sans enfants, suivis de près par les couples avec enfants, qui ont le taux d'effort médian le moins élevé. Sur la courbe, on remarque que les médianes se trouvent respectivement à 11% et à 10%. Avec des taux médians respectifs de 14% et 18%, les familles monoparentales et les personnes seules ont des charges relativement plus lourdes que les autres genres de ménages.

GRAPHIQUE 16 DISTRIBUTION CUMULATIVE DE TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES LOCATAIRES, SELON LE GENRE DE MÉNAGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001



SOURCE: SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 7 (calculs et présentation de l'auteure). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

GRAPHIQUE 17 DISTRIBUTION CUMULATIVE DE TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES, SELON LE GENRE DE MÉNAGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001



SOURCE: SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 7 (calculs et présentation de l'auteure). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

En comparant les deux graphiques, nous nous apercevons d'abord que, pour tous les genres de ménages, les débours sont plus importants chez les locataires. Avec une différence de 8% entre les deux modes d'occupation, les ménages d'une seule personne présentent le plus grand écart. De plus, tant chez les locataires que chez les propriétaires, les ménages d'une seule personne sont ceux qui supportent le fardeau le plus lourd pour se loger. Le fait que la personne seule ne bénéficie que d'un seul revenu peut expliquer en partie cette situation, mais d'autres éléments peuvent également entrer en ligne de compte. Le sociologue Jean-Claude Kaufmann, qui a étudié le phénomène des personnes seules, a remarqué que leurs appartements étaient spacieux, clairs, encombrés de bibelots divers et que, chez les femmes, on mettait beaucoup l'accent sur la décoration (1999 : 118). On peut penser que, parce qu'ils sont seuls, certains individus investissent plus dans leur logement et qu'ils ont la possibilité de le faire puisqu'ils n'ont pas plusieurs bouches à nourrir. En mettant en relation le taux d'effort et le revenu du ménage, nous serons en mesure de nous faire une meilleure idée de la situation financière des ménages d'une seule personne.

5.4.2 La variabilité du taux d'effort selon le revenu du ménage d'une seule personne

Le tableau suivant porte sur la répartition des ménages d'une seule personne selon la proportion du revenu du ménage consacrée aux dépenses de logement, le mode d'occupation et le revenu du ménage. En général, les ménages qui perçoivent les revenus les plus bas ont de plus grandes chances de supporter un fardeau de dépenses de logement plus lourd. Chez les propriétaires, on remarque d'abord que 29,3% des ménages doivent déboursier 30% et plus de leurs revenus pour se loger. Chez les ménages ayant un revenu inférieur à 10 000\$ et chez les ménages ayant un revenu se situant entre 10 000\$ et 19 999\$, la proportion de ménages déboursant 30% et plus de leurs revenus pour se loger est de 86,3% et de 41,1% respectivement. Rappelons que les ménages ayant un revenu inférieur à 20 000\$ constituent 39% des ménages d'une seule personne propriétaire. À l'autre extrémité, chez les ménages ayant des revenus se situant entre 40 000\$ et 49 999\$ et entre 50 000\$ et 59 999\$, la proportion des ménages déboursant 30% et plus de leurs revenus pour se loger est de 9,6% et 5,2% respectivement. Ces ménages représentent 18,3% de l'ensemble des ménages d'une seule personne propriétaire.

TABLEAU 22 RÉPARTITION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON LE TAUX D'EFFORT, LE MODE D'OCCUPATION ET LE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001

Tranches de revenu	Propriétaires			Locataires		
	Ensemble	Moins de 30 %	30 % et plus	Ensemble	Moins de 30 %	30 % et plus
Ensemble	291 920	70,7 %	29,3 %	582 735	51,8 %	48,2 %
Moins de 10 000 \$	27 400	13,7 %	86,3 %	133 130	7,2 %	92,8 %
10 000-19 999 \$	86 610	58,9 %	41,1 %	197 730	32,5 %	67,5 %
20 000-29 999 \$	49 085	71,4 %	28,6 %	99 035	80,7 %	19,3 %
30 000-39 999 \$	41 825	82,0 %	18,0 %	69 700	95,2 %	4,8 %
40 000-49 999 \$	30 945	90,4 %	9,6 %	37 785	97,9 %	2,0 %
50 000-59 999 \$	22 585	94,9 %	5,2 %	20 855	98,5 %	1,5 %
60 000 \$ et plus	33 460	97,9 %	2,2 %	24 500	99,1 %	1,0 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 9 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

Chez les locataires, la proportion de ménages dont le taux d'effort est égal ou supérieur à 30 % est de 48,2 %, soit 18,9 points de pourcentage de plus que chez les ménages propriétaires. Chez les locataires, la corrélation entre le revenu et le taux d'effort est des plus percutantes. En effet, chez les ménages ayant des revenus de moins de 10 000 \$ et chez les ménages ayant des revenus se situant entre 10 000 \$ et 19 999 \$ la proportion de ménages ayant un taux d'effort de 30 % et plus est respectivement de 92,8 % et de 67,5 %. Rappelons que les ménages ayant un revenu inférieur à 20 000 \$ constituent 56,7 % des ménages d'une seule personne locataire. Par contre, plus les salaires sont élevés, moins la proportion de ménages ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % est importante. Ainsi, chez les ménages ayant des revenus se situant entre 40 000 \$ et 49 999 \$ et entre 50 000 \$ et 59 999 \$, la proportion de ménages ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % est de 2,0 % et de 1,5 % respectivement. Ces ménages représentent 10 % de l'ensemble des ménages d'une seule personne locataire.

Nous pouvons conclure que la forte proportion de ménages d'une seule personne ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % provient du grand nombre de ménages ayant des revenus inférieurs à 20 000 \$.

5.4.3 Le taux d'effort agrégé selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Le taux d'effort agrégé selon le sexe et l'âge des ménages propriétaires et des ménages locataires permet d'aller plus loin dans notre analyse. Nous avons découpé, cette fois, les ménages en trois catégories : ceux qui déboursent moins de 30 % de leurs revenus pour se loger, ceux qui déboursent de 30 % à 49 % et ceux qui déboursent 50 % et plus. Si nous considérons que les ménages qui déboursent 30 % et plus de leurs revenus pour se loger sont confrontés à une situation financière difficile, ceux qui déboursent 50 % et plus de leurs revenus pour se loger sont pour leur part dans une situation précaire.

5.4.3.1 LA VARIABILITÉ DU TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES SELON LE SEXE

Le tableau suivant permet d'abord de constater que chez les ménages d'une seule personne propriétaire, 30,8% des femmes ont un taux d'effort égal ou supérieur à 30% comparativement à 27,6% chez les hommes. Les proportions de ménages qui ont un taux d'effort de 50% et plus sont de 14,3% chez les femmes et 14% chez les hommes. Selon ces données, il n'y a pas d'écart majeur entre les deux sexes chez les ménages d'une seule personne propriétaire.

Contrairement à cela, dans l'ensemble des ménages propriétaires, les femmes soutiens de ménages présentent un taux d'effort largement supérieur à ceux des hommes. En effet, plus de 21% d'entre elles consacrent 30% et plus de leurs revenus pour se loger alors que, chez les hommes, la proportion est de 12%. Cependant, un écart beaucoup moins important subsiste entre les ménages qui déboursent 50% et plus pour se loger alors que la proportion est de 5,1% chez les hommes et de 8,2% chez les femmes.

Niveaux de taux d'effort	TAUX D'EFFORT AGRÉGÉ, SELON LE SEXE DU SOUTIEN DE MÉNAGE, ENSEMBLE DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES ET MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE PROPRIÉTAIRE, 2001											
	Ménages propriétaires						Ménages d'une seule personne propriétaire					
	Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble		Hommes		Femmes	
Ensemble	1 702 740	100,0 %	1 192 605	100,0 %	510 135	100,0 %	291 920	100,0 %	134 685	100,0 %	157 235	100,0 %
Moins de 30 %	1 462 985	85,9 %	1 050 160	88,1 %	412 800	80,9 %	206 265	70,7 %	97 500	72,4 %	108 770	69,2 %
30 à 49 %	137 530	8,1 %	81 800	6,9 %	55 725	10,9 %	44 345	15,2 %	18 305	13,6 %	26 040	16,6 %
50 % et plus	102 225	6,0 %	60 625	5,1 %	41 595	8,2 %	41 315	14,2 %	18 890	14,0 %	22 425	14,3 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 8 (calculs et présentation de l'auteure). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

En comparant l'ensemble des ménages et les ménages d'une seule personne, on remarque que les ménages d'une seule personne présentent des taux d'effort largement supérieurs à ceux présentés par l'ensemble des ménages. Chez les femmes, l'écart est de 11,7 points de pourcentage pour les ménages présentant un taux d'effort égal ou supérieur à 30% et de 6,1 points de pourcentage pour les ménages présentant un taux d'effort égal ou supérieur à 50%. Chez les hommes, les écarts sont respectivement de 15,6 points de pourcentage chez les ménages présentant un taux d'effort égal ou supérieur à 30% et de 8,9 points de pourcentage chez les ménages présentant un taux égal ou supérieur à 50%.

5.4.3.2 LA VARIABILITÉ DU TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES LOCATAIRES SELON LE SEXE

Chez les femmes seules locataires, les proportions de ménages ayant des taux d'effort égaux ou supérieurs à 30% et à 50% sont respectivement de 52,7% et de 25,4%. Du côté des hommes, les proportions sont respectivement de 42,3% et de 24,3%. Chez les ménages locataires, contrairement à ce qui se passe chez les ménages propriétaires, les femmes se distinguent largement des hommes. En effet, chez les ménages ayant un taux

d'effort égal ou supérieur à 30 %, un écart de 10,4 points de pourcentage sépare les femmes des hommes. Par contre, chez les ménages ayant un taux égal ou supérieur à 50 % l'écart n'est que de 1,1 points.

En comparant ces données avec celles des ménages d'une seule personne propriétaire, on remarque que les ménages locataires présentent des taux d'effort nettement supérieurs tant chez les hommes que chez les femmes. Chez les femmes, on trouve un écart de 21,9 points de pourcentage chez les ménages ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 %, tandis que chez les ménages déboursant 50 % et plus de leurs revenus pour se loger, l'écart est de 11,1 points. Chez les hommes, les écarts sont respectivement de 14,7 et de 10 points.

Dans l'ensemble des ménages locataires, les femmes ont des taux d'effort plus élevés que les hommes. En effet, 41,8 % d'entre elles déboursent 30 % de leurs revenus pour se loger tandis que la proportion est de 29,7 % chez les hommes. Les proportions de ménages qui ont un taux égal ou supérieur à 50 % sont respectivement de 19,6 % chez les femmes et de 15,5 % chez les hommes.

En comparant les ménages d'une seule personne locataire à l'ensemble des ménages locataires, il ressort que les taux d'efforts sont supérieurs chez les ménages d'une seule personne, tant chez les hommes que chez les femmes. Chez les femmes déboursant 30 % et plus de leurs revenus pour se loger, l'écart est de 10,9 points de pourcentage, tandis que l'écart est de 5,8 points chez celles qui en déboursent 50 % et plus. Chez les hommes, les écarts sont respectivement de 12,6 et de 8,8 points.

Niveaux de taux d'effort	Ménages locataires						Ménages d'une seule personne locataire					
	Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble		Hommes		Femmes	
Ensemble	1 241 730	100,0 %	607 665	100,0 %	634 065	100,0 %	582 735	100,0 %	252 280	100,0 %	330 455	100,0 %
Moins de 30 %	796 510	64,1 %	427 130	70,3 %	369 380	58,3 %	301 795	51,8 %	145 460	57,7 %	156 330	47,3 %
30 à 49 %	226 730	18,3 %	86 225	14,2 %	140 500	22,2 %	135 630	23,3 %	45 400	18,0 %	90 225	27,3 %
50 % et plus	218 490	17,6 %	94 310	15,5 %	124 185	19,6 %	145 310	24,9 %	61 415	24,3 %	83 900	25,4 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 8 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

En général, les personnes qui perçoivent les revenus les plus bas sont plus susceptibles de supporter un fardeau de dépense de logement plus lourd. À cause de leur revenu unique, les personnes seules ont plus de difficultés à trouver un logement qu'elles peuvent payer. C'est le cas tant chez les propriétaires que chez les locataires. Mais chez les locataires, le taux d'effort est beaucoup plus élevé et ce, plus particulièrement chez les femmes qui doivent supporter un fardeau de dépenses plus lourd que les hommes.

5.4.3.3 LA VARIABILITÉ DU TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Lorsque nous ajoutons la variable âge et que nous examinons la situation des ménages d'une seule personne propriétaire, nous remarquons d'abord que, chez les hommes, le poids relatif du logement parmi les postes budgétaires tend à régresser lorsque l'âge augmente, ce qui n'est pas le cas chez les femmes.

Chez les ménages masculins, nous observons que les proportions de ménages ayant des taux d'effort entre 30 % et 49 % se situent à 19,8 % chez les 15-29 ans, mais baissent à 12 % chez les 65 ans et plus. Chez les ménages déboursant 50 % et plus de leurs revenus pour se loger, on observe également une telle régression, sauf chez les 45-64 ans. Par contre, chez les femmes, la régression se fait en dents de scie. Si l'on voit une régression lorsque les plus jeunes atteignent 30-44 ans, par la suite, chez les 45-64 ans, le poids relatif du logement reprend du terrain, pour redescendre par la suite. Chez les ménages ayant un taux d'effort se situant entre 30 % et 49 %, la progression se poursuit même jusqu'aux ménages de 65 ans et plus.

Par ailleurs, le tableau révèle l'existence de fortes proportions de ménages propriétaires ayant un taux d'effort de 50 % et plus. Ces proportions sont le plus souvent plus élevées que les proportions de ménages ayant un taux d'effort de 30 % à 49 %, tant chez les hommes que chez les femmes. Ce n'est que lorsque les ménages atteignent 65 ans que cette tendance est inversée. Il est probable que l'accès aux rentes gouvernementales aide à diminuer le taux d'effort des ménages de personnes âgées.

Niveaux de taux d'effort	Hommes						Femmes					
	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Ensemble	134 685	100,0 %	7 965	40 806	55 061	30 861	157 235	100,0 %	3 335	18 311	61 801	73 791
Moins de 30 %	97 500	72,4 %	58,2 %	70,1 %	72,0 %	79,7 %	108 770	69,2 %	49,2 %	70,3 %	67,0 %	71,6 %
30 à 49 %	18 305	13,6 %	19,8 %	15,2 %	12,4 %	12,0 %	26 040	16,6 %	21,3 %	14,4 %	14,9 %	18,3 %
50 % et plus	18 890	14 %	22,1 %	14,7 %	15,6 %	8,3 %	22 450	14,3 %	29,7 %	15,2 %	18,1 %	10,1 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 8 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

Dans l'ensemble des ménages soutenus par un homme, tout comme pour les ménages masculins d'une seule personne, plus on vieillit, plus la situation s'améliore et plus la part de revenu consacrée au logement diminue. Dans l'ensemble des ménages, la situation des femmes soutiens de ménage ressemble à celle des femmes vivant seules alors que la régression de la part de revenu consacrée au logement va également en dents de scie. Nous constatons que la situation financière des femmes est encore plus difficile que celles des hommes. Rappelons que les femmes représentent, chez les personnes seules,

62,2 % des ménages à faible revenu. Par ailleurs, contrairement aux ménages d'une seule personne, dans l'ensemble des ménages, la proportion des ménages ayant un taux égal ou supérieur à 50 % est moins forte que celle des ménages ayant un taux d'effort entre 30 % et 49 %. Ceci n'a rien de surprenant puisque les ménages d'une seule personne présentent des revenus plus faibles que ceux de tous les autres ménages.

TABLEAU 26 TAUX D'EFFORT AGRÉGÉ, SELON LE SEXE ET L'ÂGE DU SOUTIEN DE MÉNAGE, ENSEMBLE DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES, 2001

Niveaux de taux d'effort	Ménages soutenus par un homme					Ménages soutenus par une femme						
	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Ensemble	1 192 605	100,0 %	42 700	374 386	551 496	224 031	510 135	100,0 %	31 090	167 330	193 355	118 360
Moins de 30 %	1 050 160	88,1 %	80,3 %	87,4 %	88,5 %	89,5 %	412 800	80,9 %	79,8 %	83,2 %	80,8 %	78,3 %
30 à 49 %	81 800	6,9 %	10,4 %	7,5 %	6,2 %	6,8 %	55 725	10,9 %	11,1 %	9,9 %	9,8 %	14,2 %
50 % et plus	60 625	5,0 %	9,3 %	5,1 %	5,3 %	3,7 %	41 595	8,2 %	9,2 %	6,9 %	9,4 %	7,6 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada) tableau 8 (calculs et présentation de l'auteure). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

5.4.3.4 LA VARIABILITÉ DU TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES LOCATAIRES SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Du côté des locataires, quel que soit le sexe, on remarque chez les jeunes de 15 à 29 ans de fortes proportions de ménages ayant des taux d'effort de 30 % et plus. Par la suite, si la situation s'améliore pour les 30-44 ans, elle se détériore chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus. Chez les hommes seuls, le poids relatif du logement ne régresse pas lorsque l'âge augmente comme c'était le cas chez les propriétaires. En suivant ces variations, on comprend que les jeunes ménages ont plus de difficultés à cause de leur faible revenu et de la précarité du marché du travail. Par la suite, il advient que les personnes de 55 ans et plus qui accèdent à la retraite, ainsi que les personnes âgées, éprouvent plus de difficultés à cause de la perte de revenu causé par la retraite.

En examinant plus particulièrement la situation des femmes, on remarque qu'elles sont désavantagées par rapport aux hommes. En effet, dans toutes les catégories d'âges, elles présentent de plus fortes proportions de ménages aux prises avec un taux d'effort de 30 % et plus. Ce sont les femmes de 65 ans et plus qui éprouvent le plus de difficultés alors que 60,9 % d'entre elles ont un taux d'effort égal ou supérieur à 30 %. Compte tenu du grand nombre de ménages féminins d'une seule personne de 65 ans et plus (128 856), cette statistique prend toute son importance.

Tout comme chez les ménages d'une seule personne propriétaire, chez les ménages d'une seule personne locataire, jusqu'à l'âge de 64 ans, les proportions de ménages aux prises avec un taux égal ou supérieur à 50 % sont plus fortes que les proportions de ménages dont le taux se situe entre 30 % et 49 %. Pour les hommes comme pour les femmes, l'accès aux rentes gouvernementales contribue à alléger le fardeau des ménages des 65 ans et plus.

TABLEAU 27 TAUX D'EFFORT AGRÉGÉ, SELON LE SEXE ET L'ÂGE, MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE LOCATAIRE, 2001

Niveaux de taux d'effort	Hommes					Femmes						
	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Ensemble	252 280	100,0 %	49 050	87 501	80 506	35 226	330 455	100,0 %	41 925	56 706	102 966	128 856
Moins de 30 %	145 460	57,7 %	56,3 %	64,3 %	53,6 %	52,4 %	156 330	47,3 %	48,6 %	62,5 %	48,7 %	39,1 %
30 à 49 %	45 400	18,0 %	16,2 %	13,2 %	17,1 %	34,4 %	90 225	27,3 %	20,0 %	14,9 %	19,8 %	41,1 %
50 % et plus	61 415	24,3 %	27,5 %	22,5 %	29,3 %	13,2 %	83 900	25,4 %	31,4 %	22,6 %	31,4 %	19,8 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 8 (calculs et présentation de l'auteure). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

En s'intéressant maintenant à l'ensemble des ménages, on remarque que le poids relatif du logement parmi les postes budgétaires ne tend pas à régresser lorsque l'âge du ménage augmente, comme c'était le cas dans l'ensemble des ménages propriétaires. Ces différences entre les propriétaires et les locataires viennent du fait que l'on assiste à une « résidualisation » des ménages locataires. C'est-à-dire qu'à mesure que les ménages à revenu supérieur accèdent à la propriété, le groupe résiduel se marginalise davantage par rapport aux marchés du travail et du logement (Pomerey, 2001).

TABLEAU 28 TAUX D'EFFORT AGRÉGÉ, SELON LE SEXE ET L'ÂGE DU SOUTIEN DE MÉNAGE, ENSEMBLE DES MÉNAGES LOCATAIRES, 2001

Niveaux de taux d'effort	Ménages soutenus par un homme					Ménages soutenus par une femme						
	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Ensemble	607 665	100,0 %	121 585	211 036	181 996	93 046	634 065	100,0 %	128 260	178 016	173 156	154 636
Moins de 30 %	427 130	70,3 %	69,4 %	73,7 %	67,9 %	68,5 %	369 380	58,3 %	60,8 %	66,8 %	58,9 %	45,6 %
30 à 49 %	86 225	14,2 %	12,8 %	11,3 %	13,5 %	23,9 %	140 500	22,2 %	18,4 %	16,4 %	17,5 %	37,1 %
50 % et plus	94 310	15,5 %	17,8 %	15,0 %	18,6 %	7,6 %	124 185	19,6 %	20,8 %	16,8 %	23,6 %	17,2 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 8 (calculs et présentation de l'auteure). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

L'ensemble des ménages locataires présente des taux d'effort moins élevés que les ménages d'une seule personne dans toutes les catégories d'âge, tant chez les femmes que chez les hommes. Il existe cependant des points sur lesquels les deux univers se ressemblent. Jusqu'à l'âge de 64 ans, la proportion des ménages ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 50 % est plus forte que celle des ménages dont le taux se situe entre 30 % et 49 %. Par ailleurs, avec des proportions excédant celles des hommes dans toutes les catégories d'âge, tant chez les ménages déboursant de 30 % à 49 % de leur revenu pour se loger que chez les ménages déboursant 50 % et plus, les femmes éprouvent plus de difficultés que les hommes. Enfin, tout comme chez les ménages d'une seule personne, les femmes de 65 ans et plus affichent la plus forte proportion de ménages ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 %.

5.5 ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LE LOGEMENT

Bien que la faiblesse de leur revenu puisse être compensée par le fait que le coût de leur logement est moins élevé que les coûts assumés par les autres genres de ménages, les ménages d'une seule personne éprouvent tout de même des difficultés et bon nombre d'entre eux supportent un taux d'effort dépassant les 30 % et même les 50 %.

Dans l'ensemble, chez les propriétaires comme chez les locataires, hommes et femmes, les ménages déboursant 50 % et plus de leurs revenus pour se loger sont plus nombreux que ceux déboursant entre 30 % et 49 %. Chez les ménages de 65 ans et plus, la situation est inversée et les ménages sont plus nombreux à supporter un taux d'effort se situant entre 30 % et 49 %. L'accès aux rentes gouvernementales allège le fardeau des ménages d'une seule personne sans toutefois résoudre le problème d'accessibilité financière.

Chez les propriétaires, plus les hommes vieillissent, plus le poids relatif du logement parmi les postes budgétaires régresse. Chez les femmes, à partir de 45 ans, les proportions de ménages ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % augmentent. Dans toutes les catégories d'âge, les proportions de femmes ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % sont supérieures à celles des hommes.

Chez les locataires, tant chez les hommes que chez les femmes, le poids relatif au logement parmi les postes budgétaires ne régresse pas alors que l'on avance en âge. À partir de 45 ans, les proportions de ménages ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % augmentent. Les femmes locataires éprouvent, dans toutes les catégories d'âge, plus de difficultés que les hommes. Chez les 65 ans et plus, 60,9 % d'entre elles affichent un taux égal ou supérieur à 30 %.

Les besoins de logement à coût abordable sont donc importants chez les ménages d'une seule personne. L'analyse des données montre qu'il y a lieu d'accorder une attention particulière aux femmes de 65 ans et plus, y compris celles qui sont propriétaires. Cela implique notamment d'accroître l'offre de logements avec soutien communautaire destinés aux personnes en perte d'autonomie. Peut-être faudrait-il également inciter les promoteurs privés à s'intéresser davantage à la construction de logements abordables adaptés aux besoins des personnes seules.

6

CONFORT DU LOGEMENT

DANS ce chapitre, nous évaluons le confort du logement des ménages d'une seule personne. Deux variables sont considérées pour déterminer si les ménages d'une seule personne sont bien logés : la taille du logement et l'état du logement. Dans la première section, nous nous intéressons à la taille du logement. Dans la deuxième section, nous nous intéressons à l'état du logement.

6.1 LA TAILLE DU LOGEMENT

Dans le document *La Situation démographique du Québec, Bilan 2003*, produit par l'ISQ, l'auteur rapporte qu'entre 1991 et 2001, la diminution importante du nombre de personnes par ménage s'est accompagnée d'une augmentation de la taille des logements. Durant cette période, la taille moyenne des ménages diminue de 7 %, soit de 2,6 personnes à 2,4 personnes par ménage alors que la taille moyenne des logements que ces ménages occupent augmente de 5,5 pièces à 5,8 pièces, ce qui reflète l'amélioration des conditions de vie et de la situation économique. « Non seulement les gens peuvent choisir de vivre seuls, par exemple plus facilement, mais aussi dans de plus grands logements. La taille moyenne des logements occupés par une seule personne augmente de 4,0 pièces en 1991 à 4,5 pièces en 2001. » (Duchesne, 2003a : 33). Dans cette section, nous verrons comment cette évolution se reflète chez les ménages d'une seule personne ainsi que dans l'ensemble des ménages. Nous faisons d'abord une analyse comparative de la taille du logement entre l'ensemble des ménages et les ménages d'une seule personne, selon le mode d'occupation, l'âge et le sexe. Par la suite, nous évaluons la variabilité de la taille des logements des ménages d'une seule personne locataire ou propriétaire en fonction de deux facteurs économiques, soit le revenu médian et le coût médian du logement.

6.1.1 La taille des logements selon le mode d'occupation : une comparaison entre l'ensemble des ménages et les ménages d'une seule personne

D'entrée de jeu, mentionnons que les ménages de personnes propriétaires ont accès à des logements assez grands puisque 93,8 % des logements qu'ils habitent comprennent quatre pièces et plus. Gage d'un plus grand confort encore, les cinq pièces et les six pièces représentent à eux seuls 76,2 % de l'ensemble de ces logements. Il n'y a pas de différence significative que l'on soit un homme ou une femme. On remarque peut-être que les femmes

sont plus sujettes que les hommes à habiter des logements plus grands, alors que 77,5 % d'entre elles habitent des cinq pièces et plus comparativement à 74,8 % des hommes seuls. L'âge semble être un élément déterminant, tant chez les femmes que chez les hommes. Les 15-19 ans affichent des proportions plus fortes dans les quatre pièces et moins que toutes les autres catégories d'âge. Par ailleurs, dans les cinq pièces et plus, tant chez les hommes que chez les femmes, la proportion de ménages augmente avec l'âge.

TABEAU 29 TAILLE DU LOGEMENT, SELON LE SEXE ET L'ÂGE, MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE PROPRIÉTAIRE, 2001

Taille du logement	Hommes						Femmes					
	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Ensemble	134 685	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	157 235	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
1 pièce	685	0,5 %	1,3 %	0,7 %	0,4 %	0,1 %	230	0,1 %	1,2 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %
2 pièces	1 290	1,0 %	2,4 %	0,9 %	1,0 %	0,6 %	515	0,3 %	1,5 %	0,7 %	0,3 %	0,2 %
3 pièces	8 110	6,0 %	9,7 %	5,9 %	6,1 %	5,1 %	7 075	4,5 %	15,3 %	6,1 %	4,8 %	3,4 %
4 pièces	23 850	17,7 %	21,7 %	17,7 %	17,8 %	16,5 %	27 670	17,6 %	27,9 %	21,8 %	19,0 %	14,9 %
5 pièces	36 535	27,1 %	24,6 %	25,3 %	27,5 %	29,4 %	43 495	27,7 %	19,5 %	27,0 %	28,6 %	27,4 %
6 pièces +	64 225	47,7 %	40,4 %	49,5 %	47,1 %	48,3 %	78 245	49,8 %	34,2 %	44,2 %	47,1 %	54,1 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 17 (calculs et présentation de l'auteur).

TABEAU 30 TAILLE DU LOGEMENT, SELON LE SEXE ET L'ÂGE DU SOUTIEN DE MÉNAGE, ENSEMBLE DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES, 2001

Taille du logement	Ménages soutenus par un homme						Ménages soutenus par une femme					
	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Ensemble	1 192 605	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	510 135	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
1 pièce	945	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	360	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0 %
2 pièces	1 965	0,2 %	0,5 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	790	0,2 %	0,3 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %
3 pièces	14 675	1,2 %	3,0 %	1,0 %	1,1 %	1,5 %	9 565	1,9 %	2,8 %	1,1 %	2,1 %	2,4 %
4 pièces	79 285	6,6 %	12,2 %	5,6 %	6,1 %	8,8 %	49 930	9,8 %	12,2 %	6,9 %	10,5 %	12 %
5 pièces	218 555	18,3 %	20,8 %	14,9 %	17,9 %	24,5 %	106 005	20,8 %	19,6 %	16,5 %	21,7 %	25,5 %
6 pièces +	877 185	73,6 %	63,3 %	78,2 %	74,6 %	65,0 %	343 480	67,3 %	64,8 %	75,2 %	65,5 %	59,8 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 17 (calculs et présentation de l'auteur).

On ne sera pas étonné d'apprendre que dans l'ensemble des ménages propriétaires, on habite le plus souvent des logements plus grands que chez les ménages d'une seule personne. Les cinq pièces et plus représentent à eux seuls une proportion aussi élevée que 90,7 % de l'ensemble des logements, alors que chez les ménages d'une seule personne, la proportion est de 76,2 %. À l'inverse, dans l'ensemble des ménages, on occupe moins souvent des trois pièces (1,4 %) et des quatre pièces (7,0 %) que les ménages d'une seule personne. Autre différence, quand on intègre la variable sexe, on remarque que, dans l'ensemble

des ménages, les femmes habitent plus souvent que les hommes des quatre pièces et des cinq pièces, alors que les hommes vivent plus souvent dans les six pièces et plus. Quand on s'intéresse à l'âge du soutien de ménage, tant chez les hommes que chez les femmes, on trouve relativement plus de jeunes dans les trois et quatre pièces. Dans le cas des cinq pièces et plus toutefois, on ne constate pas, comme c'était le cas des ménages d'une seule personne, une augmentation de la proportion des ménages à mesure que les soutiens de ménages vieillissent.

TABEAU 31 TAILLE DU LOGEMENT, SELON LE SEXE ET L'ÂGE, MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE LOCATAIRE, 2001

Taille du logement	Hommes						Femmes					
	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Ensemble	252 280	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	330 455	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
1 pièce	9 220	3,7 %	4,2 %	3,9 %	3,2 %	3,1 %	5 930	1,8 %	3,6 %	1,6 %	1,2 %	1,8 %
2 pièces	16 985	6,7 %	7,3 %	6,2 %	7,1 %	6,5 %	13 100	4,0 %	6,6 %	3,8 %	3,1 %	3,9 %
3 pièces	70 175	27,8 %	31,1 %	26,6 %	26,9 %	28,5 %	89 380	27,0 %	34,5 %	27,2 %	24,0 %	27,0 %
4 pièces	90 430	35,8 %	34,1 %	36,0 %	36,0 %	37,4 %	131 135	39,7 %	35,6 %	39,8 %	39,8 %	40,1 %
5 pièces	46 390	18,4 %	16,7 %	19,2 %	18,9 %	17,4 %	69 045	20,9 %	14,7 %	20,3 %	20,3 %	20,7 %
6 pièces +	19 085	7,6 %	6,7 %	8,0 %	7,8 %	7,0 %	21 865	6,6 %	5,0 %	7,2 %	7,0 %	6,6 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 17 (calculs et présentation de l'auteur).

TABEAU 32 TAILLE DU LOGEMENT, SELON LE SEXE ET L'ÂGE DU SOUTIEN DE MÉNAGE, ENSEMBLE DES MÉNAGES LOCATAIRES, 2001

Taille du logement	Ménages soutenus par un homme						Ménages soutenus par une femme					
	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Ensemble		15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Ensemble	607 660	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	634 065	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
1 pièce	10 360	1,7 %	2,0 %	1,9 %	1,6 %	1,3 %	6 590	1,0 %	1,4 %	0,7 %	0,7 %	1,5 %
2 pièces	19 945	3,3 %	3,6 %	3,2 %	3,4 %	2,9 %	14 850	2,3 %	2,7 %	1,5 %	2,0 %	3,3 %
3 pièces	95 055	15,6 %	18,8 %	15,1 %	14,5 %	15,2 %	106 500	16,8 %	17,3 %	11,4 %	16,0 %	23,5 %
4 pièces	187 580	30,9 %	35,0 %	29,1 %	28,9 %	33,3 %	216 805	34,2 %	35,4 %	28,8 %	35,2 %	38,3 %
5 pièces	176 595	29,1 %	26,7 %	28,6 %	30,0 %	31,4 %	187 285	29,5 %	28,8 %	33,7 %	30,6 %	24,1 %
6 pièces +	118 125	19,4 %	14,1 %	22,2 %	21,6 %	15,9 %	18 335	16,1 %	14,3 %	23,9 %	15,5 %	9,3 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 17 (calculs et présentation de l'auteur).

Contrairement à ce qui se passe chez les ménages d'une seule personne propriétaire, chez les ménages d'une seule personne locataire, les quatre pièces et les trois pièces sont plus populaires (65,4 %) que les cinq pièces et plus (26,8 %). Par ailleurs, les une pièce et les deux pièces se rencontrent beaucoup plus fréquemment chez les ménages locataires (7,7 %) que chez les ménages propriétaires (0,9 %).

Chez les ménages d'une seule personne locataire, il existe des différences entre les hommes et les femmes. Dans les une pièce, les deux pièces et les six pièces et plus, les hommes sont plus fortement représentés que les femmes, alors que dans les quatre et cinq pièces, c'est le contraire. L'âge joue un rôle significatif en regard de la taille du logement. Tant chez les hommes que chez les femmes, les 15-29 ans affichent les proportions les plus fortes dans les trois pièces et moins et les proportions les moins fortes dans les quatre pièces et plus. Dans les cinq pièces et plus, on ne peut établir, comme on l'a fait avec les ménages propriétaires, que la proportion de ménages augmente avec l'âge alors que les 30-44 ans affichent les proportions les plus fortes.

Sans être aussi populaires qu'auprès des ménages d'une seule personne, les logements de trois pièces et de quatre pièces représentent tout de même 48,8% de l'ensemble des logements des ménages locataires. Avec une proportion de 47%, les cinq pièces et plus suivent de près. Tout comme pour les ménages d'une seule personne, dans les une pièce, les deux pièces et les six pièces et plus, les hommes sont plus fortement représentés que les femmes, alors que dans les quatre et cinq pièces, c'est le contraire. L'âge joue aussi un certain rôle. Tant chez les hommes que chez les femmes, les 15-29 ans affichent les proportions les plus fortes dans les trois pièces et moins et ce, à une exception près. En effet, les femmes de 65 ans et plus affichent les plus fortes proportions dans les trois pièces. L'effet est moins clair pour les autres catégories de tailles.

6.1.2 La variabilité de la taille des logements des ménages d'une seule personne selon des facteurs économiques

Dans cette section, nous tentons de déterminer si le revenu des ménages d'une seule personne ainsi que les coûts de leur logement peuvent avoir un impact sur le nombre de pièces que comporte leur logement. Tout comme au chapitre précédent, nous utiliserons le revenu médian.

6.1.2.1 LA VARIABILITÉ DE LA TAILLE DU LOGEMENT SELON LE REVENU MÉDIAN

Chez les ménages d'une seule personne propriétaire, il existe une corrélation entre le revenu des ménages et la taille du logement. Tant chez les hommes que chez les femmes, plus le revenu médian augmente, plus la taille du logement augmente. À noter que la corrélation est encore plus marquée chez les hommes alors que les écarts entre les revenus médians sont plus prononcés. À noter également que, dans le cas des logements comportant une pièce, cette corrélation n'est plus valable alors que le revenu médian demeure très haut. Ceci n'est pas sans nous rappeler que plusieurs personnes seules dont les revenus sont appréciables optent pour le loft.

TABEAU 33 TAILLE DU LOGEMENT, SELON LE MODE D'OCCUPATION, LE SEXE ET LE REVENU MÉDIAN, MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE, 2001

Taille du logement	Propriétaires				Locataires			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Ménages	Revenu médian des ménages	Ménages	Revenu médian des ménages	Ménages	Revenu médian des ménages	Ménages	Revenu médian des ménages
Ensemble	291 925	26 112 \$	157 235	21 869 \$	252 280	20 226 \$	330 455	16 101 \$
1 pièce	915	20 486 \$	230	26 562 \$	9 220	11 018 \$	5 930	13 249 \$
2 pièces	1 810	14 992 \$	515	15 663 \$	16 985	13 231 \$	13 100	13 633 \$
3 pièces	15 180	21 495 \$	7 075	19 276 \$	70 175	17 638 \$	89 380	15 204 \$
4 pièces	51 525	24 606 \$	27 670	22 367 \$	90 430	21 521 \$	131 135	16 287 \$
5 pièces	80 030	25 452 \$	43 495	21 331 \$	46 390	24 715 \$	69 045	17 469 \$
6 pièces +	142 465	28 155 \$	78 245	22 400 \$	19 085	25 435 \$	21 865	18 207 \$

SOURCE: SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 31 (calculs et présentation de l'auteure). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

Chez les locataires, il existe également une corrélation entre le revenu médian des ménages et le nombre de pièces que comprend le logement. Tout comme chez les ménages propriétaires, les écarts entre les revenus médians sont plus prononcés chez les hommes que chez femmes. Chez les locataires toutefois, contrairement aux ménages propriétaires, les ménages occupant un logement d'une pièce présentent les revenus médians les plus faibles. Ce sont donc les locataires les moins bien nantis qui occupent les une pièce.

6.1.2.2 LA VARIABILITÉ DE LA TAILLE DU LOGEMENT SELON LE COÛT DU LOGEMENT

Chez les locataires, il existe une corrélation entre le coût médian du logement et le nombre de pièces qu'il comprend: le coût augmentant avec le nombre de pièces. Chez les propriétaires, cette corrélation n'existe pas alors que le coût médian des cinq pièces et plus est moins haut que celui des trois et quatre pièces.

Comme on peut le voir au tableau suivant, sauf pour les logements comprenant trois pièces ou une seule pièce, les ménages d'une seule personne locataire assument un coût médian pour leur logement plus élevé que celui des propriétaires. Ceci peut être dû au fait que les propriétaires payent moins pour se loger lorsque l'hypothèque est payée. On trouve les écarts les plus forts dans les logements de cinq pièces et de six pièces. Pour un logement de cinq pièces, les propriétaires assument un coût médian de 426\$, alors que pour les locataires, le coût médian est de 492\$. Pour un logement de six pièces et plus, la différence est de 82\$ en faveur des propriétaires.

TABLEAU 34 TAILLE DU LOGEMENT, SELON LE MODE D'OCCUPATION ET LE COÛT MÉDIAN DU LOGEMENT, MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE, 2001

Taille du logement	Propriétaires		Locataires	
	Ménages	Coût médian de logement	Ménages	Coût médian de logement
Ensemble	291 920	433 \$	582 735	441 \$
1 pièce	915	514 \$	15 150	354 \$
2 pièces	1 810	353 \$	30 085	363 \$
3 pièces	15 180	438 \$	159 555	402 \$
4 pièces	51 520	440 \$	221 565	450 \$
5 pièces	80 030	426 \$	115 435	492 \$
6 pièces ou plus	142 465	433 \$	40 950	515 \$

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%) tableau 32 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

Le coût médian du logement comprenant une seule pièce et occupé par son propriétaire est de 514 \$, soit le coût le plus élevé parmi les différentes catégories de logement. Nous supposons qu'il s'agit de lofts.

6.2 L'ÉTAT DU LOGEMENT

Dans cette section, nous faisons d'abord une comparaison entre l'état du logement des ménages d'une seule personne et l'état du logement de l'ensemble des ménages selon le mode d'occupation, l'âge et le sexe. Par la suite, nous examinons le rapport entre l'état du logement et les ménages d'une seule personne devant déboursier 30 % et plus de leurs revenus pour se loger.

Il faut rappeler que les données sur l'état du logement ont été recueillies lors du recensement de 2001 à partir d'un questionnaire rempli par un résident. Ainsi, les données devront être relativisées vu leur caractère subjectif. Le choix entre trois variables sert à évaluer l'état du logement : le logement peut avoir besoin soit d'un entretien régulier (essentiellement de travaux de peinture et de nettoyage), de réparations mineures (comme pour des revêtements de sol ou des escaliers défectueux), ou de réparations majeures (comme pour les systèmes électriques et de plomberie).

6.2.1 L'état du logement selon le mode d'occupation : une comparaison entre les ménages d'une seule personne et l'ensemble des ménages

Chez les ménages d'une seule personne, on relève une proportion légèrement moindre de ménages dont les logements nécessitent des réparations majeures (7,4 %) que pour l'ensemble des ménages, chez qui la proportion est de 7,7 %. La proportion des logements occupés par des personnes seules qui nécessitent des réparations mineures (22,1 %) est elle aussi inférieure à la proportion correspondante pour l'ensemble des ménages (26,2 %). En gros, les ménages d'une seule personne sont donc aussi bien logés que l'ensemble des ménages.

TABEAU 35 BESOINS DE RÉPARATIONS, SELON LE MODE D'OCCUPATION, ENSEMBLE DES MÉNAGES ET MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE, 2001

Nature des besoins	Ensemble des ménages						Ménages d'une seule personne					
	Ensemble		Propriétaires		Locataires		Ensemble		Propriétaires		Locataires	
Ensemble	2 944 465	100,0 %	1 702 740	100,0 %	1 241 725	100,0 %	874 655	100,0 %	291 920	100,0 %	582 740	100,0 %
Entretien régulier	1 944 655	66,0 %	1 076 150	63,2 %	868 505	69,9 %	617 220	70,6 %	182 470	62,5 %	434 750	74,6 %
Réparations mineures	771 800	26,2 %	493 535	29,0 %	278 265	22,4 %	192 890	22,1 %	80 335	27,5 %	112 555	19,3 %
Réparations majeures	228 010	7,7 %	133 055	7,8 %	94 955	7,6 %	64 545	7,4 %	29 120	10,0 %	35 430	6,1 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 34 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

Pour l'ensemble des ménages comme pour les ménages d'une seule personne, les logements des propriétaires nécessitent plus souvent des réparations majeures que les logements des locataires. En ce qui a trait aux réparations majeures, dans l'ensemble des ménages, l'écart entre les locataires et les propriétaires est très faible (0,2 %), mais chez les ménages d'une seule personne, l'écart est de 3,9 %. Quant aux réparations mineures, dans l'ensemble des ménages, l'écart entre les propriétaires et les locataires est de 6,6 %, tandis que chez les ménages d'une seule personne, l'écart est de 8,2 %.

6.2.2 Le rapport entre l'état du logement et les ménages d'une seule personne ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 %

Nous avons voulu savoir s'il existe une corrélation entre les ménages d'une seule personne qui ont un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % et l'état du logement. Un premier examen démontre que, tant chez les ménages propriétaires que les ménages locataires, les proportions de ménages déboursant 30 % et plus de leurs revenus pour se loger augmentent avec l'importance des réparations à effectuer. Nous devons convenir, cependant, que là s'arrête toute correspondance entre l'état du logement et le taux d'effort. En effet, en s'attardant plus particulièrement aux proportions de ménages dont les logements nécessitent des réparations majeures et dont le taux d'effort est moindre ou excède 30 %, on voit qu'il n'y a pas de corrélation évidente.

TABLEAU 36 BESOINS DE RÉPARATIONS, SELON LE TAUX D'EFFORT ET LE SEXE, MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE PROPRIÉTAIRE, 2001

Nature des besoins	Hommes					Femmes				
	Ensemble	Taux d'effort > 30 %		Taux d'effort 30 % et +		Ensemble	Taux d'effort > 30 %		Taux d'effort 30 % et +	
Ensemble	134 685	97 495	72,4 %	37 190	27,6 %	157 235	108 770	69,2 %	48 465	30,8 %
Entretien régulier	80 505	59 605	74,0 %	20 900	26,0 %	101 965	72 145	70,8 %	29 820	29,2 %
Réparations mineures	39 300	27 955	71,1 %	11 340	28,9 %	41 035	27 755	67,6 %	13 280	32,4 %
Réparations majeures	14 885	9 930	66,7 %	4 950	33,3 %	14 240	8 870	62,3 %	5 360	37,6 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 34 (calculs et présentation de l'auteure). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

TABLEAU 37 BESOINS DE RÉPARATIONS, SELON LE TAUX D'EFFORT ET LE SEXE, MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE LOCATAIRE, 2001

Nature des besoins	Hommes					Femmes				
	Ensemble	Taux d'effort > 30 %		Taux d'effort 30 % et +		Ensemble	Taux d'effort > 30 %		Taux d'effort 30 % et +	
Ensemble	252 280	145 465	57,7 %	106 820	42,3 %	330 460	156 335	47,3 %	174 125	52,7 %
Entretien régulier	179 485	104 240	58,1 %	75 250	41,9 %	255 265	119 855	47,0 %	135 405	53,0 %
Réparations mineures	55 365	32 130	58,0 %	23 235	42,0 %	57 195	28 605	50,0 %	28 590	50,0 %
Réparations majeures	17 425	9 090	52,2 %	8 335	47,8 %	18 000	7 870	43,7 %	10 130	56,3 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 34 (calculs et présentation de l'auteure). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro.

Chez les propriétaires, tant chez les hommes que chez les femmes, la majorité des logements nécessitant des réparations majeures appartiennent à des ménages déboursant moins de 30 % de leurs revenus pour se loger. Les proportions sont de 66,7 % chez les hommes et de 62,3 % chez les femmes. Chez les locataires, on remarque que 56,3 % des logements nécessitant des réparations majeures sont occupés par une femme déboursant 30 % et plus de son revenu pour se loger. Par ailleurs, si du côté des hommes la majorité des logements nécessitant des réparations majeures sont occupés par des ménages déboursant moins de 30 % de leurs revenus pour se loger, la proportion est tout de même moindre que du côté des propriétaires (52,2 %).

6.3 ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LE LOGEMENT

Les ménages d'une seule personne sont aussi bien logés que l'ensemble des ménages. La très grande majorité d'entre eux occupent des logements dont la taille peut être considérée supérieure aux normes de peuplement usuelles. Quant à la proportion de ménages (7,4 %) qui habitent des logements nécessitant des réparations majeures, elle est légèrement moindre que pour l'ensemble des ménages.

Les problèmes de taille ou de qualité du logement ne semblent donc pas affecter particulièrement les ménages d'une seule personne, pour qui l'accessibilité financière au logement demeure de loin la principale source potentielle de difficulté à se loger. Dans les cas des ménages tout de même assez nombreux, tant chez les propriétaires que chez les locataires, où des taux d'effort élevés se combinent à des besoins de réparations majeures du logement, on peut penser que ces ménages peuvent avoir des problèmes très sérieux et qu'il faudrait sans doute leur apporter un soutien, afin qu'ils aient accès à un logement convenable.

CONCLUSION

CETTE RECHERCHE avait pour but de faire le portrait des ménages d'une seule personne au Québec et de déterminer les enjeux et les perspectives qui peuvent découler de la croissance de ce genre de ménage et influencer sur le logement et sur les conditions de vie des personnes.

Résumé des constats

Les changements sociaux ayant présidé à la formation de ménages d'une seule personne dans les pays développés laissent entrevoir que ce phénomène est là pour durer. Les trajectoires personnelles sont de plus en plus marquées par l'instabilité et le changement et les individus sont de plus en plus sujets à vivre des épisodes de vie en solitaire. Au Québec, les ménages d'une seule personne sont en constante progression depuis les années 60 tandis que les ménages de couples avec enfants sont en baisse. En 2001, avec 30% de ménages d'une seule personne, le Québec dépasse les autres provinces et territoires du Canada. En Europe, les pays situés plus au nord affichent les proportions de ménages d'une seule personne les plus fortes et dépassent de beaucoup le taux enregistré au Québec. Par contre, le portrait des ménages en France est similaire à celui du Québec.

Si l'on prend comme référence l'univers de la population plutôt que des ménages, on constate que 12,4% des Québécois et des Québécoises sont des personnes vivant seules. De fortes proportions de personnes âgées vivent seules. À un degré moindre, la proportion des jeunes vivant seuls est tout de même relativement élevée. Chez les hommes, on vit le plus souvent seul avant 45 ans, alors que chez les femmes, c'est à partir de 45 ans qu'on a le plus de chance de se retrouver dans cette situation. À partir de cet âge, la proportion des femmes vivant seules est très élevée, atteignant même un taux de 42% vers les 80-84 ans. Ces tendances transparaissent dans la répartition sociodémographique des ménages d'une seule personne puisque les femmes forment 55,6% de ces ménages. Parmi les ménages d'une seule personne répartis selon les groupes d'âge, les femmes deviennent majoritaires à partir de la cinquantaine et atteignent chez les 80-84 ans une proportion de 80%. Les ménages d'une seule personne sont moins fréquents chez les individus originaires de régions où les valeurs familiales et la religion tiennent encore beaucoup de place : Asie, Europe du Sud, Amérique latine, Maghreb et Moyen-Orient.

Les ménages d'une seule personne sont davantage un phénomène urbain, mais c'est une réalité aussi en région rurale, où ils représentent 22,1% des ménages et sont en progression. Les hommes seuls sont plus largement représentés en région rurale et il en est de même généralement des personnes seules de 55 ans et plus ; pour leur part, les femmes, les jeunes et les personnes âgées de 75 ans et plus optent plutôt pour la ville. Les RMR à elles seules abritent 70% des ménages d'une seule personne. Près de 50% de ces ménages résident dans la RMR de Montréal, alors qu'on en trouve 10,8% dans la RMR de Québec. La « grande ville » est fort prisée par les personnes seules puisque Montréal et Québec abritent à elles seules 35% de ces ménages. Tant pour la ville de Montréal que pour la ville de Québec, les arrondissements où l'on trouve les plus fortes proportions de ménages d'une seule personne se situent près du centre-ville et concentrent sur leur territoire de fortes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus. Les personnes immigrantes vivant seules préfèrent Montréal ; 77% d'entre elles sont réparties dans ses arrondissements. Toutes les RA sont concernées par le phénomène des ménages d'une seule personne et la part de ces ménages dépasse 25% dans plus de la moitié des RA. Sauf dans le cas de quatre régions ressources, il s'agit majoritairement de femmes seules qui ont le plus souvent 55 ans et plus.

Les ménages d'une seule personne sont locataires dans une proportion de 66,6%. À l'inverse des couples, les ménages à revenu unique auraient plus de difficulté à accéder à la propriété. Par contre, depuis 1996, les ménages d'une seule personne propriétaire ont augmenté de 29%. Cela est dû en grande partie à la présence accrue des baby-boomers dans les rangs des ménages d'une seule personne ainsi qu'à l'embellie économique de la fin des années 1990. Dans l'ensemble du Québec, les femmes sont majoritaires, tant chez les propriétaires que chez les locataires ; dans les deux cas, elles ont le plus souvent 55 ans et plus. Près des trois quarts des personnes immigrantes vivant seules sont locataires. Les ménages issus de l'Afrique, de l'Amérique latine ainsi que des Caraïbes ont le plus de difficulté à accéder à la propriété.

Dans la plupart des RA, les ménages d'une seule personne sont surtout locataires et ce sont le plus souvent des femmes. Toutefois, chez les propriétaires, les femmes ne sont majoritaires que dans les RA à forte concentration urbaine. Dans les RMR, les personnes seules sont le plus souvent locataires et ce sont les RMR de Montréal et de Sherbrooke qui affichent les plus fortes proportions de locataires, soit 73,9% dans les deux cas. Par ailleurs, contrairement à ce qui se passe en région urbaine, on trouve en région rurale relativement plus de ménages d'une seule personne propriétaire et davantage de ménages masculins, tant chez les locataires que chez les propriétaires.

Plusieurs personnes seules ont des problèmes d'accessibilité financière au logement. Le revenu médian des ménages d'une seule personne est plus faible que celui des familles monoparentales et des couples avec ou sans enfants, tant chez les locataires que chez les propriétaires. Une proportion de 39% de ménages d'une seule personne propriétaire ont des revenus inférieurs à 20 000\$, tandis que chez les locataires, la proportion est de 56,7%. La proportion des ménages sous le seuil de faible revenu est beaucoup plus forte chez les ménages d'une seule personne (41,9%) que dans l'ensemble des ménages (23%).

Le taux d'effort médian des ménages d'une seule personne est supérieur à celui de l'ensemble des ménages, tant chez les propriétaires que chez les locataires. Un revenu trop bas serait le facteur le plus déterminant dans le fait de supporter un fardeau de dépenses plus lourd, malgré que la faiblesse du revenu puisse être compensée par le fait qu'il leur en coûte moins cher pour se loger. Les ménages éprouvant le plus de difficultés sont les femmes propriétaires à partir de 45 ans ainsi que les hommes et les femmes locataires à partir de 45 ans. Chez les locataires, les femmes éprouvent, dans toutes les catégories d'âge, plus de difficultés que les hommes. Parmi les femmes de 65 ans et plus, 60,9% affichent un taux d'effort égal ou supérieur à 30%.

Les ménages d'une seule personne sont bien logés. La grande majorité d'entre eux habite des logements de taille et de qualité convenables. La taille moyenne des logements des ménages d'une seule personne a augmenté de 4,0 pièces en 1991 à 4,5 pièces en 2001. Tout comme l'ensemble des ménages, les ménages d'une seule personne propriétaire se retrouvent le plus souvent dans des logements de plus de cinq pièces. Chez les ménages locataires, les ménages d'une seule personne se concentrent surtout dans les quatre pièces et les trois pièces, mais une forte proportion d'entre eux opte tout de même pour les cinq pièces. De façon générale, la taille du logement augmente avec le revenu du ménage.

Les ménages d'une seule personne occupent des logements qui sont en aussi bon état que ceux de l'ensemble des ménages. La proportion de ménages d'une seule personne (7,4%) qui habite des logements nécessitant des réparations majeures est même légèrement moindre que pour l'ensemble des ménages. Cependant, même si on ne peut établir une corrélation claire entre cette situation et le niveau du taux d'effort, il demeure que, tant chez les propriétaires que chez les locataires, un nombre significatif de ménages déboursent 30% et plus de leur revenu tout en habitant des logements qui nécessitent des réparations majeures.

Enjeux et perspectives

L'analyse nous a permis de cerner un certain nombre d'enjeux et de perspectives touchant le rapport au logement des ménages d'une seule personne. Ainsi, on peut penser que la demande de logements locatifs devrait s'accroître avec l'augmentation de la présence relative des ménages d'une seule personne, mais il faut aussi s'attendre à une augmentation du nombre de ménages d'une seule personne propriétaire. Cette augmentation devrait suivre la progression des baby-boomers ainsi que celle du *baby bust*. Il faut noter que les personnes seules acheteuses (nouvelles ou expérimentées) optent davantage pour la copropriété. En outre, chez les personnes seules, les femmes achètent désormais plus souvent que les hommes. Le marché devra s'adapter à leurs goûts et à leurs préférences. Ainsi, la forte proportion de femmes de 50 ans et plus, tant chez les propriétaires que chez les locataires, devrait inciter le marché de l'habitation à composer avec leurs besoins, telles la sécurité et la facilité d'entretien.

La croissance de ménages d'une seule personne devrait contribuer à créer une pression sur le marché locatif surtout en région urbaine et particulièrement près du centre-ville. En région rurale, les options de logement pour les ménages d'une seule personne sont peu nombreuses : le logement locatif est un produit rare et les maisons et appartements pour retraités et pour personnes en légère perte d'autonomie le sont tout autant.

Compte tenu de la forte proportion de ménages d'une seule personne ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % et même à 50 %, il serait pertinent d'augmenter le parc de logements sociaux destiné aux personnes seules. Les femmes de 65 ans et plus devraient bénéficier d'une attention particulière. Des logements avec soutien communautaire devraient également être mis à la disposition des ménages en perte d'autonomie. Les femmes propriétaires vieillissantes auraient souvent besoin d'aide pour supporter le poids relatif du logement qui augmente avec l'âge. Nous pensons également qu'il faudrait mettre en relation la croissance des ménages d'une seule personne et l'offre de logement en région rurale, de façon à mieux cerner les besoins de logement de ce groupe de ménages dans les divers milieux ruraux.

Sans poursuivre au même rythme l'importante progression qu'ils ont connue ces 40 dernières années, les ménages d'une seule personne continueront à augmenter et à modifier sensiblement l'univers du logement, qu'il soit privé ou social. Le portrait que nous avons tracé des ménages d'une seule personne ainsi que les enjeux et perspectives que nous avons relevés en cours d'analyse pourront, croyons-nous, aider à mieux comprendre leur réalité présente et future. Nous pensons cependant qu'il serait utile de poursuivre des recherches plus pointues sur ce sujet. Nous suggérons notamment de creuser davantage la question de l'effet du vieillissement de la population sur la croissance des ménages d'une seule personne ainsi que sur la demande de logement.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRÉ, Dominique (2003). « Les migrations interrégionales : constats pour 2001-2002 », *Données socio-démographiques en bref*, volume 7, numéro 3, Institut de la statistique du Québec.
- BERNATCHEZ, Raymond (2004). « Vieillir à l'ombre d'un seul clocher », *La Presse*, Montréal, 27 novembre 2004.
- BRUCE, David et Tom CARTER (2003). *Analyse documentaire des tendances influant sur les marchés de l'habitation et de la consommation*, Série sur le logement abordable et le financement de l'habitation, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 130 pages.
- CHALAIX, Mylène (2001). « Recensement de la population de 1999, 7,4 millions de personnes vivent seules », *Insee Première*, numéro 788, juillet 2001.
- CHOUINARD, Yvon et Claude-Rodrigue DESCHÊNES (2003a). *Les acheteurs de logements neufs au Québec en 2002*, L'habitation au Québec, Hors série numéro 3, décembre 2003.
- CHOUINARD, Yvon, Claude-Rodrigue DESCHÊNES et Barbara MAASS (2003b). *Tableaux normalisés du recensement de 2001: description et mode d'accès*, Société d'habitation du Québec, septembre 2003.
- CRISTOFARI, Marie-France, et Géraldine LABARTHE (2001). « Des ménages de plus en plus petits », *Insee Première*, numéro 789, juillet 2001.
- DANDURAND, Renée B. (1992). « La famille n'est pas une île. Changements de société et parcours de vie familiale », dans Gérard Daigle et Guy Rocher (sous la direction de), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, 812 pages.
-

- DESCHÊNES, Claude-Rodrigue, et Paul FOREST (2001). *Évolution socio-économique des ménages locataires et propriétaires au Québec entre 1981 et 1996*, Société d'habitation du Québec, Direction de la planification, de l'évaluation et de la recherche, 78 pages.
- DESCHÊNES, Claude-Rodrigue, et Paul FOREST (2000). *Étude temporelle de la distribution géographique des ménages au Québec 1976-1996*, Société d'habitation du Québec, Direction de la planification, de l'évaluation et de la recherche, 56 pages.
- DESCHÊNES, Claude-Rodrigue, Yvon CHOUINARD et Barbara MAASS (2003). *Tableaux croisés spéciaux du recensement de 2001: description et mode d'accès*, Société d'habitation du Québec, septembre 2003.
- DUCHESNE, Louis (2004). « Quatre ans d'âge en moyenne entre les conjoints », *Données socio-démographiques en bref*, volume 8, numéro 4, Institut de la statistique du Québec.
- DUCHESNE, Louis (2003a). *La situation démographique au Québec*, Bilan 2003, Institut de la statistique du Québec, 363 pages.
- DUCHESNE, Louis (2003b). « Les ménages au Québec et en Ontario », *Données socio-démographiques en bref*, volume 7, numéro 3, Institut de la statistique du Québec.
- DUCHESNE, Louis (2001). *Ménages et familles. La situation domestique et familiale*, Portrait social du Québec, Institut de la statistique du Québec, 625 pages.
- EUROSTAT (2003). « Évolution des ménages dans l'Union Européenne 1995-2025 », *Statistiques en bref*, série Population et conditions sociales, numéro 24.
- FOREST, Paul (1998). *Tableaux croisés spéciaux du recensement de 1996: description et mode d'accès*. Société d'habitation du Québec, août 1998.
- GAUTHIER, Hervé, Sylvie JEAN, Georges LANGRIS, Yves NOBERT et Madeleine ROCHON (2004). *Vies des générations et personnes âgées: aujourd'hui et demain*, volume I, Conditions de vie, Institut de la statistique du Québec, 303 pages.
- GIRARD, Chantal, Esther LÉTOURNEAU et Normand THIBAULT (2004). « Nouvelles perspectives de la population du Québec, 2001-2051 », *Données socio-démographiques en bref*, Institut de la Statistique du Québec, février 2004, volume 8, numéro 2.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2004a). *Le Québec, Chiffres en main*, mars 2004, 47 pages.

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2004b). *Évolution de la population et du nombre de ménages et de familles, Québec, 1951-2001, En ligne 2004*, (http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/menage), 10 mai 2004.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2004c). *Ménages selon le genre, Québec, 1951-2001, En ligne 2004*, (http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/menage), 10 mai 2004.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2004d). *Ménages selon le nombre de personnes, Québec, 1951-2001, En ligne 2004*, (http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/menage), 10 mai 2004.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DE BELGIQUE (INS) (2003). *Ménages privés 1991-2003*.
- JACQUOT, Alain (2002). « La demande potentielle de logements. L'impact du vieillissement de la population », *Insee Première*, numéro 875, décembre 2002.
- JOSEPH, Henri-Claude (2003). « Profil des régions du Québec : familles, ménages et logements privés », *L'éco-stat (revue trimestrielle)*, Institut de la statistique du Québec, mars 2003.
- KAUFMANN, Jean-Claude (1999). *La femme seule et le prince charmant*, Éditions Nathan, Paris, 282 pages.
- LEMONNIER, Marie (2004). « Les nouveaux célibataires », Dossier Les nouveaux célibataires. *Le Nouvel Observateur*, avril 2004.
- NOBERT, Yves (2003). « Le logement au Québec et en Ontario en 2001 : des profils contrastés », *Données socio-démographiques en bref*, volume 7, numéro 2, Institut de la statistique du Québec.
- PARENT, Julie (2004). « Grand-mère vieillit. », *La Presse*, Montréal, 18 juillet 2004.
- POMEROY, Steve (2001). « La résidualisation des ménages locataires : attitudes des propriétaires-bailleurs privés envers les ménages à faible revenus », Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Le Point de recherche*, numéro 93, octobre 2001.
- PENNEC, Sophie et Jacques VÉRON (1998). « Familles et générations », *Les premières rencontres Sauvvy*, Série Dossiers et recherches de l'Ined, octobre 1998.

- RÉPUBLIQUE ET CANTON DE JURA, BUREAU DE LA STATISTIQUE (2003). *Ménages selon le genre de ménages, CH et Canton du Jura, en 1990 et 2000*, Statistiques familles et ménages.
- SHETAGNE, Sylvain (2000). *La pauvreté dans les agglomérations urbaines du Québec*, Conseil canadien du développement social, 50 pages.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL) (2004a). *Résumé d'une étude sur l'habitation et tendances démographiques: Coup d'œil sur l'agglomération montréalaise*, Centre d'analyse du marché du Québec, 24 pages.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL) (2004b). *Résumé d'une étude sur l'habitation et tendances démographiques: Coup d'œil sur la région métropolitaine de Québec*, Centre d'analyse du marché du Québec, 22 pages.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL) (2003a). *L'Observateur du logement au Canada*, Ottawa, 77 pages.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL) (2003b). *Résumé d'une étude sur le profil sociodémographique des acheteurs en 2001-2002 dans la RMR de Montréal et de Québec*, Centre d'analyse du marché du Québec, 25 pages.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL) (2003c). « Les besoins en logement des personnes à faible revenu habitant en région rurale », *Le Point de recherche*, Série socio-économique, numéro 116.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL) (2002a). « Options de logement pour les femmes seules résidant en milieu rural », *Le Point de recherche*, Série socio-économique, numéro 112.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL) (2002b). *Rapport sur les logements locatifs*, Montréal, enquête d'octobre 2002.
- STATISTIQUE CANADA (2002a). *Dictionnaire du recensement de 2001*, Ottawa, Industrie Canada, 487 pages.
- STATISTIQUE CANADA (2002b). *Profil des familles et des ménages canadiens: la diversification se poursuit*, Série analytique du recensement de 2001, 37 pages.
- TISON, Marc (2004). « Les femmes achètent davantage », *La Presse*, Montréal, 1^{er} septembre 2004.

TURBIDE, Pascale (2004). « Le bonheur est-il dans le pré? », Reportage présenté à la télévision de la Société Radio-Canada dans le cadre de l'émission *Enjeux*, 6 avril 2004.

VILLE DE MONTRÉAL (2004). *Profil socio-économique*, Service du développement économique et du développement urbain, janvier 2004.

VILLE DE MONTRÉAL (2003). *Les arrondissements de Montréal, répertoire socio-démographique et classement par variables*, Service du développement économique et du développement urbain, juin 2003.

VILLE DE MONTRÉAL (2001). *Profil socio-économique de l'arrondissement Ville-Marie*, Service du développement économique et du développement urbain.

ANNEXE I

DESCRIPTION DES PRINCIPALES VARIABLES

Zones géographiques

Ensemble du Québec

Ensemble des régions urbaines : les régions urbaines ont une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, selon les chiffres de la population du recensement de 2001.

Ensemble des régions rurales : les régions rurales sont des régions ayant une population clairsemée, située à l'extérieur des régions urbaines.

Région métropolitaine de recensement (RMR) : une RMR est composée d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain) d'au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées banlieues urbaines et rurales) dont le degré d'intégration économique avec le noyau urbain est élevé. Le Québec compte 6 RMR.

Région administrative (RA) : il y a 17 régions administratives au Québec.

Caractéristiques des ménages

Ménage privé : personne ou groupe de personnes occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (par opposition au « ménage collectif »). Pour des raisons de commodité, le terme « ménage privé » est fréquemment remplacé par « ménage ».

Soutien de ménage : la personne qui assure les principaux paiements relatifs au logement et aux dépenses du ménage.

Âge du soutien de ménage : données par groupes d'âge.

Genre de ménage : on distingue trois groupes de genres de ménages :

Ménages familiaux :

- couples avec enfants ;
- couples sans enfants ;
- famille monoparentale.

Ménages multifamiliaux : deux familles de recensement ou plus.

Ménages non familiaux :

- une personne (ce sont les personnes vivant seules dans leur logement) ;
- deux personnes ou plus qui vivent sous le même toit mais n'ont pas de liens familiaux.

Région de naissance

Né au Canada :

- au Québec
- dans une autre province

Né à l'extérieur du Canada :

- aux États-Unis ou en Océanie
- en Europe de l'Ouest
- en Europe du Sud
- en Europe de l'Est
- en Asie
- en Amérique Latine
- dans les Caraïbes
- au Moyen-Orient ou au Maghreb
- en Afrique (excluant le Maghreb et le Moyen-Orient)

Sexe du soutien de ménage : homme/femme

Caractéristiques du logement

Logement privé: un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupent ou pourraient occuper une personne ou un groupe de personnes. De plus, un logement privé doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et doit fournir un espace clos permettant de s'abriter des intempéries, comme en atteste la présence des murs d'enceinte et d'un toit ainsi que des portes et fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige.

Mode d'occupation

Logement possédé: un logement est considéré comme possédé même s'il n'est pas entièrement payé, tel un logement grevé d'une hypothèque ou d'une autre créance.

Logement loué: un logement est classé comme loué même s'il est donné en location sans loyer en argent ou à un loyer réduit, ou s'il fait partie d'une coopérative.

Logement de bande: logement privé situé dans un établissement amérindien qui, pour des raisons historiques et légales, ne peut être classé comme logement possédé ni loué.

État du logement (besoins de réparations): variable qui indique, selon le répondant, si le logement nécessite :

- un entretien régulier ;
- des réparations mineures (nécessaires dans les cas suivants : carreaux de planchers détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtements extérieurs défectueux) ;
- des réparations majeures (nécessaires lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée).

Taille du logement: nombre de pièces dans un logement. Une pièce est un espace fermé à l'intérieur d'un logement, fini et habitable toute l'année. Ne sont pas considérées comme des pièces, les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales.

Économie du logement

Coût du logement: total des montants mensuels moyens versés par les ménages au titre d'habitation; comprend les paiements d'électricité, d'huile (mazout), de gaz, de charbon, de bois et de tout autre combustible, les paiements pour l'eau et les autres services municipaux, le loyer mensuel pour les locataires de même que, pour les propriétaires, le cas échéant, les paiements hypothécaires mensuels, l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires) et les frais de condominium.

Revenu du ménage: somme des revenus annuels totaux de tous les membres du ménage.

Seuil de faible revenu: revenu en deçà duquel un ménage est susceptible de consacrer 20 points de pourcentage de son revenu de plus qu'un ménage moyen pour se nourrir, se vêtir et se loger. Le seuil de faible revenu varie en fonction de la taille du ménage et de la taille du secteur de résidence. (Pour la détermination des seuils de faible revenu au Québec en 2000, voir Claude-Rodrigue Deschênes et al., 2003 : 43)


Taux d'effort: rapport entre le coût du logement et le revenu total du ménage.



ANNEXE II

TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Liste des tableaux complémentaires

- 1.1 Proportion de ménages d'une seule personne dans les arrondissements de Montréal et de Québec, 2001
 - 1.2 Proportion de ménages d'une seule personne dans l'ensemble des ménages soutenus par un immigrant, dans les arrondissements de Montréal, 2001
 - 1.3 Distribution des ménages d'une seule personne propriétaire selon le sexe, dans les arrondissements de Montréal et de Québec, 2001
 - 1.4 Distribution des ménages d'une seule personne locataire selon le sexe, dans les arrondissements de Montréal et de Québec, 2001
 - 1.5 Distribution des ménages d'une seule personne immigrante propriétaire selon le sexe, dans les arrondissements de Montréal, 2001
 - 1.6 Distribution des ménages d'une seule personne immigrante locataire selon le sexe, dans les arrondissements de Montréal, 2001
 - 1.7 Distribution des ménages d'une seule personne selon le mode d'occupation et le sexe, dans les régions administratives du Québec, 2001
 - 1.8 Distribution des ménages d'une seule personne propriétaire, selon l'âge, dans les régions administratives du Québec, 2001
 - 1.9 Distribution des ménages d'une seule personne locataire, selon l'âge, dans les régions administratives du Québec, 2001
-
- 

**TABEAU 1.1 PROPORTION DE MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE
DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC, 2001**

Territoire	Ensemble des ménages	Ménages d'une seule personne	
Ensemble du Québec	2 944 465	874 655	29,7 %
Arrondissements de Montréal	801 740	301 140	37,6 %
Ahuntsic/Cartierville	56 195	22 495	40,0 %
Anjou	17 095	5 725	33,5 %
Beaconsfield/Baie-d'Urfé	7 860	1 060	13,5 %
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	72 305	29 180	40,4 %
Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest	17 650	5 875	33,3 %
Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	17 485	2 720	15,6 %
Dorval/L'Île-Dorval	7 625	2 590	34,0 %
Kirkland	6 320	690	10,9 %
Lachine	18 250	7 075	38,8 %
LaSalle	32 100	10 575	32,9 %
L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue	8 045	1 910	23,7 %
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	61 065	24 905	40,8 %
Montréal-Nord	36 240	12 930	35,7 %
Mont-Royal	7 750	2 010	25,9 %
Outremont	9 560	3 430	35,9 %
Pierrefonds/Senneville	20 420	4 785	23,4 %
Plateau Mont-Royal	56 435	29 620	52,5 %
Pointe-Claire	11 400	3 050	26,8 %
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	39 375	9 140	23,2 %
Rosemont/La Petite-Patrie	67 945	32 035	47,1 %
Saint-Laurent	30 635	9 570	31,2 %
Saint-Léonard	28 250	7 425	26,3 %
Sud-Ouest	31 110	12 840	41,3 %
Verdun	29 520	12 175	41,2 %
Ville-Marie	40 930	22 365	54,6 %
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	61 770	21 990	35,6 %
Westmount	8 405	2 975	35,4 %
Arrondissements de Québec	227 265	79 475	35,0 %
La Cité	36 485	20 930	57,4 %
Les Rivières	26 000	7 985	30,7 %
Sainte-Foy/Sillery	33 525	13 600	40,6 %
Charlesbourg	30 500	8 910	29,2 %
Beauport	28 455	7 385	26,0 %
Limoilou	24 310	11 720	48,2 %
La Haute-Saint-Charles	17 850	3 570	20,0 %
Laurentien	30 140	5 375	17,8 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 34 (calculs et présentation de l'auteur). Les données concernent les ménages non agricoles dont le revenu est supérieur à zéro. Les découpages territoriaux des villes de Montréal et de Québec ainsi que de leurs arrondissements sont ceux qui existaient en 2004.

TABEAU 1.2 PROPORTION DE MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE DANS L'ENSEMBLE DES MÉNAGES SOUTENUS PAR UN IMMIGRANT, DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL, 2001

Territoire	Ensemble	Ménages d'une seule personne	
Ensemble du Québec	360 020	90 625	25,2 %
Arrondissements de Montréal	257 005	69 790	25,2 %
Ahuntsic/Cartierville	20 705	5 745	27,7 %
Anjou	3 245	520	16,0 %
Beaconsfield/Baie-d'Urfé	2 350	265	11,3 %
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	39 385	13 000	33,0 %
Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest	8 530	2 530	29,7 %
Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	7 880	895	11,4 %
Dorval/L'Île-Dorval	1 860	610	32,8 %
Kirkland	2 445	220	9,0 %
Lachine	2 590	780	30,1 %
LaSalle	9 500	2 070	21,8 %
L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue	1 300	220	16,9 %
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	7 675	2 070	27,0 %
Montréal-Nord	10 780	1 990	18,5 %
Mont-Royal	3 085	645	20,9 %
Outremont	2 675	660	24,7 %
Pierrefonds/Senneville	7 200	1 210	16,8 %
Plateau Mont-Royal	14 790	7 035	47,6 %
Pointe-Claire	2 805	660	23,5 %
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	8 565	965	11,3 %
Rosemont/La Petite-Patrie	12 460	4 125	33,1 %
Saint-Laurent	16 765	3 490	20,8 %
Saint-Léonard	13 425	2 265	16,9 %
Sud-Ouest	6 375	1 955	30,7 %
Verdun	4 525	1 450	32,0 %
Ville-Marie	13 120	6 285	47,9 %
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	30 160	7 265	24,1 %
Westmount	2 810	865	30,8 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 23 (calculs et présentation de l'auteur). Les découpages territoriaux de la ville de Montréal et de ses arrondissements sont ceux qui existaient en 2004.

TABEAU 1.3 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE PROPRIÉTAIRE SELON LE SEXE, DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC, 2001

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble du Québec	291 920	46,1 %	53,9 %
Arrondissements de Montréal	59 015	36,7 %	63,3 %
Ahuntsic/Cartierville	4 725	32,6 %	67,3 %
Anjou	1 500	31,7 %	68,3 %
Beaconsfield/Baie-d'Urfé	750	34,0 %	66,0 %
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	3 870	32,0 %	68,0 %
Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest	1 590	19,5 %	80,5 %
Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	1 265	35,2 %	64,8 %
Dorval/L'Île-Dorval	755	34,4 %	66,2 %
Kirkland	435	27,6 %	72,4 %
Lachine	1 625	37,5 %	62,5 %
LaSalle	2 285	34,6 %	65,4 %
L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue	680	39,0 %	61,0 %
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	4 265	37,4 %	62,6 %
Montréal-Nord	1 800	32,8 %	67,5 %
Mont-Royal	555	31,5 %	68,5 %
Outremont	1 130	26,1 %	73,9 %
Pierrefonds/Senneville	1 985	35,0 %	65,2 %
Plateau Mont-Royal	4 935	46,6 %	53,4 %
Pointe-Claire	1 295	33,6 %	66,0 %
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	3 135	43,1 %	57,3 %
Rosemont/La Petite-Patrie	4 955	36,7 %	63,3 %
Saint-Laurent	2 395	34,4 %	65,8 %
Saint-Léonard	1 170	26,1 %	73,5 %
Sud-Ouest	2 345	44,1 %	55,9 %
Verdun	2 675	37,8 %	62,4 %
Ville-Marie	2 945	55,2 %	45,0 %
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	3 305	33,6 %	66,3 %
Westmount	645	31,8 %	67,4 %
Arrondissements de Québec	21 625	46,5 %	53,5 %
La Cité	3 805	42,2 %	57,8 %
Les Rivières	2 150	40,2 %	59,8 %
Sainte-Foy/Sillery	4 185	28,4 %	71,6 %
Charlesbourg	3 025	39,8 %	60,3 %
Beauport	2 400	43,8 %	56,3 %
Limoilou	1 480	46,6 %	53,0 %
La Haute-Saint-Charles	1 655	44,4 %	55,6 %
Laurentien	2 925	46,5 %	53,5 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 23 (calculs et présentation de l'auteur). Les découpages territoriaux des villes de Montréal et de Québec ainsi que de leurs arrondissements sont ceux qui existaient en 2004.

TABEAU 1.4 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE LOCATAIRE SELON LE SEXE, DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC, 2001

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble du Québec	582 740	43,3 %	56,7 %
Arrondissements de Montréal	242 095	44,4 %	55,6 %
Ahuntsic/Cartierville	17 770	44,6 %	55,4 %
Anjou	4 230	35,2 %	64,8 %
Beaconsfield/Baie-d'Urfé	310	43,5 %	56,5 %
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	25 310	44,3 %	55,7 %
Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest	4 280	32,7 %	67,4 %
Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	1 455	50,9 %	49,8 %
Dorval/L'Île-Dorval	1 830	47,5 %	52,5 %
Kirkland	255	25,5 %	74,5 %
Lachine	5 450	45,5 %	54,5 %
LaSalle	8 290	40,6 %	59,3 %
L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue	1 225	46,1 %	53,9 %
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	20 635	46,5 %	53,5 %
Montréal-Nord	11 125	35,0 %	65,0 %
Mont-Royal	1 455	27,5 %	72,5 %
Outremont	2 300	35,0 %	64,8 %
Pierrefonds/Senneville	2 800	45,4 %	54,8 %
Plateau Mont-Royal	24 685	52,2 %	47,8 %
Pointe-Claire	1 750	29,4 %	70,6 %
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	6 005	35,9 %	64,1 %
Rosemont/La Petite-Patrie	27 080	43,6 %	56,4 %
Saint-Laurent	7 175	39,9 %	60,1 %
Saint-Léonard	6 255	33,9 %	66,1 %
Sud-Ouest	10 495	46,6 %	53,5 %
Verdun	9 495	40,7 %	59,2 %
Ville-Marie	19 415	55,8 %	44,2 %
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	18 685	45,8 %	54,2 %
Westmount	2 335	29,3 %	70,4 %
Arrondissements de Québec	57 835	41,0 %	59,0 %
La Cité	17 125	45,1 %	54,9 %
Les Rivières	5 830	40,9 %	59,1 %
Sainte-Foy/Sillery	9 410	37,9 %	62,2 %
Charlesbourg	5 885	38,6 %	61,4 %
Beauport	4 985	38,2 %	61,8 %
Limoilou	10 235	39,9 %	60,2 %
La Haute-Saint-Charles	1 915	39,4 %	60,8 %
Laurentien	2 450	43,9 %	56,1 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 23 (calculs et présentation de l'auteur). Les découpages territoriaux des villes de Montréal et de Québec ainsi que de leurs arrondissements sont ceux qui existaient en 2004.

TABEAU 1.5 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE IMMIGRANTE PROPRIÉTAIRE SELON LE SEXE, DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL, 2001

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble du Québec	23 950	39,6 %	60,4 %
Arrondissements de Montréal	14 370	34,4 %	65,6 %
Ahuntsic/Cartierville	960	37,0 %	63,5 %
Anjou	165	39,4 %	60,6 %
Beaconsfield/Baie-d'Urfé	175	42,9 %	57,1 %
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	1 650	31,2 %	69,1 %
Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest	845	24,3 %	75,7 %
Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	485	33,0 %	68,0 %
Dorval/L'Île-Dorval	220	25,0 %	72,7 %
Kirkland	125	40,0 %	60,0 %
Lachine	195	33,3 %	66,7 %
LaSalle	550	23,6 %	76,4 %
L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue	65	46,2 %	61,5 %
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	410	39,0 %	59,8 %
Montréal-Nord	530	28,3 %	72,6 %
Mont-Royal	220	22,7 %	75,0 %
Outremont	270	24,1 %	74,1 %
Pierrefonds/Senneville	540	34,3 %	65,7 %
Plateau Mont-Royal	900	51,7 %	47,8 %
Pointe-Claire	345	24,6 %	75,4 %
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	490	39,8 %	60,2 %
Rosemont/La Petite-Patrie	665	36,8 %	63,9 %
Saint-Laurent	930	39,2 %	60,2 %
Saint-Léonard	680	22,1 %	77,9 %
Sud-Ouest	445	34,8 %	64,0 %
Verdun	330	48,5 %	51,5 %
Ville-Marie	620	54,0 %	46,8 %
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	1 375	29,5 %	70,5 %
Westmount	185	37,8 %	62,2 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 23 (calculs et présentation de l'auteur). Les découpages territoriaux de la ville de Montréal et de ses arrondissements sont ceux qui existaient en 2004.

TABEAU 1.6 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE IMMIGRANTE LOCATAIRE SELON LE SEXE, DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL, 2001

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble du Québec	66 675	52,3 %	47,7 %
Arrondissements de Montréal	55 410	52,6 %	47,4 %
Ahuntsic/Cartierville	4 785	58,6 %	41,3 %
Anjou	355	53,5 %	47,9 %
Beaconsfield/Baie-d'Urfé	90	61,1 %	38,9 %
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	11 345	48,2 %	51,8 %
Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest	1 685	35,3 %	65,3 %
Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	405	42,0 %	58,0 %
Dorval/L'Île-Dorval	390	41,0 %	59,0 %
Kirkland	90	27,8 %	77,8 %
Lachine	580	55,2 %	44,8 %
LaSalle	1 520	45,7 %	54,6 %
L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue	160	50,0 %	46,9 %
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	1 660	57,2 %	42,8 %
Montréal-Nord	1 460	48,6 %	51,0 %
Mont-Royal	430	36,0 %	62,8 %
Outremont	390	55,1 %	44,9 %
Pierrefonds/Senneville	665	52,6 %	48,1 %
Plateau Mont-Royal	6 140	62,1 %	37,9 %
Pointe-Claire	315	23,8 %	76,2 %
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	475	35,8 %	64,2 %
Rosemont/La Petite-Patrie	3 465	60,2 %	39,7 %
Saint-Laurent	2 560	46,9 %	53,1 %
Saint-Léonard	1 585	42,6 %	57,4 %
Sud-Ouest	1 515	52,1 %	47,9 %
Verdun	1 115	52,0 %	47,5 %
Ville-Marie	5 665	56,3 %	43,6 %
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	5 890	57,6 %	42,3 %
Westmount	675	36,3 %	64,4 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 23 (calculs et présentation de l'auteur). Les découpages territoriaux de la ville de Montréal et de ses arrondissements sont ceux qui existaient en 2004.

TABEAU 1.7 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON LE MODE D'OCCUPATION ET LE SEXE, DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 2001

Territoire	Locataires			Propriétaires		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Abitibi-Témiscamingue	9 585	48,7 %	51,2 %	6 655	53,2 %	46,8 %
Bas-Saint-Laurent	12 900	42,1 %	57,9 %	10 375	52,3 %	47,7 %
Capitale-Nationale	62 960	41,3 %	58,7 %	29 080	44,2 %	55,8 %
Centre-du-Québec	14 280	45,0 %	55,0 %	10 290	54,9 %	45,1 %
Chaudière-Appalaches	19 160	42,7 %	57,3 %	18 885	50,7 %	49,3 %
Côte-Nord	4 825	49,7 %	50,3 %	3 985	62,7 %	37,3 %
Estrie	23 775	41,7 %	58,4 %	13 230	49,1 %	50,9 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 905	41,5 %	58,5 %	5 005	51,1 %	48,8 %
Lanaudière	14 900	44,1 %	56,0 %	16 895	53,0 %	47,0 %
Laurentides	23 005	43,8 %	56,2 %	20 320	51,6 %	48,4 %
Laval	19 845	40,9 %	59,1 %	11 945	41,3 %	58,7 %
Mauricie	22 420	40,1 %	59,9 %	13 215	48,7 %	51,3 %
Montérégie	73 055	42,7 %	57,3 %	50 195	46,8 %	53,2 %
Montréal	244 115	44,5 %	55,5 %	59 165	36,8 %	63,2 %
Nord-du-Québec	1 420	61,6 %	38,0 %	630	65,1 %	35,7 %
Outaouais	19 115	42,5 %	57,5 %	14 360	44,7 %	55,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16 725	41,9 %	58,1 %	10 150	50,9 %	49,1 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

TABEAU 1.8 DISTRIBUION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE PROPRIÉTAIRE, SELON L'ÂGE, DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 2001

Territoire	Ensemble	15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Abitibi-Témiscamingue	6 655	5,0 %	21,0 %	40,3 %	33,5 %
Bas-Saint-Laurent	10 375	3,7 %	18,8 %	42,2 %	35,3 %
Capitale-Nationale	29 080	3,1 %	20,0 %	44,0 %	32,8 %
Centre-du-Québec	10 290	5,1 %	20,0 %	37,7 %	37,3 %
Chaudière-Appalaches	18 885	4,8 %	19,4 %	38,5 %	37,3 %
Côte-Nord	3 985	5,9 %	27,4 %	40,3 %	26,6 %
Estrie	13 230	4,6 %	18,6 %	41,9 %	34,9 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5 005	2,6 %	16,6 %	42,3 %	38,6 %
Lanaudière	16 895	4,0 %	22,3 %	41,7 %	32,1 %
Laurentides	20 320	3,3 %	22,1 %	42,8 %	31,7 %
Laval	11 945	2,8 %	22,4 %	38,7 %	36,0 %
Mauricie	13 215	3,4 %	18,7 %	38,7 %	39,1 %
Montérégie	50 195	3,8 %	21,5 %	40,0 %	34,6 %
Montréal	59 165	4,0 %	18,9 %	36,9 %	40,2 %
Nord-du-Québec	630	11,1 %	29,4 %	42,1 %	19,0 %
Outaouais	14 360	3,6 %	20,8 %	41,7 %	34,0 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10 150	3,9 %	20,3 %	40,3 %	35,5 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

TABEAU 1.9 DISTRIBUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE LOCATAIRE SELON L'ÂGE, DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 2001

Territoire	Ensemble	15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Abitibi-Témiscamingue	9 585	15,6 %	24,0 %	33,3 %	27,1 %
Bas-Saint-Laurent	12 900	16,6 %	20,4 %	32,9 %	30,0 %
Capitale-Nationale	62 960	15,5 %	23,4 %	32,3 %	28,8 %
Centre-du-Québec	14 280	16,6 %	22,4 %	32,2 %	28,9 %
Chaudière-Appalaches	19 160	15,5 %	23,4 %	33,1 %	28,1 %
Côte-Nord	4 825	16,6 %	25,9 %	33,5 %	24,0 %
Estrie	23 775	18,3 %	21,8 %	31,5 %	28,4 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 905	12,2 %	23,0 %	33,7 %	30,6 %
Lanaudière	14 900	13,8 %	22,7 %	35,3 %	28,2 %
Laurentides	23 005	13,7 %	22,8 %	34,9 %	28,5 %
Laval	19 845	13,3 %	25,3 %	27,3 %	34,1 %
Mauricie	22 420	13,1 %	21,1 %	34,9 %	31,0 %
Montérégie	73 055	14,1 %	23,2 %	33,4 %	29,2 %
Montréal	244 115	16,9 %	26,9 %	29,2 %	27,0 %
Nord-du-Québec	1 420	19,4 %	38,4 %	32,4 %	9,2 %
Outaouais	19 115	18,9 %	27,7 %	31,8 %	21,7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16 725	12,6 %	21,9 %	35,9 %	29,6 %

SOURCE : SHQ (compilation spéciale du recensement 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20%), tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).



BÂTISSONS
DU MIEUX-
VIVRE

www.habitation.gouv.qc.ca

1. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE
2. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES
3. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
4. MODE D'OCCUPATION
5. ÉCONOMIE ET LOGEMENT